THE LIBRARY OF CONGRESS

THE LIBRARY OF CONGRESS

LIBRARY OF CONGRESS

L'ALFABET EUROPÉEN

APPLIQUÉ

AUX LANGUES ASIATIQUES.

OUVRAGE ÉLÉMENTAIRE, UTILE A TOUT VOYAGEUR EN ASIE.

PAR C.-F. VOLNEY,

COMTE ET PAIR DE FRANCE, MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE, HONORAIRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE, SÉANTE A CALCUTA.

> Ne dédaignez point comme minutieux les éléments alfabétiques;.... car si vous scrutez leurs replis mystérieux, vous en verrez sortir une foule de questions subtiles, capables non-seulement d'exercer les enfants, mais d'embarrasser les esprits les plus savants et les plus profonds.
>
> QUINTILIEN, liv. I, c. 4.

A PARIS,

CHEZ FIRMIN DIDOT, IMPRIMEUR DU ROI,

ET LIBRAIRE, RUE JACOB, N° 24.

ET CHEZ Mme COURCIER, LIBRAIRE, RUE DU JARDINET, N° 12.

DE L'IMPRIMERIE DE FIRMIN DIDOT.

1819.

LIBRARY OF CONGRESS COPYRIGHT OFFICE

P226
V7

ÉPITRE
DÉDICATOIRE
A L'HONORABLE SOCIÉTÉ ASIATIQUE,
SÉANTE A CALCUTTA.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT ET MESSIEURS,

SI les dédicaces ont pour motif de manifester les sentiments de gratitude qui animent un auteur, et de solliciter un suffrage puissant qui accrédite près du public une production nouvelle, à qui dédierai-je mon nouveau livre plus légitimement qu'à l'honorable société asiatique qui, depuis des années, me gratifie de faveurs distinguées, et qui, par la nature de ses travaux, par les circonstances où elle vit, par les lumières qu'elle rassemble, est le tribunal éminemment

compétent dans la question que j'ai l'honneur de lui soumettre.

Déja, messieurs, il y a vingt ans, une première tentative en ce même genre me valut la flatteuse distinction d'être porté au rang de vos associés.... Comment oublierais-je une faveur où se peignit si bien la libéralité de vos principes : une guerre funeste déchirait deux grands peuples que le ciel n'a point fait ennemis : je cherchais sur une terre étrangère, *la paix*, *seul bien* de l'homme studieux.... Une main amie vous présenta mon livre alors récent *de la Simplification des Langues Orientales* (*), vous jugeâtes ma méthode fondée en principes, utile en pratique, et laissant à part les passions des gouvernements, vous affiliâtes à une société de savants *anglais*, l'auteur *fran-*

(*) Ce livre fut publié en 1795 : l'auteur partit dans l'année pour les États-Unis ; il fut élu membre honoraire de la Société Asiatique en 1798 : ayant eu le bonheur en 1803 de faire parvenir à Calcutta le premier exemplaire du bel ouvrage de M. Denon, la Société Asiatique lui adressa en retour la collection de ses *Recherches*, dès-lors extrêmement rare, et depuis cette époque elle a pris soin que chaque nouveau volume lui fût transmis.

çais du *Voyage en Syrie*, et des *Ruines*, comme pour déclarer qu'entre les vrais amis de la civilisation il n'existe de barrière ni de nation ni de secte.

Jusque-là je n'avais porté à *mon système* que l'affection de la paternité : votre suffrage, en l'ennoblissant, me fit y attacher plus d'estime : je regardai comme un devoir de le rendre plus digne de vous : à titre d'innovation, il ne pouvait manquer d'être attaqué par les anciennes habitudes ; je veillai l'occasion de le défendre : cette occasion se présenta en 1803 : le gouvernement français venait de commander le somptueux ouvrage de la *Description de l'Égypte;* il voulut qu'une carte géographique y fût jointe, et que sur cette carte la double nomenclature arabe et française fût tracée littéralement correspondante. Les *arabistes* de Paris trouvèrent la chose impraticable, vu la différence des prononciations : mes idées nouvelles sur cette matière étaient connues, je fus invité à en faire l'application ; mais considérant qu'elles étaient repoussées par nos

orientalistes, et ne voulant pas hasarder l'honneur d'un monument public, pour une petite vanité personnelle, je priai que sous la forme d'un jury, il fût établi un champ-clos où la querelle scientifique fût jugée entre mes adverses et moi par la force de la logique. Le choix des juges était épineux; ils devaient sur-tout être impartiaux : pour cet effet, je proposai trois savants éminents par leurs connaissances mathématiques (*) : n'étant pas versés dans l'arabe, ils furent surpris de leur mission ; mais bientôt ayant reconnu qu'il ne s'agissait que d'une opération algébrique, ils furent presque étonnés de la voir mise en litige.

Dans les formes du jury j'étais *seul* une partie égale à mes adverses, au nombre de *sept*. Le gouvernement crut plus équitable de nous constituer tous en une commission de douze membres votant par majorité. Sous cette forme nouvelle, *ma cause* dut sembler perdue; mais tel fut le

(*) MM. Monge, Bertholet, La Croix.

degré d'évidence où la discussion la porta, qu'au moyen d'un seul amendement *prévu*, mon systême de transcription européenne fut admis par une majorité des deux tiers. J'ai l'honneur de vous adresser le procès-verbal qui constate les faits (*); il est fâcheux que cet acte trop sommaire n'ait point relaté les objections et leurs solutions, pour épargner les redites qui peuvent se reproduire en de nouvelles discussions.

L'ensemble de mes vues ayant été sanctionné par un décret officiel, peut-être on demandera pourquoi je présente aujourd'hui un nouveau travail: des incidents naturels expliquent ce cas: si vous remarquez, messieurs, que sur douze membres de la commission, onze furent Français (**), vous sentirez que les habitudes nationales ne purent entièrement disparaître; des sacrifices furent faits à l'ortographe française,

---

(*) Voyez page 213 de ce volume.

(**) Le seul *Michel Abeid*, Syrien, fut arabe, et servit beaucoup pour la prononciation.

et le systême perdit de son unité : d'autre part, l'exécution du travail typographique, confiée à des mains étrangères, fut soumise à d'autres vues, à d'autres intérêts : les lettres factices, improvisées au gré variable de douze délibérants, au lieu d'être perfectionnées, furent portées brutes sur la carte : enfin pour des raisons politiques, cette carte étant devenue un prisonnier d'état, le nouvel alfabet est resté comme enseveli : par tous ces motifs, j'ai dû cesser de regarder comme mien-propre un ouvrage dont tout m'avait écarté : j'ai dû me réhabiliter dans mes droits de propriété, et profitant de ce qu'une lumineuse controverse avait ajouté à mon instruction, j'ai tendu vers un but nouveau, plus parfait et plus élevé.

A l'époque de mon premier essai (1795), je n'avais aucune idée des alfabets de l'Inde, du Japon, de la Chine : je n'avais ni osé ni pu porter mes vues jusqu'à un *Alfabet universel*, quoique déja je sentisse toute la puissance de ce grand véhicule de lumières et de civilisation ; mais

lorsque mon séjour aux États-Unis (*) m'eut enrichi de la langue anglaise, et par elle m'eut ouvert les trésors de votre littérature asiatique, je conçus non-seulement la possibilité, mais encore la facilité et l'urgence d'établir promptement un *systéme unique* de lettres, au moyen duquel cette multitude de langues ou de dialectes put *se lire*, *s'écrire*, *s'imprimer*, sans l'inutile redondance de tant de signes divers pour un fonds semblable. — Je fus étonné qu'il pût exister à cet égard des objections et des préjugés, et sur-tout que les grammairiens anglo-asiatiques pussent avoir deux opinions sur la manière d'y procéder, lorsque l'honorable sir William Jones avait si lumineusement développé les principes sur lesquels devait s'établir la représentation des sons élémentaires du langage. Flatté de l'accord non prémédité de mes opinions avec les siennes, je m'affligeai de voir marcher en lignes divergentes, les savants auteurs de

(*) De 1795 à 1798.

tant de grammaires et de dictionnaires qui se multiplient de jour en jour dans l'Inde. Je sentis la nécessité de remonter aux principes fondamentaux de la science, pour y raccorder comme à un centre tous ces rameaux détachés. Mes recherches à cet égard ont été le sujet habituel de mes méditations depuis plusieurs années, et c'est parce que j'ai cru qu'elles avaient acquis, non la perfection, mais une suffisante maturité, qu'aujourd'hui je prends la liberté de vous en offrir le résultat sous le titre d'*Alfabet Européen appliqué aux Langues Asiatiques.*

Ce volume se compose de trois parties distinctes : dans la première, j'établis les définitions et les principes tant du systême général des *sons-parlés*, que du systême des *lettres*, ou signes destinés à les figurer ; malgré tout ce que l'on a écrit sur ce sujet élémentaire, il me semble y avoir ajouté quelques idées nouvelles et plus claires.

Dans la deuxième partie, je passe en revue toutes les prononciations usitées dans nos langues

d'Europe : je n'y trouve pas plus de dix-neuf à vingt voyelles, et trente-deux consonnes, y compris les deux aspirations : pour peindre ces deux sommes d'éléments, l'on n'a donc besoin que de cinquante-deux à cinquante-quatre signes ou lettres alfabétiques : l'alfabet romain qui n'en a que vingt-cinq ou vingt-six n'est pas suffisant; mais, parce qu'il a le précieux avantage d'être déja répandu dans toute l'Europe, dans l'Amérique, et dans toutes vos possessions et colonies, que par conséquent il règne sur plus de la moitié du globe, je le prends pour base et souche d'un alfabet que je rends *universel*, en tirant de son propre fonds le surplus des signes dont on a besoin pour figurer des sons étrangers.

Enfin dans la troisième partie, voulant donner un exemple pratique de ma manière d'opérer, je reprends l'alfabet arabe comme l'un des plus compliqués de l'Asie, et après l'avoir analysé jusque dans les procédés de sa formation, je démontre qu'il se résout entièrement en nos formules européennes, selon les règles et prin-

cipes que j'ai démontrés. De cette opération naît un nouvel alfabet *Romain*, que j'appèle *Européen*, lequel résout immédiatement le turc, le persan, le syriaque, l'hébreu, l'éthiopien, etc. Il s'agit maintenant d'en étendre l'application aux langues de l'Inde et de tout le reste de l'Asie : je n'y conçois aucune difficulté, pas même pour la langue chinoise : car si la valeur des mêmes mots y est différente selon les tons ou accents qu'on leur donne, au nombre de *cinq*, on pourra caractériser chaque valeur, en désignant chaque *ton* par un numéro qui lui sera approprié, et qui se placera sur la lettre ou sur la syllabe : sans doute j'eusse aspiré à l'honneur de compléter ces travaux ; mais il est une limite à l'ambition littéraire comme aux forces physiques : désormais la carrière qui s'ouvre, et dont je pense avoir levé la barrière, excède trop les moyens d'un individu quelconque : elle exige un concours d'efforts divers et successifs comme les opérations que le sujet comporte : il ne suffit pas d'avoir projeté un alfabet universel,

il faut le mettre à exécution : pour cet effet, il faut qu'une autorité centrale et publique en constate le mérite par son approbation, et la pratique par son exemple; il faut que des encouragements efficaces soient offerts, soient donnés à tout travail tendant à le propager; que les meilleurs dictionnaires et grammaires de chaque langue soient *transcrits* dans le nouveau type : que des écoles soient instituées, des études dirigées sur ce plan : que pour l'usage des élèves les meilleurs livres ou fragments de livres asiatiques soient transcrits et multipliés par l'impression; et ce qui est bien plus important, il faut que nos meilleurs livres d'Europe, traduits par d'habiles interprètes soient également transcrits et imprimés en cette forme : un antique préjugé vante vainement la littératur orientale : le bon goût et la raison attestent qu'aucun fonds d'instruction solide ni de science positive n'existe en ses productions : l'histoire n'y récite que des fables, la poésie que des hyperboles; la philosopbie n'y professe que des

sophismes, la médecine que des recettes, la métaphysique que des absurdités; l'histoire naturelle, la physique, la chimie, les hautes mathématiques y ont à peine des noms : l'esprit d'un Européen ne peut que se retrécir et se gâter à cette école; c'est aux orientaux de venir à celle de l'occident moderne : le jour où les hommes d'Europe traduiront facilement leurs idées dans les langues d'Asie, ils acquerreront par-tout en cette contrée, une supériorité décidée sur les indigènes en tout genre d'affaires : ceux-ci, étonnés d'entendre leurs langues parlées plus purement, lues plus couramment, écrites, apprises plus promptement par des étrangers que par eux-mêmes, voudront connaître l'instrument mécanique de ce singulier phénomène : ils finiront par discuter, étudier notre nouvel Alfabet Européen : la génération vieillie le repoussera; la génération naissante l'adoptera : il se formera un schisme salutaire, et de ce moment commencera pour l'Asie une grande et heureuse révolution morale, seule capable de la régénérer:

mais par qui s'exécuteront tant de travaux préparatoires, à-la-fois scientifiques et dispendieux? J'ose le garantir : par vous, messieurs! oui, par vous dont l'association libre, éclairée, généreuse, placée en avant-garde sur les bords du Gange, y a élevé les premiers signaux de la civilisation. Fidèles au caractère national, vous ne repousserez point une *industrie* nouvelle, sans avoir bien examiné ce qu'elle a d'utile ou de défectueux : vous calculerez les résultats frappants de celle-ci ne fût-ce qu'en économie sur le matériel littéraire, sur les opérations mécaniques de traduire, de copier, d'imprimer, de graver, de fondre, appliquées à toutes les branches administratives, civiles, militaires, commerciales, de votre gouvernement dans l'Inde; vous verrez dans le projet qui vous est soumis, un de ces *leviers* simples d'autant plus puissants qu'ils saisissent les résistances avant leurs développements, et alors que vous aurez acquis la conscience de rendre un important service national et philantropique, vous appliquerez vos judicieux et puissants

moyens à le perfectionner et le mettre en activité : c'est la conscience acquise de cette utilité, messieurs, qui a excité, soutenu mon courage dans un travail digne du moins par ses difficultés, d'obtenir votre indulgence ; et c'est aujourd'hui la confiance en cette indulgence qui m'enhardit à vous offrir ce tribut respectueux des sentiments de haute considération, avec lesquels je suis,

Monsieur le Président et Messieurs,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

Comte VOLNEY.

Paris, janvier 1819.

ERRATA.

Page 46, ligne 22, une neuvième voyelle; *lisez* une dixième voyelle.

Page 94, ligne 4 (*après ces mots*), le contact a quelque chose de rond (*a*): (*on a omis la note suivante* (a). « Quin- « tilien indique positivement cet effet lorqu'il dit, page 64, « *et* Q *cujus similis effectu specieque, nisi quod paullùm a* « *nostris obliquatur, Kappa apud Græcos*, etc. » — Et le Q qui ressemble au K grec de valeur et d'espèce, si ce n'est qu'il est plus *courbé* (ou *arrondi*) par nos Latins.

AVIS AU RELIEUR.

Le *tableau* des Voyelles, n° Ier, doit faire face à la page 33, et se développer à gauche.

Le *tableau* des Consonnes, n° II, face à la page 108.

Le *tableau* n° III, face à la page 144.

Le *tableau* n° IV, face à la page 146.

Le *tableau* n° V, tout à la fin, face à la page 224.

Le *tableau* n° VI, page 170.

Le *feuilleton A*, Pater Noster arabe, face à la page 198.

L'ALFABET EUROPÉEN

APPLIQUÉ

AUX LANGUES ASIATIQUES.

CHAPITRE PREMIER.

Définitions et Principes.

§. Ier.

On appèle *alphabet* la liste méthodique des lettres qui, par convention, servent à figurer *les sons élémentaires* d'une langue quelconque.

Chez les *anciens* Grecs, de qui viennent nos beaux-arts, cette *liste* commençait par AB : et comme ces deux lettres, en leur origine asiatique, étaient appelées *Alpha-Bêta*, l'usage s'introduisit de citer ces deux premiers mots, pour indiquer toute leur suite, et l'on a fini par dire,

« l'enfant étudie *Alpha-Béta*, » de la même manière que le peuple dit chez nous, « l'enfant étu-« die l'*Abécé.* »

Chez les Latins, le mot *litera* (lettre), écrit d'abord *litura*, signifia une *raie*, un *trait*, formés, soit avec une pointe dure sur un corps poli, soit avec une pointe souple, enduite d'un liquide gras, coloré, que la main promène sur un corps lisse, de couleur différente (*): or comme certaines formes et combinaisons de ces *raies* ou *traits* furent affectées à figurer les sons élémentaires du langage, le nom spécial de *litera* finit par leur rester approprié.

Au lieu de ce *mot*, les Grecs disaient *gramma*, *grammatos*, d'où est venu celui de *grammaire*, qui, d'abord en un sens direct, a désigné l'art mécanique de *tracer des lettres*, puis par extension, a signifié l'art de peindre les idées (que rappellent ces lettres), l'art d'*écrire*, dans le sens abstrait ou intellectuel.

On a donné le nom de *sons élémentaires* à

(*) Les anciens Latins écrivirent souvent avec un stylet d'acier sur des tablettes de bois poli, tantôt nud, tantôt garni d'une couche de cire. Chez les *Indous* modernes on écrit encore quelquefois avec un tel stylet sur des feuilles de palmier: l'on en voit des échantillons à la Bibliothèque Royale.

ceux qui composent les mots d'une langue, et qui, formés d'une seule *émission de voix*, ne peuvent se diviser ni se décomposer: par exemple A, O, B, D.

Les hommes studieux qui se sont occupés de l'art d'écrire, les *grammairiens*, semblent s'être accordés de tout temps à diviser ces *éléments* de la parole en deux classes principales, qu'ils ont nommées, l'une les *voyelles*, l'autre les *consonnes*.

Dans la langue française on ne peut douter que le mot *voyelle*, ne vienne du latin *vocalis*, signifiant un son *vocal*, un son de la voix: cette origine serait encore plus évidente, si, comme il y a lieu de le croire, les Latins du moyen âge ont prononcé *ca*, en mouillant le *c*, et s'ils ont dit *vokialis* (*kia*, d'une seule syllabe); ajoutez que le peuple altère volontiers *a* en *e*: qu'au lieu de *panier*, *charbonnier*, *charruer*, il dit *penier*, *cherbonnier*, *chéruer;* et que probablement il a dit *vokélis :* nous verrons par la suite les causes naturelles et les exemples fréquents de ces altérations : suivons notre sujet.

Qu'est-ce qu'une voyelle ? qu'est-ce qu'une consonne ?

Ici se présente un cas singulier, et qui cepen-

dant est commun à d'autres branches de nos connaissances; dès le bas âge on nous a inculqué l'usage mécanique des mots *voyelle* et *consonne;* maintenant si nous voulons nous rendre un compte clair du sens de ces mots et de l'objet qu'ils représentent, nous sommes étonnés d'y trouver de la difficulté: par autre cas bizarre, il arrive que nos maîtres ne sont guère plus habiles; car, en remontant jusqu'aux Latins, je n'ai pas trouvé de grammairien qui ait donné de définition claire et complète de la voyelle et de la consonne: le lecteur peut parcourir les auteurs compilés par le docte *Putschius;* feuilleter, comme je l'ai fait, les grammairiens français, depuis Jacobus Sylvius (*), les Anglais, depuis John Wallis, et les plus connus chez les Allemands, les Italiens, les Espagnols, il se convaincra que le plus grand nombre a omis, ou éludé la question, et que les autres ne l'ont traitée que d'une manière incomplète et superficielle : pourquoi

(*) Jacques Dubois, médecin d'Amiens, qui en 1531 publia et dédia à la reine de France un traité latin intitulé, *Isagoge in linguam gallicam unâ cum ejus grammaticâ latino-gallicâ*, paraît être le plus ancien grammairien français; comme chez les Anglais, le mathématicien John Wallis, auteur en 1664 d'une *Grammatica linguæ anglicanæ*, où quelques vues judicieuses sont mêlées aux paradoxes systématiques du temps.

cela? parce que, pour la résoudre, il eût fallu connaître anatomiquement les organes qui forment la parole, étudier leur jeu mécanique en cette opération; or les *scholastiques*, sur-tout chez les anciens, livrés à leurs argumentations abstraites, se sont rarement avisés d'étudier de si près la nature : ce n'a été qu'en ces derniers temps que toutes les sciences se prêtant la main, l'on a vu des médecins porter leur esprit observateur vers cet objet, dans l'intention de soulager les *sourds-muets* (*) : et telle est la subtilité de ce sujet que l'on ne peut pas dire qu'ils y aient entièrement réussi : néanmoins en ajoutant quelques traits à leur définition de la voyelle, nous croyons pouvoir la définir exactement de la manière suivante;

§. II.

De la Voyelle.

« La voyelle est un son simple, indivisible, « émis par le gosier (humain ou autre) lequel

(*) Le premier auteur connu de ce genre est *Jean Conrad Amman*, médecin suisse, établi à Amsterdam vers 1690. Il fut en relation avec John Wallis. L'épître où il développe sa théorie a été traduite en français en 1768, par *Préau de Beauvais*, médecin à Orléans, sous le titre

« son affecte l'ouie d'une sensation uniforme, « sans égard aux tons musicaux, ni aux mesures « de poésie que l'on peut lui donner. »

Par exemple, quand je profère le son A, il n'importe que je le chante sur les divers tons de la gamme, ou que je le scande bref ou long dans les vers d'Horace ou de Virgile; l'oreille n'entendra pas moins constamment le même son A, la même voyelle A; mais si, par un léger changement dans le gosier, ou dans l'ouverture de la bouche, je profère le son E ou le son O, ce n'est plus la même voyelle que l'on entend; c'est un autre individu de la même espèce qui, à raison de sa différence, veut être peint par un signe différent, par une autre lettre que A.

De ce fait il résulte clairement que, si chaque degré d'ouverture de la bouche, si chaque forme diverse de ses cavités, si chaque état du gosier, produisent, ou peuvent produire des voyelles différentes et distinctes l'une de l'autre, il pourra en apparaître, en exister un nombre plus ou moins grand, par exemple, quinze ou vingt : et

---

de *Dissertation sur la parole*. C'est l'ouvrage d'un homme estimable pour les intentions, mais dont l'esprit indécis entre l'évidence des faits naturels, et les préjugés d'une éducation visionnaire, est plein de contradictions, d'incohérences, et de faux aperçus.

réellement nous allons voir que l'analyse de quatre ou cinq alfabets, seulement des langues vivantes, en fournit presque ce dernier nombre, tellement distinctes qu'on ne peut les substituer ou les confondre, sans changer le sens des mots.

Il peut se faire que quelques disciples des vieilles doctrines prétendent que cette opinion a contre elle les décisions des anciens *philosophes*, nos maîtres, qui ont déclaré, les uns qu'il faut compter sept voyelles, parce qu'il y a sept sons musicaux, par analogie aux sept sphères célestes : les autres qu'il n'y a que cinq voyelles, parce qu'il n'y a dans le monde physique que cinq éléments radicaux : d'autres enfin qu'il faut les réduire à trois, parce qu'il n'y a selon eux que ce nombre dans l'alphabet hébreu, qu'ils disent émané de Dieu même, ou parce que c'est le nombre de la triade divine de Platon, etc., etc. Ceux qui font sérieusement de telles objections nous n'avons rien à répondre, sinon que les opinions et les réputations sont des choses de circonstances, par conséquent variables comme elles : que si Platon, Pythagore, et autres visionnaires, revenaient au monde, leur philosophie serait aujourd'hui très-différente, ou leur considération tomberait nulle. Quant aux prêtres

égyptiens et chaldéens, dont ils furent les disciples, il n'est pas étonnant que leur régime monastique décrit par *Porphyre* (*), en exaltant le genre nerveux à force de jeûnes, de veilles, de solitude, et de méditation, dans un climat ardent, en ait fait des rêveurs hypocondriaques, *inspirés* (selon le peuple ignorant), et délirants selon la saine médecine; ainsi donc, sans égard à leurs idées mystiques, nous disons que dans l'ordre physique, dans le système mécanique du langage, le nombre des voyelles n'est pas limité; qu'il peut s'étendre selon les habitudes des peuples, selon la finesse de l'ouie, dont les insulaires des mers du Sud nous ont offert en ces derniers temps des exemples singuliers en leurs idiômes *désossés* de consonnes.

Une difficulté nous reste à résoudre, savoir en quoi et comment le *son voyelle* diffère du son musical, lorsque d'ailleurs l'un et l'autre procèdent des mêmes organes.

Pour bien entendre cette question, il est nécessaire d'avoir une idée du moins approximative de la formation mécanique de la voix; je n'en ferai point une description anatomique, les

(*) *De Abstinentiâ animalium.*

gens de l'art n'en ont point besoin, et leur nomenclature grecque serait une obscurité de plus pour la plupart de mes lecteurs, qui me dispenseront de trop de précision, pourvu qu'en résultat j'aie été clair.

Dans l'homme comme dans tous les animaux, la voix provient de la gorge, où elle est formée par un mécanisme compliqué mais très-ingénieux, comme tout ce que fait la nature : ce mécanisme est du genre des instruments à vent et à *anche*, tels que l'orgue, la musette, le haut-bois, le basson, etc. Le poumon fait office de soufflet, le larynx contient l'anche résonnante, et les cavités de la bouche et du nez sont le cornet variable où se modifient les sons : je m'explique.

Le larynx est cette *grosseur* que chacun se plaçant devant un miroir, le cou découvert, peut remarquer à sa gorge. C'est ce que le peuple appelle *morceau d'Adam*, *pomme d'Adam*. Si l'on tâte avec les doigts cette grosseur, l'on s'aperçoit qu'elle est composée de lames cartilagineuses qui en forment une sorte de petite boîte ou petit tambour, susceptible d'être haussé, baissé, resserré, dilaté, selon le jeu des muscles destinés à cet effet : de cette petite *boîte creuse*,

descend d'une part vers la poitrine un tuyau également cartilagineux, appelé *trachée-artere*, qui se termine dans le poumon, et s'y ramifie en une multitude de petits tuyaux : d'autre part, en haut vers la gorge, cette boîte a une issue qui ne peut se voir par la bouche, attendu que cette issue placée vers la racine de la langue, est encore recouverte d'une *petite* soupape mobile, qui la clôt au besoin. Cette soupape est l'*épiglotte*. Ici est le jeu subtil de l'instrument. Cette soupape charnue faisant partie de la langue, et semblable à une feuille de pourpier, se couche en arrière quand on veut avaler; en se couchant elle couvre et bouche une concavité, comme celle d'un petit cuilleron dans lequel est une *fente* longue de cinq à six lignes, sur une largeur variable de demi-ligne à une ligne et demie: cette fente est la *glotte* par laquelle l'air descend d'abord dans la boîte du larynx, puis dans le tuyau de la trachée, et enfin dans les mille tuyaux du poumon. C'est à cette *glotte* ou fente que l'air fortement rechassé par le poumon, se trouvant serré par le jeu des petits muscles tendus produit, en s'échappant de force, les vibrations des cartilages et de leurs fines membranes, dont il apporte à notre oreille la perception

que nous appelons *le son;* ce *son,* à l'instant où il est produit, est immédiatement musical, parce que soit haut ou bas, soit grave ou aigu, il correspond déja nécessairement à un ton de la gamme; l'on peut bien dire aussi que déja il est *voyelle*, c'est-à-dire qu'il a une des formes du *son* parlé; mais il ne l'a point nécessairement: Pourquoi cela? parce que si vous supprimiez toute la cavité de la bouche et celle du nez, le *son* ne continuerait pas moins d'être entendu et d'être correspondant à un ton de la gamme, par conséquent d'être *musical;* mais il ne serait plus un *son* descriptible par aucune *voyelle*, ni applicable à aucune d'elles. Il ne serait pas encore une *voyelle:* pour devenir ce nouvel être, il faut qu'il se soit déployé dans les cavités de la bouche et du nez, qu'il y ait revêtu une des formes distinctes, sous lesquelles il arrive à l'ouïe, en lui causant des sensations diverses: ce sont ces cavités de la bouche et du nez qui, prenant des dimensions diverses de capacité, des rapports divers de situation, concourent avec les divers degrés d'ouverture de la bouche et d'écartement des deux lèvres à mouler les ondulations de l'air sonore, et à le faire retentir de diverses manières selon les lois des cavités acoustiques.

La question résumée se trouve réduite aux deux termes simples qui suivent:

Le *son musical* est formé dans et par l'anche de la glotte;

Le *son voyelle* se forme dans et par les cavités de la bouche et du nez.

Examinez ce qui se passe dans la formation de *o* et de *i;* pour *o*, votre bouche forme une cavité considérable entre la langue et le palais; c'est une sorte de voûte où le son s'arrondit et s'approfondit: pour *i* au contraire, votre langue touche presque le palais, il ne reste qu'un mince espace où le son *s'amaigrit* et *glapit;* ouvrez un peu plus le passage, vous aurez une autre voyelle, par exemple, *e*, ainsi du reste. Passons à la *consonne* qui jusqu'ici a opposé plus d'obstacle, et n'a pas été complètement éclaircie.

§. III.

De la Consonne.

Le mot *consonne* en son origine latine signifie *sonner avec:* on comprend bien que c'est avec la voyelle; mais quel est cet *être* qui sonne avec la voyelle et qui n'est pas elle? Si cet être sonne, y a-t-il deux sons, deux voyelles? non pas,

disent les grammairiens, la consonne n'est pas sonore.—En ce cas, réponds-je, voilà un être qui *sonne*, et qui pourtant n'est pas sonore: expliquez-moi ce mystère. Les grammairiens me disent, la consonne est une *lettre muette*, une lettre qui de soi ne peut faire un son.

Je réponds, la consonne n'est point d'abord *la lettre* quelconque, parce que la lettre n'est que le signe fictif d'un objet donné: la consonne est cet objet lui-même; quel est-il? voilà ce que je demande. Ils finissent par dire *la consonne est une articulation, une modification*, etc.

J'analyse ces mots, et je dis qu'*articulation*, en son sens radical signifie un *nœud* (ἄρθρον) qui joint deux choses : ici la voyelle est une de ces choses ; définissez-moi l'autre : le mot *modification* signifie manière d'être : il ne s'agit pas ici de la manière; il s'agit de l'*être* même qui se lie au son: montrez-moi cet *être*.

Le lecteur, qui trouve ici la substance de presque toutes les grammaires anciennes et modernes, s'aperçoit que rien n'est défini, et que les auteurs ne se sont pas compris eux-mêmes, faute de comprendre le fond de la chose: pourquoi cela? parce que les Latins, dont nous sommes les échos, comme ils furent les échos

des Grecs, ont trouvé plus commode d'imiter la garrulité de leurs maîtres, que d'étudier l'opération de la nature en son propre instrument. Voyons si en employant cette dernière méthode, nous n'acquerrons pas plus de véritables lumières.

Je me demande qu'est-ce qu'une *consonne?* que dois-je entendre par ce mot? je m'en propose un exemple, et prenant à la main un miroir pour étudier les mouvements de ma bouche, je prononce la syllabe *Ma :* mon oreille, qui a reçu le son *a,* s'aperçoit qu'il est précéde de *quelque chose*, qu'il s'agit de définir, parce que ce *quelque chose* est la consonne elle-même.

Je répète mon expérience plus attentivement : j'en étudie le détail; je remarque 1° que pour proférer *Ma*, mes lèvres, d'abord séparées, se sont rapprochées et jointes; qu'elles se sont mises en *contact*, et ont clos ma bouche; 2° que l'air sonore voulant en sortir a fait un léger effort, lequel séparant mes lèvres, a porté à mon oreille la sensation du petit bruit *non sonnant*, causé par la rupture du *contact :* j'en conclus que c'est ce bruit, ou plutôt le contact même dont il dérive qui est ce qu'on appelle la *consonne.* Je prends pour autre exemple la

syllabe *Ba ;* j'y trouve le même mécanisme, excepté que le contact de mes lèvres a été plus serré, et que mon oreille a reçu la sensation d'un effort plus sec pour les séparer. J'examine encore la syllabe *Pa;* j'y trouve toujours la même chose, excepté que mon oreille a senti un degré de contact et de rupture plus ferme et plus fort: je m'affermis dans ma première conclusion, et je dis que la *consonne* n'est pas autre chose que le *contact* de deux ou de plusieurs parties de la bouche, rendu sensible à l'ouie, par le bruit sourd de sa rupture.

J'étends mes recherches à d'autres exemples; j'analyse la syllabe *Fa;* j'observe que le contact se fait de la lèvre inférieure au dentier supérieur, et parce que les interstices des dents laissent filtrer de l'air pendant le contact, je dis qu'ici le contact n'est pas *clos* et entier, comme celui des deux lèvres; mais il n'en est pas moins un contact, dont je trouve les analogues dans les syllabes *va, ja, cha, za, la, ra*, etc.

Nous posons pour conclusion qu'il y a deux classes de consonnes; l'une celle des consonnes où le contact est parfaitement clos; l'autre celle des consonnes où le contact laisse échapper de l'air: les anciens qui, comme nous, remarquèrent

ces deux états, ont cru les bien définir en appelant *muettes* les consonnes parfaitement closes, et *sémi-voyelles* les consonnes imparfaitement closes : mais on ne doit point admettre cette définition; car si, comme il est vrai, la voyelle est essentiellement l'*être sonore*, on ne peut donner son nom à un bruit qui ne *sonne* pas. Or ce bruit qui a lieu dans les consonnes *ja*, *cha*, *la*, *va*, etc., n'est autre chose que celui du *souffle*, ou *air non sonnant*, qui s'échappe par les interstices qui lui sont laissés : il est contraire au bon sens d'appeler demi-voyelles ce que l'on reconnaît pour être des *consonnes;* mais il a été naturel, quand on n'a pas eu l'idée juste de l'un de ces *êtres*, d'en donner une définition fausse ou imparfaite.

Ce sont de semblables théories scholastiques qui ont causé de tels embarras pour définir et classer l'aspiration : beaucoup de grammairiens ont refusé de reconnaître son signe, la lettre *h*, pour une lettre digne de tenir place dans l'alfabet : d'autres ont voulu nier que son type fût un élément de prononciation; heureusement la question se trouve résolue par la pratique même de plusieurs nations civilisées et lettrées, dans les langues et l'écriture desquelles l'aspi-

ration, c'est-à-dire son signe, fait constamment office de consonne : et cela à juste titre, puisque l'aspiration se compose d'un *souffle sec*, que l'oreille sait distinguer, alors même que s'y joint un son plus ou moins marqué : pour nous, en notre théorie, par cela même que ce souffle n'est pas sonnant, nous le considérons comme un corps solide en contact avec un autre (lequel est la membrane de la glotte plus ou moins tendue); et par conséquent comme formant consonne, quand une voyelle se joint à lui pour le rendre plus perceptible.

Nous pensons donc pouvoir définir d'une manière correcte et générale l'élément de la parole appelé consonne, en disant :

« La consonne est le contact plus ou moins « complet de certaines parties de la bouche, telles « que les lèvres, les dents, la langue, le palais, « le voile du palais, lequel contact affecte l'ouie « d'une sensation indivisible et distincte de ce « qui la suit ou la précède, soit voyelle, soit « autre contact ou consonne. »

Maintenant il peut se faire que quelque lecteur, guidé par ses habitudes, présente comme une objection le raisonnement suivant : S'il est vrai que chaque contact qui frappe l'ouie d'une sen-

sation simple et distincte soit un individu consonne, tenant sa place particulière dans l'alfabet, l'on devra donc admettre et compter autant de consonnes qu'il pourra se former de tels contacts.

Oui sans doute, cela nous semble incontestable, mais nous ajoutons que pour les consonnes comme pour les voyelles, le possible idéal est tout-à-fait oiseux à chercher; il suffit au besoin de la science de connaître ce que la pratique la plus répandue des nations rend utile et démonstrable. Or, si nous trouvons que les alfabets comparés de dix ou douze langues principales, vivantes, ne donnent guère plus de vingt voyelles, ni plus de trente-deux à trente-quatre consonnes, il nous sera permis d'appeler *alfabet général* le tableau que nous en aurons dressé, et cela, jusqu'à ce que des recherches plus étendues aient découvert de nouveaux éléments, soit dans ces idiômes, soit dans d'autres moins connus.

§. IV.

Résumé du Chapitre.

Avant de procéder à ce tableau, résumons ce que les antécédents viennent de nous donner d'idées claires, propres à nous servir de règle et de principes.

1° L'alfabet en général est une liste métho-

dique de lettres que l'on est convenu d'employer pour figurer les sons ou prononciations élémentaires d'une langue quelconque.

2° Les lettres sont des traits de forme déterminée, établis par convention pour rappeler aux yeux les sons fugitifs de la parole.

3° Ces sons n'étant eux-mêmes que d'autres signes établis par convention pour rappeler à l'entendement les sensations et les idées qui l'ont affecté, il s'ensuit que par un artifice ingénieux, les lettres sont devenues les signes des idées, les instruments de la pensée.

4° Tous les éléments de la parole paraissent se réduire à deux branches distinctes ; l'une, le son indivisible de la voix, ce que l'on appèle *voyelle;* l'autre, le contact également indivisible de quelques parties solides de la bouche, ce que l'on appèle *consonne.*

5° Lorsque ces deux éléments sont unis l'un à l'autre, ils forment ce que l'on appèle une *syllabe*, mot qui, dans son origine grecque, signifie *union de deux choses dont l'une enveloppe l'autre*, de manière que les deux ensemble forment une chose complète (*).

(*) Συν-λαβὴ, simul comprehensa (res), vient de σὺν λαβέω,

6° La syllabe a plusieurs manières d'être ou de se présenter : si elle se compose d'une consonne suivie d'une voyelle, c'est une syllabe directe : par exemple, bé, po, da.

7° Si la voyelle vient la première suivie d'une consonne, c'est une syllabe inverse, par exemple, ab, id, od.

8° Enfin la syllabe peut se composer d'une voyelle entre deux consonnes, par exemple, rat, bac, mol : cet état se désigne assez bien par l'épithète de syllabe *close* ou *fermée ;* de syllabe *parenthèse*, vu la ressemblance de cette figure (=) où les deux crochets représentent les deux consonnes. Les Orientaux, chez qui ce genre de syllabe donne lieu à d'importantes règles de grammaire, s'en sont beaucoup occupés, comme nous le verrons.

9° Dans le sens strict du mot *syllabe*, la con-

---

simul unàque capio. On dirait que les inventeurs de cette expression ont eu l'idée d'un fruit, tel que *la noix*, et sur-tout *la moitié* de la noix, dont l'écorce creuse et sans vie par elle-même, enveloppe le fruit qui lui donne sa valeur. Séparez le fruit de l'écorce, elle reste un corps sans action, sans *vie :* n'est-ce pas une image de la consonne qui, privée de la voyelle, est *muette* ou *morte*, selon l'expression des grammairiens occidentaux, et *quiescente*, ou *privée de mouvement*, selon les grammairiens orientaux, ainsi que nous le verrons.

sonne *seule* n'en peut former une, puisque sans voyelle c'est un être *muet;* mais les grammairiens ont dit, et semblent avoir droit de dire, que la voyelle *seule* peut former *syllabe*, parce que quoique seule, elle forme une *portée de voix* complète, une prononciation entière, telle qu'est la *syllabe.*

10° Maintenant, quant aux lettres, alors que les *voyelles* et les *consonnes* sont des êtres simples non divisibles à l'ouie, il s'ensuit que leurs signes représentatifs, dans un système alfabétique bien organisé, doivent participer à leur nature : par conséquent il doit être de principe général et constant que chaque voyelle, chaque consonne ait pour signe représentatif une *seule* et *même* lettre appropriée, invariable, et qu'une lettre ainsi appropriée ne puisse jamais servir à figurer un autre modèle.

11° Il s'ensuit encore qu'une seule voyelle, une seule consonne ne puisse jamais être figurée par deux ou par trois lettres : comme par inverse une lettre seule ne doit jamais représenter deux voyelles, ni deux consonnes, ni même une syllabe, puisque la syllabe est composée de deux éléments.

12° En un mot, la perfection de l'alfabet con-

sistera à ne donner à tous et chacun des éléments prononcés qu'autant de signes qu'il y aura de modèles : et l'écriture sera un tableau représentatif si exact, si scrupuleux de la prononciation, que tous les détails de celle-ci se trouveront retracés strictement et complétement dans celui-là.

Après l'exposition de ces principes, que nous croyons d'une évidence et d'une simplicité incontestables, ce serait un travail curieux et instructif que de passer en revue les divers alfabets de l'Europe, pour leur en faire l'application, et montrer jusqu'à quel point ils s'en écartent ou s'y conforment : le lecteur ne verrait pas sans surprise que des peuples fiers de leurs progrès dans les sciences et les arts, soient restés si fort en arrière dans la science la plus élémentaire de toutes, dans celle même qui sert de base à l'édifice si vaste, si compliqué de la civilisation; car sans l'alfabet, sans ces *petits pieds de mouche* (les lettres), que l'on est tenté de mépriser, où seraient nos bibliothèques, nos précieux recueils de lois, nos livres de morale, de mathématiques, de physique, de poésie, nos dictionnaires, nos grammaires, nos imprimeries, nos manuscrits? Que serait le langage lui-même,

quand nos grammairiens ont démontré qu'il n'a dû son développement qu'à l'heureuse invention des signes fixes par qui la mémoire vacillante et fugace s'est fait un solide et permanent appui. N'est-il pas clair que sans l'alfabet l'espèce humaine serait encore, sinon tout-à-fait barbare, du moins très-peu développée en civilisation; et si par la suite de nos recherches, nous venions à prouver que l'alfabet cru primitif, celui des Phéniciens, est bien plus grossier, plus imparfait qu'on n'a voulu le croire, ne sera-ce pas une autre preuve de cet état général de l'esprit humain à l'époque où il fut inventé? L'homme fatigué de son ignorance, mécontent des équivoques, des confusions du genre de peinture mal-à-propos nommée écriture hiéroglyphique, se saisit avidement d'un instrument qu'avec raison il jugea plus efficace, plus heureux; il l'employa sitôt qu'il le trouva capable de service, sans se donner le temps de le porter à plus de perfection : les habitudes s'établirent, et il a fallu que des secousses accidentelles vinssent ensuite les rompre, pour que les inconvénients sentis par expérience fissent soumettre l'art à un nouvel examen.

On peut dire que depuis l'adoption, et en

même temps la modification de l'alfabet phénicien par les Grecs, aucune amélioration, aucun progrès n'a été fait dans la chose. Les Romains, vainqueurs des Grecs, ne furent à cet égard, comme à bien d'autres, que leurs imitateurs. Les Européens modernes, vainqueurs des Romains, arrivés bruts sur la scène, trouvant l'alfabet tout organisé, l'ont endossé comme une dépouille de vaincu, sans examiner s'il allait à leur taille : aussi les méthodes alfabétiques de notre Europe sont-elles de vraies caricatures : une foule d'irrégularités, d'incohérences, d'équivoques, de doubles emplois se montrent dans l'alfabet même italien ou espagnol, dans l'allemand, le polonais, le hollandais; quant au français et à l'anglais, c'est le comble du désordre : pour l'apprécier, il faut apprendre ces deux langues par principes grammaticaux : il faut étudier leur orthographe par la dissection de leurs mots. L'inconvénient de cet état de choses est d'autant plus grave, qu'outre la difficulté d'apprendre l'idiôme lui-même, il y a danger et presque impossibilité d'y porter remède : car si l'on veut plier l'orthographe vieillie à la prononciation nouvelle et variable, on efface la trace précieuse des origines étymologiques. Je laisse

donc aux grammairiens de chaque langue d'Europe l'honorable, mais épineux travail d'en réformer l'alfabet, et me bornant à la tâche que je me suis créée dans une direction nouvelle, je vais retirer de ces diverses langues toutes les prononciations, voyelles et consonnes, qu'elles contiennent, en dresser un tableau régulier et complet dans l'ordre que dicte la nature des choses, ensuite par la confrontation de ce tableau à celles des langues orientales que je connais, et par l'addition des prononciations différentes et nouvelles qu'elles me fournissent, dresser sinon un alfabet général, du moins un premier essai, qui déja sera un instrument d'une extrême commodité, et d'une application aussi facile qu'utile à l'universalité des langues.

CHAPITRE II.

Recensement de toutes les Voyelles usitées en Europe.

§. Ier.

Origine commune des Alfabets de l'Europe moderne.

On sait que les alfabets de l'Europe moderne ne sont que l'alfabet latin adapté aux idiômes nouveaux qui, après le démembrement de l'empire romain, se formèrent du mélange du peuple vaincu avec les dialectes *scytho-gothiques* que parlaient les sauvages vainqueurs venus du Nord. Il fallut du temps pour former ces jargons : lorsqu'enfin ils eurent pris quelque consistance par plus de fixité dans les gouvernements, les gens d'église et d'administration ne tardèrent pas de vouloir écrire ce qui était parlé. Ces écrivains se trouvèrent embarrassés par des prononciations que le grec et le latin nomment *barbares*, c'est-à-dire hors de leurs habitudes. Ils remarquèrent des

voyelles et des consonnes nouvelles, inconnues à la langue savante; on sentit la nécessité de les peindre par des signes particuliers; mais parce que dans l'état d'ignorance générale qu'avaient amenée des guerres continues, personne ne possédait les principes d'une science aussi subtile, aussi délicate que celle de la grammaire en ses éléments, les écrivains de chaque nation, la plupart *moines*, firent sans beaucoup de discernement des comparaisons de sons, des combinaisons de lettres, qui, aujourd'hui soumises à un examen judicieux, ne présentent qu'incohérence et désordre. En outre, comme les peuples furent isolés par un état permanent d'hostilité, la formation de leur alfabet se fit d'après des idées diverses : une même prononciation fut peinte par des lettres différentes, et une même lettre servit à peindre des sons différents. Aujourd'hui que les communications, devenues faciles, ont rendu ces discordances plus saillantes, et, qu'en lisant les mêmes mots, on s'est aperçu que l'on ne s'entendait pas, l'on a commencé de sentir le besoin d'un type uniforme, d'un modèle régulier et commun, auquel on pût rapporter tous les points individuels qui en divergent. C'est en cette intention, et pour arriver à

ce premier but, que j'ai dressé le tableau suivant de toutes les prononciations qui me sont connues en Europe, rangées en un ordre méthodique nouveau, fondé sur une étude réfléchie des analogies ou des dissemblances.

§. II.

Détail des Voyelles européennes.

Pour rendre intelligibles au lecteur les diverses prononciations soit voyelles, soit consonnes, dont je veux lui exposer le tableau, je ne puis employer ni la méthode de ceux qui croient pouvoir fabriquer des automates parlants, à l'imitation de l'automate flûteur de Vaucanson (*), ni la méthode des instituteurs de sourds-muets, qui, comme le médecin Amman, croient pouvoir décrire les voyelles et les consonnes par la position anatomique que prennent les organes de la bouche pour former chacune d'elles. Quiconque

(*) Un livre récent et digne d'estime, intitulé, *Education physique de l'homme*, un volume in-8°, 1815, chez Treuttel, m'indique à son chapitre IX (où il traite de la parole), un essai de ce genre, fait par *Kempeln*. Je ne puis le juger, ne sachant pas l'allemand; mais si Kempeln n'a trouvé que douze voyelles en Europe, et si dans les consonnes il juge que *p* n'est pas la forte de *B*, selon les citations de M. Friedlander, on a lieu de croire qu'il n'est pas dans la route du vrai.

étudiera ce sujet avec attention se convaincra que dans l'acte de la parole, la nature agit par des nuances trop fines, trop subtiles, pour être traduite par des moyens si mécaniques. Je n'en connais qu'un seul efficace : c'est d'entendre les prononciations de la bouche même des personnes qui en ont l'habitude : et telle est la delicatesse de la chose en elle-même, que si cette habitude n'a pas été contractée dès le bas âge, les organes deviennent avec le temps inhabiles, et comme rebelles à les proférer : nous en avons l'exemple dans les Espagnols et les Italiens pour qui la prononciation de l'*u* (dans *mur*, *futur*), si facile aux Français et aux Turcs, est d'une extrême difficulté : les Français, les Allemands, les Italiens, élèvent la même plainte contre le *th* anglais, si facile à cette nation ainsi qu'aux Grecs et aux Espagnols. Les Anglais de leur côté, comme les Français, se récrient sur la dureté apparente du *jota* espagnol ou *ch* allemand (dans *buch*, *nacht*), etc. Je supposerai donc que mon lecteur est exempt de ces préjugés, et qu'il a la connaissance acquise, ou la possibilité de connaître par consultation auriculaire les voyelles et consonnes que je vais recenser. Je commence par les voyelles.

D'après les recherches que j'ai faites sur ce sujet, il me semble que le nombre total des voyelles diverses usitées dans les langues d'Europe ne se monte pas à plus de dix-neuf, y compris les quatre *nasales*. Voyez le tableau des voyelles, à la fin de ce chapitre.

Dans ce tableau, je n'ai point disposé leurs *signes*, c'est-à-dire les *lettres*, selon l'usage accoutumé, parce que le mélange des voyelles et des consonnes qui a lieu dans tous nos alfabets est une confusion de choses essentiellement différentes, qui tend à prouver que l'alfabet primitif dont ils dérivent, n'a point été une invention systématique, dressée par calcul de principes, et organisée d'un seul et même jet; mais plutôt le résultat progressif d'un premier aperçu peut-être autant fortuit qu'ingénieux, dont l'auteur se serait hâté de faire l'application pratique, sans prendre le temps, ou sans avoir l'art de bien connaître les éléments philosophiques de sa chose : ce que les anciens nous disent d'un premier alfabet qui n'aurait eu que seize à dix-huit lettres, viendrait à l'appui de mon idée.

J'ai conservé l'A en tête des voyelles, non à raison du droit divin que lui attribuent d'anciens rêveurs scholastiques, qui, ne comprenant

rien à l'origine naturelle des choses, ont par-tout supposé des causes fantastiques, et ont voulu que l'alfabet fût une invention du dieu *Thaut* ou du dieu *Ménou;* ni parce que de prétendus physiciens l'ont regardé comme le premier *son naturel* proféré par l'homme en naissant, comme si les accoucheurs n'attestaient pas que sur vingt enfants nouveau-nés, dix crient en È quand dix crient en A; et comme s'il était probable que l'observateur subtil qui le premier s'avisa de peindre les sons, n'eût pas eu des motifs d'intérêt personnel autrement stimulants que la fade curiosité de guetter les enfants à naître, pour savoir comment ils crient. De si puériles raisons prouvent seulement l'enfance du raisonnement dans leurs auteurs; et comme il vaut mieux avouer franchement ce qu'on ignore, que de fausser son jugement par de sottes croyances, nous dirons que personne n'a encore deviné pourquoi la lettre A se trouve en tête de tous les alfabets : et cependant nous lui conservons cette place, ne fût-ce que parce qu'étant le signe d'une voyelle *ouverte*, elle nous offre le moyen de passer de proche en proche des plus *ouvertes* aux plus *serrées*.

Nos grammairiens français sont d'accord que

la lettre A, quoique seule de son espèce en notre alfabet, peint réellement deux voyelles bien distinctes l'une de l'autre dans la prononciation : l'une de ces voyelles se trouve dans les mots *Paris* (ville), *ami*, *attaqua*, *frappa*, *patte* (d'oiseau), *tache* (d'huile) ; on appelle bref cet *a*, et l'on a tort ; car il peut se solfier, aussi bien sur une note blanche que sur une double croche. Le nom d'*a* ouvert ne le qualifie guère mieux, car on peut le faire entendre en ouvrant très-peu la bouche, comme l'avouent les observateurs.

C'est une véritable difficulté que de donner des épithètes aux voyelles, de vouloir les caractériser par la sensation qu'elles causent, ou par leurs moyens de formation. D'autre part, les classer géométriquement, comme a fait le mathématicien anglais *John Wallis*, qui compte trois *labiales*, trois *dentales*, trois *palatales*, est une erreur aussi manifeste en son prétexte qu'inutile en sa pratique. Ce classement est vrai pour les consonnes, comme nous le verrons, et sans doute c'est ce fait qui a suscité l'idée de *Wallis* ; mais son application aux voyelles est d'autant plus fausse, que plusieurs d'entre elles peuvent se faire entendre *les mêmes*, quoique l'on ait

Nos.	FIGURE.	DÉSIGNATION.	EXE
1.	a	clair, ou bref, petit *à*	Paris
2.	a	profond, ou long, grand *a*	âme.
			ma
3.	o	clair, ou bref, petit *o*	odora
			(e
4.	ô	profond, ou long, grand *ó*	hôte
5.	où	bref, petit *ou*	chou
6.	oû	profond, grand *oú*	voûte
7.	eù	clair, guttural	cœur
8.	eux	profond, creux	eux,
9....	e	muet, féminin	borne
	...	e gothique	que j
10.	ê	ouvert	fête,
11.	ée	e (sans nom) æ, ē	née,
12.	é	masculin	né, r
13.	i	bref, petit *i*	midi,
14.	î	long, grand *i*	île (e
15.	u	français et turc.	hutte
16. NAZALES.	an		pan
17.	on		son
18.	in		brin
19.	un		un ch

changé l'ouverture des lèvres et de la bouche, ainsi que l'avoue le médecin Amman (*). On ne peut donc désigner que par des épithètes de pure convention les diverses voyelles que peint une même lettre, et comme la chose importante est de bien s'entendre, nous proposons d'appeler petit *a*, ou *a* clair l'*a* prononcé dans les mots *Paris*, *ami*, *frappa*, etc. Nous verrons par la suite le motif et l'utilité de ces noms.

Cet *à* clair est le plus habituel de la langue italienne, et du haut dialecte allemand qui domine en Saxe ; il est aussi très-fréquent dans la prononciation anglaise, et cependant il n'a aucun représentant dans l'alfabet de cette langue; car sur la lettre *a* les Anglais épellent notre *e* français : sur *e* ils prononcent *i*, sur i ils prononcent la diphtongue *aï*, ce qui est un contresens : aussi n'est-il point d'Anglais instruit qui n'avoue que l'alfabet de sa langue est un cahos d'irrégularités : par esprit de justice, j'en dirai autant de l'alfabet français et de son systême orthographique, en sorte qu'ici nous avons le phénomène bizarre des deux peuples de l'Europe qui, ayant le plus et le mieux cultivé l'art du

(*) Page 218.

Tableau Général des Voyelles usitées dans les Langues de l'Europe.

N° Ier.

Face à la page 33.

Nos.	Figure.	Désignation.	Exemples en Français.	En Anglais.	En Allemand.
1.	a	clair, ou bref, petit *à*	Paris, (patte d'oiseau), mal.	habit, rabit, sad, mad.	alabaster, abend.
2.	a	profond, ou long, grand *a*	âme, âge, pâte (de farine), mâle, (sexe).	fall, call, law, bec*au*se.	aal (anguille), ahl (alène): surtout dans le bas-allemand.
3.	o	clair, ou bref, petit *o*	odorat, hotte (d'osier), molle (ore), sol.	rod, gut, nut, cut, lull.	ochs, oft.
4.	ô	profond, ou long, grand *ô*	hôte, haute, môle, saule, pôle.	road, goat, note, coat, foe, whole.	han*o*ver, cr*o*berer, pohle.
5.	où	bref, petit *ou*	chou, sou, trou.	good, wood.	gut; en général *u* dans le haut-allemand.
6.	oû	profond, grand *oû*	voûte, croûte, roue, boue.	rule, book, shoe, move.	uh, buhle, buhlen.
7.	cù	clair, guttural	cœur, peur, bonheur.	très-rare (se trouve dans Burr).	*ö* tödten, göthe, stöcke.
8.	eux	profond, creux	eux, deux, ceux.	*manque.*	*öh* höhe.
9....	e	muet, féminin	borne, grande, ronde.	rul-e, mov-e, prov-e.	bind*e*, blatt*e*.
	...	e gothique	que je me repente.	sir, bird, wat-er, mill-er.	wass-*er*, ab-*er*, hab-en.
10.	ê	ouvert	fête, faîte (de toit), mer, fer.	nail, where, fair, bear	*ä*, *ä*lter, läben, bäten.
11.	ée	e (sans nom) æ, ē	née, nez.	t*a*ke, m*a*ke, sc*a*le, g*a*te.	*e*h, stehlen, sehen, see.
12.	é	masculin	né, répété.	red, bed, he*a*d.	*e*twas, besser.
13.	i	bref, petit *i*	midi, imité, ici.	spirit, hill, still, mill, it.	b*i*tte, gift.
14.	î	long, grand *i*	île (en mer), la bîle.	heat: neel, steal, meal, eat.	ihnen, ihrer.
15.	u	français et turc.	hutte, chute, nud.	*manque* excepté peut-être en *New*-(York).	ü, über, üben, fuchs.
16.	an		pan (de mur).		*an*ker.
17.	on		son (de voix).		*on*kel.
18.	in		brin (d'herbe), pain, pin, peint.		
19.	un		un chacun.		

Nazales.

langage, ont le systême le plus absurde de le peindre. Quels progrès eût donc fait leur littérature, quelle extension eût pris leur langage, si leur systême d'orthographe eût eu seulement la demi-perfection de l'orthographe italienne et castillane?

La deuxième voyelle figurée par *a* se prononce dans les mots français âme, plâtre, gâte, pâte. C'est à tort qu'on l'appèle A long, car il peut se solfier aussi bref que l'autre : l'épithète de A *profond* ou *creux* lui convient mieux, parce que réellement il porte cette sensation à l'oreille, et que pour le prononcer, la bouche forme une plus grande cavité, sur-tout vers son fond.

La différence que nous signalons entre *à* clair et A profond est tellement réelle, que si l'on prononce l'un au lieu de l'autre, le sens des mots en certains cas sera changé : par exemple, lorsqu'on fait entendre à mon oreille (sans que je voie l'écriture) ces deux mots *màl-faible*, je conçois *douleur faible :* si l'on me fait entendre *mâl faible*, je conçois un être masculin faible : si l'on dit *pate*, j'entends *patte d'oiseau :* si l'on dit *pâte*, j'entends *pâte de farine :* si l'on dit *tàche*, j'entends *tache d'huile :* si l'on dit *tâche*, j'entends *tâche de travail : bal*, j'entends la danse ; *bâl*, j'entends la ville de *Basle*, etc.

De semblables différences ont lieu en anglais, par exemple, *fat* signifie gras; *fought* qui se prononce *fât*, signifie combattu; l'orthographe ne fait rien à la chose.

Les grammairiens français qui, dès le temps de François Ier, remarquèrent l'inconvénient de n'avoir qu'un signe pour deux sons, conçurent le dessein d'y remédier: *Jacobus Sylvius* proposa des accents, et après lui peu-à-peu s'est introduit l'usage de distinguer *a* clair par les accents *à á*, et A profond par l'accent circonflexe (â), ce qui en fait deux lettres réellement différentes.

L'écriture anglaise qui n'a point admis l'utile expédient des accents (*), laisse sur la lettre *A* le triple équivoque d'être ou *á* clair comme dans *rábit* (lapin); ou â profond comme dans *hâll* (salle); ou *ée*, *ez*, comme dans *make*, *take* (qu'un Français doit dire *mée-ke*, *tée-ke*): ou même comme *É* masculin dans *surface*, *stomach* (prononcez *sorféce*, *stomék*). Par un autre vice d'alfabet, cette écriture donne deux signes ou lettres à l'indivisible son â dans les mots, *law*, *thaw*, *raw*: *l'habitude apprend tout*, dit-on,

(*) Et cependant Wallis dans sa grammaire nous en produit trois, savoir, â, á, ò. Ce sont sans doute les imprimeurs qui pour la prétendue beauté des planches, les auront fait disparaître.

à Londres, comme à Pekin : cela est vrai, mais le travail inutile use les forces et dévore le temps.

L'â profond est d'un rare usage chez les Italiens et chez les Allemands du *haut dialecte;* il est au contraire habituel dans le *bas dialecte,* qui se parle en Bavière, le long du Rhin, dans le pays de Hambourg, les provinces prussiennes, etc. En France, l'â profond domine dans nos provinces du Nord, tandis que *à* clair domine dans le midi : ce qu'un Normand prononce *báteau*, *báron* : un Languedocien le prononce *báteau*, *báron* : l'observation d'une juste mesure constitue le bon accent, la diction élégante, dont la capitale passe pour être le tribunal et le foyer, encore que le peuple n'y prononce pas correctement.

Deux autres voyelles également distinctes sont représentées par la seule lettre *ó*. L'une (troisième de mon tableau), est ó, que j'apèle *ó* clair, petit *ó*, prononcé dans les mots français *dóré*, *bródé*, *frótté*, et dans les mots anglais *nót*, *clock*, *top*, *but*, *cut*, *shut*, *rod*. L'analogie de cet *ó* avec *á* clair est assez marquée pour que les instituteurs de la langue anglaise conseillent aux Français de prononcer de la gorge un *à* au lieu d'un *ò*,

dans les mots *offer, often, office :* il est certain que l'on peut émettre un son qui laisse l'oreille indécise de savoir s'il est *á* ou bien *ó;* mais pour sentir cela, et pour l'imiter, il faut l'entendre et le bien écouter.

O' clair ou petit *ó*, est le plus usité, et pour ainsi dire, le seul de la langue italienne, qui d'ailleurs le prononce long ou bref à volonté. Comme les Français et les Anglais ont l'habitude de le prononcer plus profond, il en résulte dans leur prosodie italienne un vice d'accent, qui décèle toujours leur qualité d'étrangers.

A cette occasion je remarquerai, qu'entre les Anglais d'une part et les Italiens de l'autre, il y a cette différence notable dans la prononciation de toutes les voyelles, qu'elles ont un son plus clair chez les Italiens, parce que leur bouche plus ouverte laisse passer plus librement le son, qui, de la gorge vient droit frapper l'oreille avec éclat; tandis que chez les Anglais les lèvres moins écartées, sur-tout des deux côtés, retiennent une partie du son entre la langue et l'arrière-palais, où il retentit comme en une concavité, ce qui lui fait porter à l'oreille une sensation de *creux* et de *profond.* La cause de cette différence nationale ne serait-elle pas que

l'habitant de l'Italie, vivant sous un ciel tempéré, même chaud, a pris l'habitude de respirer largement un air frais et pur; tandis que la race anglo-saxonne, ayant toujours vécu sous un ciel humide et froid, a dû craindre de humer un air désagréable, nuisible sur-tout aux dents, et prendre par conséquent l'habitude de prononcer du fond de la bouche en serrant les lèvres. C'est à de telles causes physiques que sont dues bien des habitudes nationales : dans le cas présent, les Français qui tiennent le milieu de toute manière entre les deux peuples dont je parle en sont une autre preuve.

Le second ô (quatrième voyelle du tableau), est le son que j'appèle *ó* profond, grand *ó*, prononcé dans les mots français *pôle*, *môle*, *fantôme*, *saule*, *baume;* et dans les mots anglais *bold* (hardi), *cold* (froid), *coat* (habit), *goat* (chèvre), *road* (route).

La plupart des grammairiens l'ont appelé *ó* long, mal-à-propos, ce me semble, puisqu'il peut se solfier bref : l'épithète de *profond* le caractérise mieux, en ce que réellement la bouche pour le prononcer, forme vers l'arrière-palais une cavité qui lui donne un son creux.

Cet *ó* profond qui a de l'analogie avec l'â pro-

fond, diffère comme lui du son clair, dont il partage le signe (ó) : la preuve en est que si vous dites *côte*, on entendra *côte* d'animal ou de colline ; si vous dites *cóte*, on entendra une *cotte d'arme*, une cote de maille : si vous dites *sóte*, c'est une épithète ; si vous dites *saute*, c'est l'action de sauter : de même *hóte* (pour *panier*), ou *haute* (pour l'élévation), ou *hôte* (pour la personne qui loge), etc. (*).

De semblables différences existent chez les Anglais : si vous leur faites entendre *ród*, c'est une *baguette ;* si vous prononcez *rôd* (road), c'est une *route;* si vous dites *cót* (cut), c'est *coupé; côt* (coat), c'est *vêtement; bót* (but), c'est la particule *mais; bôt* (boat), c'est un *bateau; gót* (gut), c'est *intestin ; gôt* (goat), c'est *chèvre*, etc.

Dans l'écriture de ces deux langues, c'est un vice commun de peindre ce son simple par des combinaisons de lettres, comme en français *eaux*, *hauts ;* en anglais *oa*, *foe*, *toe*, qui ne représentent que *ô*.

(*) C'est pour cette raison que l'oreille dans la poésie n'aime pas que l'on rime ó bref avec ô *long*, comme dans ces vers :

Le bonheur n'est pas sur le trône,
La médiocrité nous le donne.
(DORAT, fable de la Linote.)

Ainsi que son analogue *á*, l'*ó* profond est assez peu fréquent dans la prononciation italienne et dans le haut-allemand : il domine au contraire dans le bas-allemand. Chez les Français, les habitants du nord le prononcent très-souvent là où ceux du midi prononcent ó clair. Un Normand, un Flamand disent *vôtre*, *nôtre;* un Languedocien, un Gascon disent *nóttre*, *vóttre*.

Une cinquième voyelle est *ou* dans les mots français *cou*, *clou*, *genou*, *chou* (légume). Les Allemands, les Italiens l'écrivent par *u* seul, et quelquefois aussi les Anglais; par exemple, dans le mot *rule* (règle) : d'autre fois par *oo;* dans *tool* (outil), *cook* (cuisinier). Chez eux comme chez nous, c'est un vice d'orthographe de donner plusieurs lettres à cette voyelle qui est un son aussi simple que *o* et que *a;* car on ne saurait diviser *ou* en deux.

D'autre part, je dois remarquer que dans les mots français *cou*, *clou*, *genou*, *chou*, le son n'est pas réellement le même que dans les mots *roux*, *doux*, *roue*, *boue* : on pourra dire qu'en ces derniers, *oú* semble plus long que dans les premiers; cependant si l'on y fait attention, l'on peut prononcer l'un aussi bref ou aussi long que l'autre : le fait est que pour prononcer *oú* dans

les mots *roux*, *doux*, *boue*, etc., les lèvres s'avancent davantage en se resserrant comme pour faire la *moue*, tandis que cela n'a pas lieu dans les mots *cou*, *clou*, *chou;* par la suite nous trouverons la différence de ces deux *ou* très-marquée, et pour ainsi dire *constituée* dans les langues orientales; et par cette raison, dès ce moment nous en ferons la distinction, en appelant *óu* clair et petit *ou*, la voyelle des mots *cóu*, *clóu*, etc.: et *oû* profond, grand *oû*, la voyelle des mots *doux*, *roux*, qui me semble identique à celle des mots anglais *rule*, *tool*, *cook*.

Une septième voyelle est *eù* dans les mots français *peur*, *cœur*, *bonheur:* cette voyelle manque aux Italiens et aux Anglais, et cependant mon oreille croit l'entendre chez ceux-ci dans les mots *burr* et *furr*. Elle a lieu chez les Allemands qui la peignent *ö*, et qui écriraient notre mot *cœur* de cette manière (*kör*) : cette voyelle, quoique figurée en français par deux, et quelquefois trois lettres (comme dans les mots cœur, sœur), n'en est pas moins un son aussi simple que *a*, que *o*, etc. : je l'appèle *eù* clair, *eù* ouvert, pour le distinguer du suivant:

(Huitième voyelle). *Eu* dans *eux*, *ceux*, *Dieux*, *mieux*. On se trompe lorsque l'on croit cette

voyelle plus longue que la précédente : elle peut se solfier aussi brève : sa vraie différence est d'être plus *profonde*, plus *creuse*. Il suffit pour s'en convaincre de bien s'écouter en prononçant : *le cœur*, et *je veux ; j'ai peur* et *je peux :* les Allemands prononcent cette voyelle dans *stöbern*, chasser ; *tödten*, tuer ; *stöcke*, bâton, etc. ; ils la peignent à volonté, en ajoutant un *h* après *ö :* par exemple, ils écriraient *föh*, pour *feux*. Les Anglais et les Italiens n'ont pas cette prononciation.

Entre cet *éu clair* dans *cœur*, et *eŭ profond* dans *feux*, toute oreille exercée distingue encore un autre son *eu*, qui n'est ni l'un ni l'autre : par exemple, dans le mot *peu*, *eu* n'est ni comme dans *peux*, ni comme dans *peur*. On pourrait à la rigueur dire que cet *eu* est une autre voyelle, mais je n'insiste pas sur une nouveauté qui serait peu utile. Voyons une huitième voyelle.

La lettre *E*, commune à toute l'Europe, sert chez les Français à peindre jusques à quatre voyelles parfaitement distinctes ; savoir : 1° *e* muet ; 2° *é* ouvert ; 3° *é* fermé ou masculin ; 4° *ée* ou *ez*, qui n'a point de nom, nous allons les décrire.

Je classe pour neuvième voyelle l'*e*, qu'en français on appelle e *muet*, sans doute parce que

toujours placé à la fin des mots il peint un son expirant qu'à peine on doit entendre : le mot étant terminé par une consonne, si on la prononçait *close*, c'est-à-dire sans qu'elle fût suivie d'une voyelle, la bouche resterait fermée, et dans beaucoup de cas, la consonne ne serait point entendue : par exemple, si des mots *frappe*, *jappe*, on ôte l'e final, les lèvres resteront closes sur *p* : or, parce qu'un mécanisme naturel engage toujours le parleur à faire sentir ce *p*, en laissant sortir un *son* léger après lui, les premiers grammairiens ont avec raison trouvé convenable de peindre ce *son* mourant, par un signe qu'aujourd'hui nous appelons *e* muet. C'est à raison de ce mécanisme naturel que cet *e* a lieu également chez les Anglais, dans tous les mots terminés en *e*, par exemple *pile*, *rime*, *style*, etc. Il n'existe pas chez les Italiens ni chez les Espagnols : mais je le trouve chez les Allemands, jouant comme chez nous un autre rôle où il cesse d'être muet, sans changer de figure, et sans que les grammairiens aient noté sa métamorphose. (*).

(*) Je dois excepter *Anthoine Oudin*, secrétaire-interprète du roi, qui, dans sa grammaire dédiée au comte de Waldeck (1645), outre

En effet, écoutons au théâtre un poëte ou un acteur déclamer avec l'accent convenable ces mots :

Que je me repente....

Le grammairien aura beau nous dire que l'*e* final de chaque mot est un *e* muet, notre oreille protestera qu'elle entend distinctement une voyelle sonore, qui tient de *eu* et de *ó*, sans être ni l'un ni l'autre : qu'ensuite nous écoutions avec attention les mots allemands *wasser* (eau), *zimmer* (fleur), *elter* (plus âgé), et les mots anglais *water* (eau), *matter* (matière), *sylver* (argent), nous sentirons que tous ces *e* portent à notre oreille la même sensation que celle des mots français cités, et beaucoup plus forte que celle de l'*e* muet proprement dit, dans *frappe*, *trompe*, etc.

Je viens de dire que dans la prononciation poétique des mots *que je me repente*, le son *e* tient de *éu* et de *ó* clair ; réellement en remontant à son origine, je crois en trouver la preuve dans une altération que les mots de la langue *romane* ont subi en passant dans la bouche des

---

l'*e muet féminin*, remarque qu'il y a un autre *e*, ressemblant à *eu*, lequel se fait sentir dans les mots *me*, *que*, *je*, *ne* ; Oudin aura dû cette observation à la connaissance qu'il avait de la langue allemande

Franco-Germains : ce que cette langue *romane* prononçait *bono*, *rondo*, *grando*, comme on le dit encore en Provence, les *Francs* le prononcèrent *bone°*, *ronde°*, *grande°*, en appuyant sur E final, et le prononçant comme dans *wasse°r*, *elte°r*, *zimme°r :* et si l'on y fait attention, le mot *wasser*, allemand, prononcé *wassre*, à la française, en faisant bien sonner l'*E* final, n'a de différence que dans la position de cet *e* avant ou après *R*.

D'après ces remarques, il me semblerait convenable de ne pas donner à l'*E* muet lorsqu'il expire, le même signe que lorsqu'il est fortement exprimé ; et comme en ce dernier cas je le trouve d'origine *gothique ou allemande*, je proposerais de lui affecter la figure que lui donne cet alfabet, et que nous avons maintenue dans notre écriture de *ronde* (l'*e*). Nous réserverions au véritable *E* muet expirant son habituelle figure de *È* nud.

Je retrouve cet *e* gothique dans tous les infinitifs allemands, finissant en *en*, comme *haben* (avoir), *läben* (vivre), *schlafen* (dormir), etc.

Je le trouve encore bien caractérisé dans les mots anglais *sir*, *bird*, *shirt*, et même dans la syllabe *ure* des mots *pleasure*, *measure*, (prononcez

pléjer, *méjer*), et encore dans la syllabe *on* des mots *bacon*, *fashion*, *faction*, *nation*, (prononcez fachen, née-chen, etc.) (*).

Dans notre langue française le bas-peuple qui conserve souvent les vieux usages, semble avoir gardé la trace de l'origine romane que j'ai indiquée: dans le midi, vous entendrez les enfants crier ma *mērò*, mon *pērò* : vers le nord, ma *mēre*, mon *pēre*, et vers la Bretagne et le Maine, ma *mēran*, mon *pēran*.

Les anciens grammairiens français en donnant au véritable *e* muet le nom de *e* féminin, semblent avoir eu pour raison que dans les adjectifs il sert souvent à marquer le genre féminin: par exemple, *bon*, *bonne*, *grand*, *grande*, *planté*, *plantée*, *frappé*, *frappée*: mais cette prétendue règle subit une foule d'exceptions, comme on le voit dans les adjectifs à deux genres, tels que *fidèle*, *infidèle*, *parallèle*, *austère*, *sévère*, et sur-tout dans les substantifs *père*, *frère*, *arbre*, *trouble*, etc.

Une neuvième voyelle est ê, appelé ouvert, dans les mots français *tête*, *fête*, *quête*, *être*,

(*) A la manière dont j'ai ouï les trois Indiens à Paris prononcer *Bermah*, je ne doute pas que l'*e gothique* n'existe dans le *Sanscrit* et dans plusieurs de ses dérivés, où les Anglais le peignent par *w*.

prononcé de la même manière sous la forme *ai*, dans les mots *maître, naître, paître*, etc.

Les Anglais le prononcent et l'écrivent comme nous dans les mots *air, pair, fair, nail, sail*, etc., de même que dans les mots *where, there, they*, etc. (ouêre, thêre, thê): les italiens le prononcent dans *bello, ferro, vero*.

Les Allemands le figurent par *ä* : ainsi lorsqu'ils écrivent *bäten* (prier), *läben* (vivre), *älter* (plus vieux, de *alt*, vieux), ils le prononcent comme nous ferions *bêten, lêben, êlter*.

On sent ici l'utilité de distinguer les divers *E* par des accents ou marques quelconques : avant le règne de François Ier, tous nos *E* se ressemblaient; en lisant *cœur ferme*, l'on ne savait si ce n'était pas *cœur fermé; esprit informe*, pouvoit être *esprit informé* : ce fut le médecin *Jacques Dubois* qui, instruit dans la langue grecque, proposa des accents du genre de ceux dont Aristophanes de Bysance fut, dit-on, le premier inventeur. L'on n'a conservé que l'accent aigu de Dubois sur *é;* mais on a profité de ses idées pour introduire d'abord l'accent grave, qui se montre dès avant 1600 : puis l'accent circonflexe qui ne date guères que de 1720 à 1730, et dut à l'abbé de Saint-Pierre une grande partie de son crédit.

A l'occasion du grec, j'observe que selon nos classiques, sa voyelle *éta* est identique à notre *é* français : les Grecs modernes nient cela par la raison qu'ils prononcent *i* sur *éta*, et qu'à titre de descendants, ils prétendent mieux représenter les anciens : à ce titre, les paysans d'Italie nous retraceraient les vieux Latins : dans cette hypothèse *grecque*, ce vers du poëte *Kratinos*, contemporain d'Hérodote :

« Comme une brebis qui va criant *bé*, *bé*,

devra se lire, *qui va criant vi*, *vi;* car nos Grecs actuels prononcent *Vé* sur le *Bé*, et s'ils veulent dire *B*, ils écrivent *MP*, ce qui est tout-à-fait barbare. Par suite de ceci, les chèvres égyptiennes du roi Psammetichus n'auront point crié *bék*, *bék*, comme le dit Hérodote (*), mais *vik*, *vik* : leur cri a-t-il changé ? j'atteste qu'il m'a semblé être encore *bé* ou *mé*, avec quelque chose de plus à la fin du mot : et du temps de Moïse, les

(*) Cet auteur nous dit que pour découvrir quelle langue *naturelle* parlerait l'homme absolument sauvage, les savants de Psammetichus firent élever deux enfants nouveau-nés par une chèvre, avec défense expresse au berger de jamais parler. Le cri unique des enfants grandis se trouva être *bek* (sans la finale grecque os); on rechercha le sens de ce mot en diverses langues : il se trouva signifier *pain*, en langue phrygienne; et les savants d'Égypte furent assez *enfants* pour ne pas voir qu'il était l'imitation du cri de la chèvre. Quant au sens de ce mot en phrygien, il est curieux de

Hébreux l'ont ouï ainsi, puisqu'en leur dialecte arabique, le nom de la chèvre est *meuz*, par imitation de son cri.

Quant au *B*, prononcé *V*, comment se fait-il que les anciens Grecs rendent toujours par cette lettre le *B* de tous les dialectes arabiques lesquels n'ont point de *V*: ce serait un utile travail de comparer l'alfabet grec moderne à l'ancien, à dater seulement du temps de l'évêque Eusèbe (320). Un autre travail curieux serait de nous développer cette descendance des Grecs actuels, en déduisant tout ce que les conquêtes des barbares, tout ce que leurs invasions, leurs incorporations à l'état militaire ont introduit et mêlé de sang étranger, goth, thrace, bulgare, au sang des Hellenes.

Une onzième voyelle est peinte par les composés *ée*, *ez*, dans les mots *fée*, *née*, *nuée*, *donnée*, *tombez*, *chantez*, *bornez*. Les Anglais ont évité ce vice d'orthographe en peignant cette voyelle *ée* par

---

le trouver le même qu'en Anglais, où Bêke (bake) signifie *boulanger* ou *cuire* du *pain*. La raison en est que l'ancien anglais dérive du deutche ou mœso-gothique, qui fut la langue des Daces et des Thraces, dont les historiens nous disent que le phrygien fut un dialecte. Les Tartares de cette contrée que visita *Busbec*, vers 1550, parlaient encore ce même langage, puisque dans le vocabulaire qu'il cite, plus d'un tiers des mots est anglais.

A seul, dans les mots *make*, faire; *bake*, boulanger; *snake*, serpent; *shake*, secouer; que nous devons prononcer *mée-ke*, *bée-ke*, *snée-ke*, *chée-ke*. Mais comme chez eux la lettre *A* prend d'autres valeurs, il eût été plus convenable d'établir ici un signe spécial, par exemple, æ, qui précisément en anglais vaut ée, comme dans le français et dans la prononciation latine de presque toute l'Europe. La voyelle ée existe en allemand, sous la forme eh : on l'entend dans les mots *ehren*, honorer; *dehnen*, tendre; *behner*, panier.

Je ne la connais pas dans l'italien ni dans l'espagnol.

N'est-il pas singulier que chez les Français, où elle est d'un usage fréquent, pas un grammairien depuis Jacques Dubois (1531), ne l'ait ni comptée ni remarquée? Tous se bornent à reconnaître trois *E*. Savoir, *E* muet final; *É* masculin ou fermé; *È* ouvert, qu'ils frappent de l'accent grave jusques vers 1720, où le circonflèxe (*Ê*) commence à paraître. L'abbé Regnier, organe de l'Académie Française en 1706, n'a pas d'autre doctrine. L'abbé Dangeau qui, en 1695, publia des vues neuves et judicieuses sur les voyelles, pense de même, et cite les mots *fer-*

meté, *netteté*, comme contenant les trois *E*, savoir, *È* ouvert dans *fèr*, *E* muet dans *me*, *É* masculin dans *té :* la même chose en nètteté, qu'aujourd'hui nous ne prononçons plus de même, mais netteté. Enfin, si Beauzée, qui en 1767 eut le bon esprit de profiter de celui de ses devanciers, nous compte quatre *E*, c'est parce qu'il veut que l'on distingue *È* de *É;* ce qui ne peut guère s'admettre vu l'infiniment petite différence de leur prononciation, et vu l'origine des deux accents, dont l'un (ê) n'est réellement que l'è grave mieux marqué, auquel il a succédé. Jacques Dubois est réellement le seul qui compte quatre voyelles distinctes sous la figure *E*, savoir :

1° é qu'il appelle *son plein* dans *amé;*

2° è, *son faible* dans bonne grace (on voit que c'est E muet);

3° *âi* ou *êi* dans maître (c'est notre Ê);

4° Enfin ē, *son moyen* dans *vous aim*-ēs, (pour aimez).

Voilà notre voyelle *E* qui n'a point reçu de nom propre, et à laquelle il est embarrassant d'en donner. On ne peut l'appeler *E* long, puisqu'elle peut se prononcer brève : nous proposons de l'appeler *ÉE* double, et de la figurer ē dans un alfabet régulier.

Une douzième voyelle est peinte par *É* que l'on nomme É masculin ou fermé, qui se prononce dans les mots *armé*, *clarté*, *bonté*, etc.

Il existe dans les mots anglais *red* (rouge), *bel* (cloche), *head* (tête), *death* (mort); (prononcez héd, déth).

Dans les mots allemands *besser* (meilleur), *etwas* (quelque chose, etc.).

Il est le plus habituel dans les langues espagnole et italienne. Pourquoi les Français l'appèlent-ils *E* masculin ? Ce doit être parce qu'ils auront remarqué qu'il caractérise ce genre dans une foule de participes : *armé*, *honoré*, *frappé*, *brisé*, etc. Mais si d'autre part il se montre dans une foule de substantifs féminins, tels que *santé*, *bonté*, *clarté*, etc. que devient son nom? L'épithète de *E* fermé ne lui convient guère mieux : en quoi l'est-il plus qu'aucune autre prononciation *E* ? Je ne vois de réponse qu'en ce que les participes masculins *armé*, *honoré*, *frappé*, etc. sont clos ou fermés par cet *É*, sans qu'ils soient suivis de E muet final, qui les rouvrirait pour les rendre féminins. Si l'on trouvait cela une mauvaise raison, je dirais que dans les anciens grammairiens elles sont presque toutes de ce genre.

Une treizième voyelle est peinte par *I*, et se

prononce de la même manière chez tous les Européens avec la seule différence d'être tantôt brève, tantôt longue. Les grammairiens anglais sont les seuls qui aient caractérisé ce double état par deux signes différents. Selon leur orthographe, *I* bref se trace d'une seule lettre dans les mots *spirit*, *habit*, *fit*, *envy*, *sorry*, *mery* : I long se trace au contraire par deux *EE* dans *need*, *knee*, *to see*, ou par *E A* dans *the sea*, *to fear*, *to beat*, qu'un Français doit prononcer *nîd*, *knî*, *to sî*, *the sî*, *to fir*, *to bit* : je le répète ; ces signes multiples, pour un objet simple, sont un vice d'alfabet, comme, par inverse, c'en est un autre de prononcer les deux voyelles *A I* sur la seule lettre *I*, ainsi que le pratique l'alfabet anglais.

Quant à une différence réelle entre *i* bref et *î* long, on ne peut se dispenser de la reconnaître, puisqu'il en résulte des différences matérielles dans le sens des mots : car si je prononce *sick*, ce mot pour un Anglais signifiera malade : *sik* (seek) signifiera chercher : *bit* signifiera morceau : *bît* (beat) signifiera battre : *rich* signifiera riche : *rich* (reach) signifiera portée, capacité : *fit* signifiera accès : *fît* (feat) signifiera fête, etc. Comme nous trouverons cette distinction de *I* bref ou *I* petit

et de *I* long ou grand *I*, établie organiquement dans l'arabe, et dans ses analogues asiatiques (*), nous croyons devoir en tenir compte dès-à-présent, en affectant *i* pointé à *i* bref, et î romain circonflexe à *i* long.

L'I bref ou long est la voyelle qui laisse le moins de cavité dans la bouche, le moins d'espace entre la langue et le palais; de manière que en resserrant encore un peu, l'on produit le sifflement des oies, qui est *ich* allemand, réputé consonne (**); et si l'on touche tout-à-fait, l'on forme le *gué* et le *ké*, consonnes positives, dont l'affinité avec *yé* et *ïé* a causé des permutations de mots capables d'embarrasser l'étymologiste qui n'a pas cette clef. C'est par cette affinité que le *ianus* des Latins est identique au *ganes-a* indien prononcé *guianesa ;* que le *gelas* grec est devenu le *yellow* anglais, *guiallo* et *djallo* italien, et *jaulne* français; que le latin *ego*, prononcé *eguio*, a fait *eyo*, et *io*, je ou moi; qu'en anglais, le mot *indian* est prononcé *indjén*, etc. Enfin, qu'en français, le mot *trier*, dans le peuple est devenu *triquer; triquer* le bon du mauvais.

(*) Elle existe dans le latin.

(**) Litera *anserina* des Latins.

C'est encore à raison de cette affinité que dans l'ancien *latin*, comme dans le *sanscrit*, la voyelle i, suivie d'une autre voyelle, usurpe quelquefois le rôle de consonne, sans pourtant le devenir, comme le croient quelques-uns. Écoutons Quintilien : « Il est du devoir du grammairien d'exa-« miner si l'usage n'a pas *admis* quelques voyelles « en fonction de consonnes ; car on écrit *iam* « comme *tam*, *quos* comme *cos* (*). »

Remarquez bien que Quintilien ne dit pas que dans *iam*, *i* fût consonne, mais seulement que l'usage lui en donnait la fonction, en prononçant *iam* d'une seule syllabe comme *tam*. Certainement I ne saurait changer de nature : étant un *son*, il ne peut en même temps être *un contact;* mais dans l'état de rapprochement où le palais et la langue se placent pour former *i*, la voyelle *a* s'échappe comme s'il y avait *contact* vrai, sans changement de position; ce qui n'arriverait pas s'il leur fallait former *E A*. Ceci peut sembler subtil, parce qu'en ce genre d'explication l'on ne peut rendre par écrit les nuances de la prononciation, mais les faits n'en sont pas moins vrais.

(*) In vocalibus videre est an aliquas pro consonantibus usus acceperit : quia *iam* sicut *tam* scribitur, et *quos* sicut *cos*.

Quand on lit les auteurs latins dans les livres imprimés, on pourrait croire qu'ils eurent nos lettres *j* et *v*, parce que maintenant elles se trouvent dans leurs ouvrages ; mais la vérité est qu'elles n'existent dans aucun manuscrit ancien, pas même dans les imprimés antérieurs à la fin du seizième siècle : jamais on n'y voit que les lettres *i* et *u*. Ce fut vers cette époque que les grammairiens français sur-tout commencèrent à se plaindre de la confusion de *u* et *i*, pris tantôt pour voyelles, tantôt pour consonnes; et ce ne fut que vers et depuis 1600 que s'introduisit l'usage d'allonger l'*i* en *j*, d'arrondir l'*u* en *v*, pour faire *ja* et *va ;* ce qui a produit deux lettres nouvelles dans l'alfabet français. Le poëte Corneille a beaucoup contribué à cette innovation, dont le mérite originel remonte à Loys Meygret, qui, profitant des idées de Jacques Dubois, en fit le premier la proposition dans son livre sur l'orthographe, imprimé en 1545.

Une quinzième voyelle est l'*u* français dans les mots *sur*, *pur*, *mur*, etc. Cette voyelle existe aussi dans les langues turque, flamande, hollandaise et dans le haut allemand, où elle est peinte par *ü*. Elle a même lieu dans le nord de l'Italie, mais elle ne se trouve point chez les Autrichiens,

chez les Bavarois, et autres riverains du Rhin, qui, au lieu de prononcer *pureté*, *sureté*, *nud*, *crud*, disent *pirté*, *sirté*, *neid*, *creid*. Cette substitution d'*i* à *u*, qui fait rire le vulgaire, a le mérite de révéler au grammairien pourquoi les anciens latins dirent indifféremment *optimus* ou *optumus*; *maximus* et *maxumus*. Pour peu que l'on se rende compte de l'état de la bouche en ces deux voyelles, on s'aperçoit que le passage est également resserré pour l'une et pour l'autre, et qu'il y a entre elles un terme moyen analogue, que Quintilien a bien senti en citant les exemples que nous venons de rapporter, et en insistant sur la différence de I long dans *opimus*, qui n'a pas permis cette confusion.

L'exemple d'*optumus* et *maxumus* n'est pas le seul qui autorise à croire que les Latins aient connu notre *U* français, quoique en général ils le prononçassent *OU*. D'abord ils purent le tirer des anciens Grecs, leurs aïeux, chez lesquels le υ semble avoir été ordinairement *ou* bref, et quelquefois notre *u* français même. Ensuite les Latins Cisalpins et d'autres étrangers incorporés durent propager cet *u*, qui leur était familier: à la maniere dont les mots *uel*, *uelle*, *uir*, *uirtus*, *uoluit*, *uoluere*, sont encore aujourd'hui prononcés chez

les Allemands, les Slavons, les Transylvains, etc. Il y a lieu de croire que les Romains ne prononçaient pas *ouel*, *ouelle*, *ouir*, *ouirtous*, *ouolouit*, *ouolouere;* mais que par euphonie ils employaient soit notre *U* véritable, soit son analogue le *w* belge, qui, formé par le rapprochement des deux lèvres, comme pour jouer du fifre, est une prononciation moyenne entre notre U français et notre consonne *v*. Quintilien dit expressément que dans les mots *seruus*, *vulgus*, le premier *U* est le *digamma* éolien, lequel ne saurait être que notre *v* français ou le double *W* belge. Sans insister sur cette question d'érudition, il me suffit de remarquer que dans tout le midi, en Italie, en Espagne, chez les Arabes d'Afrique et d'Asie, notre *U* français n'a point lieu; tandis que dans le nord il existe chez les Belges, chez les Hollandais, chez les Allemands du haut dialecte, chez les Turcs, c'est-à-dire chez tous les peuples d'origine gothique et tartare. Néanmoins il faut en excepter les Anglais, qui ne le prononcent point, mais qui, sur son signe *U*, prononcent rapidement une diphtongue que John *Wallis* a bien désignée en disant qu'elle ressemble à *iu* (iou) bref dans le mot espagnol *ciudad*.

Il est inutile de remarquer que, de toutes nos voyelles, celle-ci fatigue le plus les étrangers qui n'en ont pas l'habitude; elle les jette dans des contre-sens très-incommodes pour eux et pour nous : un Espagnol, un Italien ne disent point *mettre son chapeau* dessus *sa tête*, mais *dessous sa tête*. Cela fait rire le vulgaire, mais cela fait méditer le philosophe sur la puissance physique des habitudes de l'enfance, et sur les difficultés que l'art du langage, maintenant si facile, a dû opposer aux premiers humains qui l'ont inventé.

Après les diverses voyelles que je viens de décrire, je ne vois plus que les quatre nasales *an*, *on*, *in*, *un*, qui passent mal-à-propos pour n'exister que dans le français, et qui néanmoins se trouvent dans plusieurs langues de l'Asie et même de l'Europe. Par exemple, les Polonais prononcent *on* et *in* comme nous, et les peignent judicieusement par un signe simple *a*ꞓ pour *on*, et *e*ꞓ pour *in*. Si les Anglais et les Allemands n'en ont pas fait une telle distinction, ils ne profèrent pas moins le son, sur-tout lorsque *an*, *on*, *in* sont suivis d'une consonne. Par exemp. *anker* (ancre), *ingber* (gingembre).

Les grammairiens français ont assez long-temps hésité s'ils admettraient pour voyelles ces quatre

prononciations, sans doute par la raison qu'ils les voyaient toujours figurées par plusieurs lettres : mais si, comme il est de fait, les nasales *an*, *on*, *in*, *un* sont aussi indivisibles que *A*, *E*, *O*, elles sont aussi réellement des voyelles. Il y a seulement cette circonstance particulière que dans leur peinture, comme dans leur prononciation, la consonne nasale *n* est toujours prête à se montrer lorsqu'elle est suivie d'une voyelle; tandis qu'elle reste cachée, si elle est suivie d'une consonne. Par exemple, dans les mots *un œuf*, *un animal*, la nasale *un* semble se décomposer en *U*, qui reste seul, et *n*, qui se joint à *animal*, u-nanimal; tandis que dans les mots *un bœuf*, *un cheval*, cette même nasale *un* reste indivisible. La même chose se remarque dans les mots *bon ami*, etc. *l'an passé*, etc.

Cette nature mixte vient de ce que le son partagé entre la cavité *du nez* et celle de la bouche porte à l'oreille une sensation d'un genre que les autres voyelles n'ont pas. Ceci nous mène à faire une remarque qui n'a pas encore été citée, ou du moins développée : savoir, qu'il existe une voyelle purement *nasale*, un *son* émis par le seul canal du nez, la bouche restant parfaitement close : chacun peut s'en convaincre; et dans

l'essai que l'on en fait, l'on s'aperçoit qu'il s'y joint une sorte de consonne qui porte à l'oreille une sensation à-peu-près comme *kn*. Cette espèce de *k* est formée par l'application du voile du palais contre l'arrière-bouche; et si cette application est plus faible, il en résulte un g-n. Ces prononciations ne sont représentées par aucune lettre dans les alfabets, et cependant mon oreille croit bien les entendre dans les mots allemands qui finissent en *ken*, comme *saken* (ensacher), *brocken* (émiéter), même un peu dans les mots anglais *broken*, *spoken*, etc.

Importante ou non, cette remarque doit tenir sa place dans l'analyse générale des prononciations.

Quant aux nasales *on*, *an*, *in*, *un*, mon oreille les entend dans les langues turque, persanne, même dans l'arabe et dans les échantillons d'indien, malabare et de Bengali, qui ont été à ma portée : elles se trouvent sur-tout à la fin des mots, comme une sorte de repos à la respiration nonchalante et fatiguée par la chaleur; sous ce rapport elles ont de l'analogie avec l'E muet, qui est le *son* de *repos* des hommes du nord : ainsi la nature a fait les premiers frais de ces habitudes, et l'imitation les a implantées. Il est pro-

bable que primitivement ces finales *on*, *en*, *in*, *un* ne furent point partie intégrante des mots, et qu'elles n'y ont été ajoutées que par la suite; que, par exemple, dans l'ancien allemand, les infinitifs ne se terminaient point par *en*, comme dans *haben*, *läben*, *glauben* (croire), *fragen* (s'informer), mais qu'ils se disaient nuement *hab*, *läb*, *glaub*, *frag*, comme il arrive encore chez les Autrichiens, les Bavarois, etc.

Il appartient aux savans de cette langue de nous donner la solution de cette question dont les rameaux s'étendent jusqu'au *sanscrit*, qui, de jour en jour, se décèle davantage pour être la souche de tous les idiômes gothiques.

Maintenant si nous résumons toutes les voyelles décrites, nous en trouvons dix-sept, y compris les quatre *nasales*, par conséquent treize seulement dans l'acception vulgaire : ce nombre treize est celui du grammairien *Beauzée*, qui, parmi nos modernes, passe pour avoir le mieux étudié cette question (il a écrit en 1767). Néanmoins entre son tableau et le mien, il y a des différences essentielles : Beauzée compte quatre *E*, mais il veut que dans *fer*, *mer*, *amer*, *è* soit différent de *É* dans *faire*, *maire*, *tête*, *fête*, etc. Cela peut se dire strictement parlant, mais la

différence consiste plutôt en ce que dans les mots *fer, mer,* ê est plus bref que dans les mots *faire*, *maire :* aussi les grammairiens antérieurs, tels que Regnier, Dangeau, etc. n'ont-ils point fait cette distinction en citant les mêmes mots pour exemples; et lors même qu'on la ferait, l'on ne pourrait se dispenser d'admettre à plus forte raison le *ée* que j'ai établi, lequel a une différence bien autrement caractérisée, encore qu'aucun de ces savants n'en ait tenu compte. Je diffère encore de Beauzée, en ce que comptant comme moi deux *eu*, il veut les trouver dans les mots *jeûneur* et *jeunesse*, qui, selon moi, se ressemblent trop. *EU* dans *jeûneur* est bien mon *EUX* profond; mais dans *jeunesse*, *EU* n'est point assez ouvert; il ressemble à *peu*, *feu*, etc., et non à *EU* dans *peur*, *cœur*, *sœur*, qui est très-différent. Du reste, nous admettons deux *a*, deux *o*, un *ou*, un *i*, un *u;* mais je blâme et rejette comme inutiles et embrouillés ses *classements* de voyelles en *constantes* ou *variables*, *retentissantes* ou *graves*, *labiales*, *orales*, *aiguës*, etc. Tout cela n'est bon qu'à embarrasser l'esprit. J'en dis autant des *dentales* et *palatales* de Wallis, comme s'il y avait des voyelles où les dents et le palais fussent plus particulièrement utiles.

Avant Beauzée, l'abbé Dangeau (en 1695) avait compté aussi treize voyelles, mais il y comprenait les quatre nasales : par conséquent il les bornait à neuf. Ce fut déja une grande hardiesse à lui de les proposer au corps académique, qui, selon l'habitude des corporations et la pesanteur des masses, se tenait stationnaire dans le vieil usage de ne reconnaître que les cinq voyelles figurées par A, E, I, O, U. L'abbé Dangeau eut le mérite d'établir si clairement ce qui constitue la *voyelle*, que la majorité des académiciens ne put se refuser à reconnaître pour telles les prétendues diphtongues *OU, EU,* qui réellement ne sont pas diphtongues, mais *digrammes,* c'est-à-dire doubles lettres. Du reste, Dangeau ne distingua pas bien les deux *A*, les deux *O*, ni les deux *EU.*

Après Dangeau (en 1706), l'abbé Regnier Desmarets, chargé par l'Académie d'établir une grammaire officielle comme le dictionnaire, n'osa que faiblement suivre la route ouverte par Dangeau : en établissant d'abord six voyelles, il commit la faute de présenter *y* et *i* comme différents, lorsque de fait leur son est le même ; et dans l'exposé confus, embarrassé qu'il fit de toute sa doctrine, il décela l'hésitation et le peu de profon-

deur de la doctrine encore dominante. A ce sujet je ne puis m'empêcher de remarquer que les innovations ne sont jamais le fruit des lumières ou de la sagesse des corporations, mais au contraire celui de la hardiesse des individus, qui, libres dans leur marche, donnent l'essor à leur imagination, et vont à la découverte en tirailleurs : leurs rapports au corps de l'armée donnent matière à délibération : elle serait prompte dans le militaire, elle est plus longue chez les gens de robe. Toute innovation court risque d'y causer un schisme, d'y être une hérésie, et ce n'est qu'avec le temps, qu'entraînée par une minorité croissante, l'inerte majorité, moins par conviction que par imitation, entre et défile dans le sentier de la vérité.

Par suite des controverses qui eurent lieu à l'époque dont nous parlons, quelques grammairiens voulurent compter plus de treize voyelles en observant que, pour une oreille exercée à la prosodie française, il y avait réellement trois *A*, trois *O*, trois *EU*, etc. Cela est vrai, et l'observation de leurs nuances se fait sentir dans une prononciation élégante. Mais parce que le sens des mots n'en est pas matériellement changé, j'ai cru inutile de les porter en compte, sur-tout

lorsque les langues étrangères ne m'en ont point fait sentir la nécessité. La science est déja par elle-même assez subtile, sans la compliquer davantage : je n'aurais même pas établi deux *I* et deux *OU,* si l'obligation ne m'en eût été imposée par l'alfabet arabe et par ses analogues où nous verrons toute l'utilité de cette distinction. D'ailleurs, au moyen des accents français, auxquels nous sommes habitués, j'ai pu la faire sans introduire de nouveaux caractères; que si l'on veut faire entrer en ligne ces deux doublements, encore qu'ils ne diffèrent que dans leur mesure longue ou brève, l'on n'aura pas plus de quinze voyelles, et au total dix-neuf avec les nasales : je ne crois pas que les langues d'Europe en aient davantage. L'arabe en Asie nous fournira ses trois gutturales qui feront vingt-deux. Le russe en ajoutera peut-être encore une : nous aurions alors vingt-trois signes de voyelles. Supposons vingt-cinq : nous allons voir que toutes les consonnes connues ne passent guère trente-quatre à trente-cinq; nous aurons donc un total de cinquante-huit à soixante lettres, formant un alfabet universel capable de peindre toutes les langues, et de remplir à lui seul les fonctions de plus de trois mille caractères, soit simples, soit syllabiques, dont

se composent présentement les divers alfabets. Que de précieux avantages en cette simplicité!

Les Français, épris de leur langue, pourront lui faire un mérite de réunir plus de voyelles qu'aucune autre : les Italiens, les Espagnols pourront s'applaudir de n'en avoir que sept ou huit : ce sont là de ces vanités nationales, qui, comme celles des individus, ne se fondent que sur les habitudes et le dédain de ce que l'on ne connaît pas (*) : pour l'esprit qui connaît ou qui étudie, chaque chose a son inconvénient et son mérite : mais on ne peut disconvenir que, relativement à l'alfabet, le nôtre français n'offre aucune compensation pour les vices de toute espèce dont il abonde, ne fût-ce, par exemple, que pour avoir trente-sept ou trente-huit manières d'écrire la seule nasale *AN*, *blanc*, *quand*, *quant*, *ans*, *ants*, *ands*, *am*, *en*, *ens*, etc. Ce vice n'est guère moindre dans l'alfabet anglais qui, selon mon calcul, compte cinquante-huit combinaisons de lettres pour peindre dix ou onze voyelles que l'idiôme prononce. Je n'ignore pas que quelques gram-

(*) Avec cette différence que la vanité de l'*individu* trouve à chaque instant des contre-poids qui la ramènent vers l'équilibre de la raison, tandis que les vanités accumulées d'une nation s'encouragent électriquement à devenir rebelles et intraitables.

mairiens anglais en veulent compter davantage : la vérité est que, de l'aveu de tous les étrangers, presque aucune voyelle anglaise n'a un caractère décidé, et un son parfaitement semblable aux voyelles du continent. La bouche et le gosier d'un Anglais, comme je l'ai déja remarqué, prennent pour l'acte de parler, une disposition particulière à cette nation : il y a quelque chose de creux dans les sons, et une tendance singulière à les cumuler, c'est-à-dire à former des diphthongues des voyelles multipliées. Les esprits observateurs et judicieux, dont cette nation abonde, ont déja fait de semblables remarques, et ont proposé des moyens ingénieux de fixer la prononciation en corrigeant l'alfabet : ce sujet est hors de ma sphère. Tout ce que je vois clairement, c'est qu'avec l'écriture anglaise telle qu'elle est, il est impossible de peindre les langues étrangères malgré le haut intérêt, je ne dis pas scientifique, mais commercial, qui en résulterait pour la nation sur-tout vis-à-vis des langues asiatiques (*).

(*) Aussi dans les vocabulaires des langues sauvages que dressent leurs voyageurs, un même mot sera lu de diverses manières par les Anglais même les plus habiles.

CHAPITRE III.

Détail des Consonnes.

Nous avons déja vu que la consonne est un *contact* de certaines parties de la bouche, lequel étant *non sonore*, *muet* par lui-même, ne peut être entendu et proféré qu'autant qu'il est suivi d'une *voyelle*, ou *son vocal* qui le manifeste: de là résulte que dans un alfabet bien construit une première règle à observer, à exiger, est de n'appeler les consonnes qu'en prononçant la voyelle *après* chacune d'elles, et *non avant*. Nous trouvons cette règle observée chez les Grecs anciens, chez les Arabes modernes, et par induction, chez leurs maîtres communs, les Phéniciens et les Chaldéens. Pourquoi les Latins, disciples des Grecs y ont-ils dérogé en plusieurs consonnes? Pourquoi, par exemple, ont-ils voulu qu'au lieu d'épeler les lettres *fi*, *mu*, *nu*, *ro*, *si*, *lambda*, on dît *ef*, *em*, *en*, *er*, *es*, *el?* ne serait-ce pas que quelque grammairien subtil aurait remarqué que, dans l'émission de ces consonnes,

il s'échappe un peu d'air, et que pour ce motif il aurait jugé convenable de les distinguer par cette forme, en leur donnant le nom de semi-voyelles? Je n'insiste point en ce moment sur cette question liée à l'analyse de l'alfabet latin, dont je compte traiter ailleurs; mon travail sur cette matière, sans être complet, est assez avancé pour m'autoriser à dire qu'aucun des grammairiens cités par Putschius n'a eu d'idées claires sur cette matière; que l'alfabet latin a été construit sur des principes moins habiles que l'alfabet grec; et que nos écoles modernes se sont soumises à beaucoup d'erreurs, en recevant sans discussion la doctrine des Romains. Aujourd'hui les principes que j'ai développés me mettent dans le cas de n'avoir pas besoin de ces guides, et je ne nommerai ou n'épellerai aucune consonne qu'en la faisant suivre d'une voyelle.

S'il était vrai que les grammairiens latins, et même leurs prédécesseurs, eussent fait une étude judicieuse et approfondie de la nature des consonnes, ils auraient dû s'apercevoir d'une circonstance remarquable dans la formation et dans la série de ces éléments; savoir: « Que les con-« sonnes marchent classées par la nature des

« organes qui servent à les produire, de manière « que chaque *contact* de deux organes forme « deux consonnes, et quelquefois trois, qui ne « diffèrent que par le degré d'intensité de ce « contact, et qui, sous le nom de *fortes* ou de « *faibles*, d'*aînées* ou de *cadettes*, sont absolu- « ment de la même famille. » Par exemple, les consonnes *Ma*, *Bé*, *Po*, proviennent également du contact des deux lèvres, avec la seule différence que ce contact est plus serré sur *pé* que sur *bé;* et plus sur *bé* que sur *mé :* la même chose a lieu pour Té, Dé, qui sont formés par le contact du bout de la langue avec le dentier supérieur; pour *Fé* et *Vé*, qui le sont par le contact de la lèvre inférieure avec le tranchant des incisives supérieures; ainsi des autres, comme nous le verrons en détail. Pourquoi n'aperçoit-on aucune trace de cette observation dans les grammairiens latins, échos et disciples des Grecs, disciples eux-mêmes des Phéniciens? Pourquoi dans l'alfabet de tous ces peuples les consonnes se trouvent-elles jetées pêle-mêle, sans égard à leurs analogies ou à leurs différences, et qui plus est, mêlées aux voyelles dont elles diffèrent si essentiellement? Après *A* on voit *B*, qui est

une labiale; puis *Gamma* (*) qui vient du milieu de la langue collée au palais; puis *Delta*, qui est labio-dentale, puis la voyelle *epsilon*, etc. Si les inventeurs de ce systême eussent connu l'ordre méthodique et naturel que je viens de citer, est-il probable qu'ils l'eussent négligé? je ne le puis croire, et j'y trouve un motif de m'affermir dans l'opinion *qu'ils n'ont point été aussi profonds* dans l'art grammatical qu'on l'a voulu penser; bientôt l'analyse de l'alfabet arabe fournira de nouvelles preuves à cette opinion : laissant à part les idées de routine, je vais offrir un systême plus régulier, plus étendu; et en même temps plus facile.

Je range d'abord les signes des consonnes par *familles*, ou *natures* d'organes, et commençant par les lèvres, je procède de proche en proche, jusqu'aux consonnes du fond de la bouche; ensuite, pour dénommer ou *épeler* chacune d'elles, je ne leur attache point une même et commune voyelle, ainsi qu'il est d'usage en notre Europe, où l'on épèle généralement Bé, Cé, Dé, Gé, Pé, etc. Cette manière a l'inconvénient de ne

(*) Si dans le latin on trouve *Ca* à la place de *Ga*, c'est par une confusion née de l'analogie de valeur, et aussi de la ressemblance approximative des deux anciennes lettres.

point assez marquer à l'oreille du disciple, surtout étranger, la différence entre une consonne qui lui est connue et sa pareille qui ne le lui est pas : je prends, par exemple, un Arabe qui, dans sa langue, n'a que le *Bé*, et point le *Pé* : si je lui dis que *Bé* n'est point *Pé*, il ne me comprend point, il répète *Bé ;* mais si je lui dis que Bé n'est point *Po*, son oreille est avertie de la différence, et son esprit commence à la chercher. D'après ce plan, j'ai dressé le tableau des consonnes que je joins ci-à-côté, et dont je vais donner l'explication détaillée. (Voyez le tableau, nº II.)

La première classe ou famille provient des deux lèvres qui par trois degrés de contact font entendre *Ma*, *Bé*, *Po*. Ces trois prononciations et leurs signes sont les mêmes pour toute l'Europe.

Dans *Ma*, le contact est faible : une portion du son s'échappe par le nez, et donne à cette consonne un caractère nasal.

Dans *Bé*, le contact est plus ferme. Il s'échappe moins d'air par le nez, ainsi qu'on le peut voir en y présentant une fine bougie allumée dont la flamme varie moins que pour *Ma*. (La main doit séparer la bouche du nez.)

Dans *Po*, le contact est complet : aucun air ne s'échappe par le nez : ces trois nuances, ou degrés de contact, ont pour cause la souplesse des lèvres, laquelle ne se trouve point dans les autres organes de la bouche. *Ma* peut s'appeler *labiale douce* ou *faible; Po*, labiale *dure* ou *forte; Bé*, labiale *moyenne* (*).

La seconde classe des consonnes provient du contact de la lèvre inférieure avec le tranchant des dents incisives supérieures. Si ce contact est doux, l'on entend *Vé;* s'il est plus serré, l'on entend le *Fi* grec qui est notre *Fé* européen.

La lettre *Vé* n'a point une même valeur dans toute l'Europe : les Allemands la prononcent *Fé*, par confusion du fort au faible. Ils disent *Fater*, au lieu de *Vater*, etc. S'ils veulent dire notre *Vé* (du moins ceux du haut dialecte), ils écrivent le signe *W*, qui a l'inconvénient d'être usité dans l'écriture anglaise avec une valeur très-différente, puisqu'il y figure notre *ou* français, de manière

(*) On voit ici pourquoi de tout temps, en toute langue, il s'est fait des permutations habituelles de ces trois lettres, et pourquoi le *p* se trouve altéré en *b*, le *b* en *m*, selon que l'oreille trouve plus ou moins de grace à ces échanges : l'art des étymologies repose sur ce genre d'observations : l'alfabet arménien distingue deux p. L'un plus *dur*, appelé *piur;* l'autre plus *doux*, appelé *pien*. En transcrivant cette langue, il faudrait également les distinguer.

qu'entre nos trois nations il y a confusion habituelle sur cette lettre *w* : ce qu'un Anglais écrit *water*, *well*, *where*, un Français le prononce *ouater*, *ouell*, *ouhere* ; un Allemand *presque vater*, *vel*, *vhere*. Je dis *presque*, parce qu'il y a une nuance dont je vais bientôt tenir compte.

L'étroite affinité qui existe entre *V* et *F* explique pourquoi, en toute langue, il y a un échange habituel de l'un en l'autre. Dans notre français nous voyons *sauf* devenir *sauve* ; *veuf*, devenir *veuve* ; *fugitif*, *fugitive* : ici l'échange est du fort au faible ; en d'autres cas, c'est du faible au fort, et cela par une disposition particulière à chaque nation : on a remarqué qu'elle domine chez les Allemands, et qu'ils la portent sur toutes les consonnes : s'ils parlent français nous les entendons dire *pon*, pour *bon* ; *poire*, pour *boire* ; *tiner*, pour *diner* ; *choli*, pour *joli* ; *foir*, pour *voir*, etc. Les Italiens et les Anglais attestent la même chose à leur égard. D'où vient cette disposition singulière, lorsque l'idiôme allemand possède toutes les nuances des consonnes ? Serait-ce un défaut d'attention dans l'éducation, lorsque l'éducation et l'attention ne manquent point chez cette nation judicieuse ? Serait-ce une roideur naturelle de fibres qui viendrait d'un

tempérament robuste? Cette question est digne des physiologistes. Quand je considère que la langue chinoise, formée par un peuple d'abord sauvage, dans le rigoureux climat des provinces du nord, a plutôt les consonnes fortes que les faibles, je suis porté à croire que c'est par l'effet de la seconde raison que j'indique.

L'on a dès-long-temps remarqué que certains peuples confondent habituellement le *B* avec le V. Ce cas a lieu de préférence chez les peuples *Vasques* ou *Basques* ou *Gascons*, de qui un poëte latin a dit:

« *O fortunatas gentes quibus vivere est bibere.* »

Cet abus s'est propagé chez les Espagnols, et il y cause souvent des équivoques. L'on ne sait si de leur bouche le mot *rebelado* ou *revelado*, signifie *révolté* ou *révélé*. Quant au changement de *V* en *g*, qui se remarque dans les deux mots *Vasquons* et *Gascons* (car ils sont synonymes), nous l'expliquerons à l'article du *g*, et nous ferons voir comment le même mécanisme a produit chez les Russes l'échange de *moiégo* en *moiévo*.

Ici vient se placer une prononciation particulière aux Belges, aux Hollandais, et à plusieurs autres tribus des anciens *Deutches*. Cette pro-

nonciation peinte par *w*, n'est ni notre *v* français, ni le *w* anglais : c'est un terme moyen qui tient plutôt de l'*U* (français) : les lèvres sont disposées comme pour souffler dans le fifre ; elles sont prêtes à se toucher ; mais il n'y a pas contact entier, et le souffle léger, semblable à une aspiration, est la seule circonstance qui puisse lui donner le caractère de consonne plutôt que de voyelle. J'ai déja indiqué qu'elle me semble avoir existé chez les Latins, et je suis porté à croire, aussi chez les Grecs, sur-tout de Macédoine et d'Épire, voisins des *Deutches* (Daces), où elle fut commune. L'emploi de l'*upsilon* en plusieurs cas conduit à cette idée. Quant à la différence de ce *w* belge à notre *vé* français, elle est telle que si l'on écrit *werven*, on voudra dire *enrôler*, tandis que *verven* ou *verwen*, signifiera *teindre*.

La troisième classe ou famille des consonnes provient de la pointe de la langue en contact avec la paroi intérieure des dents incisives supérieures : il en résulte deux nuances, l'une forte, peinte par la lettre *T*, l'autre faible, peinte par la lettre *D*. Maintenant je n'ai pas besoin de dire au lecteur pourquoi dans notre langue *verd* se change en *verte* ; *grand homme*, se prononce

grant homme : la voyelle force, pour ainsi dire, d'appuyer sur la consonne pour la faire sentir :

Une quatrième famille dérive de celle-ci d'une manière assez singulière : ayant disposé la langue pour proférer *Da*, si l'on fait passer par le nez une forte partie du son, avant de détacher la langue, on profère la consonne *Na*. Dangeau a le premier fait cette remarque, et il la prouve en observant que si le nez est obstrué, comme dans les rhumes de cerveau, l'on ne peut plus proférer *Na*, mais seulement *Da*.

Maintenant dans la syllabe *Na*, si l'on introduit *I*, faisant *Nia*, prononcé d'un seul temps, et si l'on serre la langue contre le palais, on forme une autre consonne que les Français peignent par *gn*, comme dans *signe*, *digne*, *indignation*, *ignorance :* les Italiens de la même manière prononcent *degno ;* les Anglais, par l'inverse *ing*, comme dans *ring*, anneau ; *thing*, chose ; *king*, roi : enfin les Espagnols par *ñ*, qu'ils apèlent *n* avec *tildé*, c'est-à-dire avec un trait : l'alfabet espagnol a le mérite ici de s'être préservé du défaut des précédents, qui emploient deux ou trois lettres à peindre une seule consonne aussi simple que D et B. Car *gn* en *digne*, en *degno*, en *king*, etc., est un

contact aussi indivisible que les autres consonnes : la lettre espagnole *ñ* étant commode et connue, il faut la conserver dans l'alfabet général.

Enfin si l'on appuie le milieu de la langue contre le voile du palais, et que l'on fasse passer plus de son par le nez que par la bouche avant de rompre le contact, on formera encore une consonne nasale, inconnue en Europe, mais très-usitée dans l'Inde, et qui, dans les recueils d'alfabets indiens, est désignée sous le nom de *nga* (voyez Alfabet de l'Encyclopédie, pl. XIX, article consonnes, figure 5). Pour bien saisir cette consonne, il faut l'entendre, comme j'en eus l'occasion au Kaire, de la part de trois Malabares qui revenaient de Constantinople : elle me frappa dans les mots *ngan-ngani-nganan* (formule de bonjour). Ces trois consonnes paraissent mériter le nom spécial de *nasales*.

Une cinquième famille se forme en repliant la pointe de la langue contre le palais, à l'origine de la gencive des dents incisives : de ce contact résulte la consonne *La*, dont la valeur et le signe sont les mêmes pour toute l'Europe. Cette consonne se change ou se confond quelquefois avec la consonne *Na;* notre peuple dit *Écolomie*, pour

Économie; canneçon pour *caleçon;* ceci indique une analogie de formation entre *La* et *Na*, mais il y a cette différence que pour *Na*, la pointe de la langue serre les dents elles-mêmes, et que pour *La*, elle se replie, s'élève et s'appuie plus doucement contre les gencives et le palais.

Si dans la syllabe *La*, on introduit *i*, faisant *Lia*, prononcé d'un seul temps, et si l'on serre la langue *applatie* contre le palais, on obtient une autre consonne, que les Français peignent par *ill*, dans les mots *fille*, *famille;* les Espagnols par *ll*, dans les mots *llanos*, *llorar;* les Italiens par *gli*, dans *figlia*, *famiglia*, etc. Cette consonne n'a point lieu chez les Anglais et les Allemands qui y substituent notre syllabe ordinaire *li*.

Dans un alfabet régulier, on pourrait sans choquer les yeux, introduire un L ayant le tildé par-dessous.

Il existe encore une autre consonne appartenant à cette famille, mais dont je ne connais d'exemple que chez les Polonais; c'est ce qu'ils appèlent *L* barré. Pour former cet *L*, la langue se replie fortement vers le fond du palais, et par ce moyen elle opère une cavité singulière dans la gorge: l'on n'a d'idée de cette prononciation qu'en l'écoutant attentivement, et elle

reste difficile à imiter; mais il est facile de classer la lettre (*).

Cette classe a mérité le nom de *linguale*.

La langue, à raison de sa souplesse, pouvant se mettre en contact avec les diverses parties de la bouche, parvient aussi à former presque seule une et même deux consonnes que l'on peint par la lettre *R*, et que je place en sixième classe.

Je dis *deux* consonnes, parce qu'après avoir écouté avec attention les Anglais prononcer leur *R* en certains mots, je reste convaincu qu'ils ont deux *R* bien distincts; l'un, celui que prononce toute l'Europe (*Ro*), dans lequel la pointe de la langue légèrement appuyée contre les gencives supérieures, ne laisse sortir le son qu'en subissant trois ou quatre vibrations très-marquées à l'oreille: on les entend dans les mots *je frapperai*, *je porterai*; *to trust* (confier), *the frost* (la gelée): dans l'autre *R*, la langue ne subit point de vibration sensible; mais elle laisse passer avec gêne un son froissé, qui porte à l'oreille la sensation d'un son bègue; par exemple, dans

(*) Dans les chansons anglaises, lorsque la voix se repose sur une finale de vers terminé en *le*, comme dans *little*, *bubble*, il m'a semblé que cette prononciation *ble* et *tle* avait quelque chose d'analogue à l'*l* barré.

les mots *sir* (monsieur), *furr* (fourrure), *warm* (chaud); quiconque écoutera bien ces mots, s'apercevra que l'*R* n'y est point vibré à notre manière, et qu'il est réellement un *R* distinct, un *R faible* ou *doux*, dont l'alfabet arménien semble offrir un autre exemple; car les Arméniens comptent deux *R* aussi, l'un rude, n° 28 de leur alfabet, l'autre *R* doux, n° 32.

Cet *R* faible est une des prononciations auxquelles les Anglais reconnaissent le mieux un étranger : le mot *sir*, lui seul, est une pierre de touche d'autant plus fine que l'*i* n'est pas ce qu'il semble, mais bien cet *E* gothique tenant de l'*o* et de l'*eu*, dont j'ai parlé.

Pour ne pas confondre ces deux lettres, donnons à l'*R* vulgaire son nom grec *Ro*, et à l'R anglais son nom national *aR*.

Entre *Ro* et *La* il y a une analogie de mécanisme qui explique pourquoi l'une de ces lettres se change quelquefois en l'autre; par exemple, pourquoi le mot latin prononcé *lousciniola*, est devenu notre français *rossignol:* ici entre *R* et *L*, il n'y a de différence que les vibrations du bout de la langue: cette classe ou famille est notre sixième.

La septième est celle de deux consonnes dites

sifflantes, dans la plupart des langues : elles se forment en rapprochant les deux dentiers, et en appuyant le bout de la langue contre la jointure des incisives hautes et basses : de ce contact et du bruit de l'air sifflant il résulte une consonne douce ou faible, peinte par *zed*, et une consonne plus ferme, peinte par *Sa*.

De leur analogie ces deux prononciations sont fréquemment confondues chez les Français et les Allemands, mais en ce sens que la forte *S* dégénère en la faible *Z* : on écrit *rose*, on prononce *roze*. Il a plu aux imprimeurs d'user de cette licence au point d'écrire *hasard*, au lieu de *hazard*, selon l'ancienne et véritable orthographe ; de cette manière rien n'est fixé, et les difficultés de lecture se multiplient pour l'étranger. Chez les Allemands, *Z* n'est pas simple, c'est un composé de *DS*, d'autant plus vicieux que *D*, consonne faible, se lie mal à *Sa*, consonne forte, et que malgré soi en prononce *DZ*, ou *ts* ; les Italiens sont dans le même cas.

Il est assez singulier qu'en quelques pays on ait la fantaisie de supprimer totalement l'*S* devenue *Z* au milieu de certains mots : ainsi dans notre ancienne Bourgogne le peuple dit volontiers *mai-on* pour *maison*, *ré-on* pour *raison*.

A mesure que le langage est plus pratiqué, il tend à ce qu'on appèle *s'adoucir*, c'est-à-dire que la bouche supprime, ou amincit les consonnes pour prononcer plus coulamment et plus vîte.

Si la pointe de la langue s'élève et s'appuie légèrement contre la paroi des dents incisives supérieures, il en résultera deux autres nouvelles consonnes, toujours l'une *douce*, et l'autre *ferme*, qui ne sont usitées que par les Anglais en Europe; (on pourrait les nommer demi-sifflantes). Ils peignent l'une et l'autre par *TH*, ce qui est un double défaut; d'abord, parce qu'elles sont l'une et l'autre indivisibles; en second lieu, parce que *H* se trouve ici sans motif, puisqu'il n'y a pas plus d'aspiration que dans *Sa* et *Zed*: enfin parce que dans les mots anglais *this*, *there*, *those*, *th* est aussi doux que *zed*, tandis que dans les mots *thick*, *thinck*, *with*, il est ferme et sec, comme dans *Sa*. Je dis que les Anglais *seuls* en Europe ont l'usage entier de ces deux consonnes : cela me semble vrai en ce que les Grecs qui ont le *TH* dur dans leur *thita*, et les Espagnols dans leur *Ç* et dans *Zed*, n'ont point le *Th* doux des mots anglais *this*, *those*, *there*.

Nous verrons que l'alfabet arabe contient ces deux lettres, l'une, n° 4; nommée *ta*; l'autre,

n° 9, nommée *zâl :* comme elles ont des figures tout-à-fait différentes, il est clair que les auteurs de cet alfabet ont prononcé l'une et l'autre de ces consonnes : aujourd'hui elles ne sont réellement prononcées que chez quelques tribus de Bedouins ; et la majeure partie des Arabes leur substitue tantôt le *T* ou l'*S*, tantôt le *Z* ou le *D*.

Pourquoi le *TH* dur ou *théta* se trouve-t-il une des consonnes les plus répétées dans l'idiôme *berbere*, c'est-à-dire dans la langue des indigènes disséminés sur la côte-nord de l'Afrique, depuis l'Égypte jusqu'à Maroc? Leurs ancêtres en des temps reculés eurent-ils quelqu'analogie d'origine avec les indigènes d'Arabie, ou tiendraient-ils cette consonne du langage phénicien que répandit la domination de Carthage?

Une neuvième famille est peinte en français par les lettres *ja*, et par le composite *che* (*sh* anglais, *sch* allemand, etc.), qui donne lieu à plusieurs remarques.

La formation de ces deux consonnes ne laisse pas d'être compliquée; les lèvres y concourent assez peu; les deux dentiers sont rapprochés, la langue ne les touche point par sa pointe, mais bien par ses deux côtés, en se relevant

vers son milieu, pour serrer plus ou moins les bords du palais. Si ce contact est ferme, il produit la consonne *che*, comme dans *chercher* : s'il est doux, il produit la faible *ja;* comme dans *jamais*, *jadis;* l'une et l'autre se trouvent dans le mot *joncher*. Plusieurs grammairiens français ont proposé pour ces consonnes l'épithète de *chuchotantes* : elle peut convenir dans notre langue et dans celle des Espagnols qui disent aussi *cuchuchear* pour *chuchoter;* mais que signifiera-t-elle pour les Italiens, les Anglais, les Allemands, qui rendent ce mot par *sousourrar*, to *whisp*, *pispern* et *flüstern?* (les Latins disaient disaient *mussitare*) : un alfabet général ne peut guère s'accommoder de ces dénominations nationales. Le *ja* et le *che* n'ayant point existé chez les Grecs et les Latins, ce fut pour nos grammairiens du moyen âge un embarras de peindre ces prononciations : il se fait sentir dans tous les alfabets d'Europe, par l'incohérence de leurs signes représentatifs. Dans l'anglais notre *ja* n'a point de lettre propre, et cependant il est prononcé correctement dans les mots *pleusure*, *measure*, équivalents à *plejer*, *mejer*, en outre il y est fréquent sous le composé *dj* : et

gé, *gi*, par exemple le mot *juge* est prononcé *djodje* (*).

Chez les Allemands, notre j ne vaut que *ï* : ils disent *iong*, et non pas *jong*, de manière qu'ils n'ont réellement point cette consonne. Il en résulte un grand embarras pour leurs voyageurs en Asie, lorsqu'il leur faut écrire les mots persans et turcs où elle se trouve pure, et les mots arabes où elle est en composé, comme dans *djebel* (montagne), *djamil* (beau) : en ce cas ils emploient les combinaisons *dsj*, *dzj*, qui ne font qu'embrouiller : aussi en lisant les relations, d'ailleurs estimables, de Niebuhr et de Seetzen, nous ne comprenons rien à leurs mots géograques, si l'original n'est à côté.

Chez les Italiens le *ja* n'existe point simple mais combiné avec le *D*; ils prononcent *djusto*, ce qu'ils écrivent *giusto* : ceci donne lieu à deux remarques : 1° que la lettre *g*, a le tort de représenter, elle seule, les deux consonnes *d* et *j*; 2° que l'*i* n'est ici qu'une véritable cheville insérée pour empêcher qu'on ne dise *gusto*, qui signifierait *plaisir*; par conséquent cet *i* cesse

(*) Wallis n'a pas bien analysé cette consonne, puisqu'il a cru que *gé* se formait de *D* et de *y* (faisant dyé), et que *Ké* se formait de *Ty* (faisant tyé). L'art n'est pas si facile que l'on pourrait croire.

d'être une lettre, car il ne représente rien : voilà encore un défaut commun dans nos alfabets. Le français en offre l'exemple dans les mots *changea*, *mangea*, où l'*e* ne sert que de plastron entre le *g* et l'*a*, pour l'empêcher de faire *ga*. Le même vice se trouvait ci-devant dans les mots *forcea*, *commencea*, avant que l'on eut introduit le *ç*, qui aujourd'hui fait *força*, *commença*, etc. (*).

Les Espagnols ont bien la lettre *j*, mais ils la prononcent comme le *ch* allemand dans *buch* (livre), ainsi que nous le verrons : ils ne disent ni *ja*, ni *dja*, à notre manière.

Notre *che* français éprouve encore plus de variantes : les Anglais le peignent *sh*, les Allemands *sch;* les Polonais *sz;* les Italiens *sci;* les Portugais *x;* les Espagnols ne le prononcent point simple, mais seulement composé de *tch*. C'est aussi la manière défectueuse dont les Anglais prononcent leur *ch*.

Les Russes et les Asiatiques ont été plus habiles, ou plus heureux : ils ont tous une lettre appropriée à cette consonne.

(*) L'idée de cette cédille paraît encore être due au médecin *Jacques Dubois*, car il avait proposé de mettre sur le c un s, que l'on a mis dessous (Ç).

Le désordre qui résulte de toutes ces variantes dans nos alfabets européens devrait être un motif suffisant de convenir d'une lettre commune, mais l'habitude y opposera de longs obstacles : heureusement cette habitude n'étant point établie ou affermie relativement aux langues asiatiques, je m'en prévaudrai pour proposer un signe nouveau dans mon projet d'alfabet (*).

Une dixième famille succède à celle-ci par droit d'analogie en sa formation : la langue demeurant dans la position de *ja* et de *che*, si au lieu de laisser passer l'air sifflant qui caractérise ces deux consonnes, on colle la langue au palais, ce *contact* produit deux autres consonnes, l'une forte qui doit s'écrire *ké*, et que les Français prononcent dans *question*, *quelqu'un;* l'autre douce, que les Français prononcent dans les mots *gué*, *guérison* : c'est ce qu'ils appèlent le *g mouillé*. Nous examinerons cette épithète.

Dans la peinture de ces deux consonnes, tous nos alfabets sont remplis d'irrégularités qui, pour être consacrées par l'usage, n'en sont pas moins

(*) Les Polonais ont pour *je* et pour *che*, deux modifications particulières, qui en sont comme des diminutifs. Ils prononcent *ja* et *cha* en plusieurs cas, avec une sorte de mignardise, qui en fait presque deux lettres nouvelles.

déraisonnables. Dans tous les syllabaires, on commence par épeler *ga*, *go* : mais quand *g* vient en présence de *e* et de *i*, sa valeur change, il devient jé, ji : il passe réellement d'un organe à un autre, puisque *ga* et *ja* sont deux diverses positions de la langue : il change même encore devant *u*; car dans *gu*, le *g* est *mouillé* : pour être conséquent, après avoir dit *ga*, *go*, l'on devrait dire *gué*, *gui*, et pourtant on ne le serait pas encore; car on convient que dans *ga*, *go*, le *g* est *dur*, et que dans *gué*, *gui*, il est *mouillé* : pourquoi cette nouvelle inconséquence ? Il faut l'avouer; elle a sa cause dans la nature même des organes, qui éprouvent de la difficulté à prononcer sur *e* et sur *i* le g comme il l'est sur *a* et sur *o* : il faudrait presque dire d'un seul temps *gaé* ou *goé*, et cela est difficile, parce que les voyelles *é* et *i* comportent un resserrement, un applatissement de la langue, qui ne s'accommodent point avec la consonne *ga*, comme nous le verrons.

Ces irrégularités causent beaucoup de peines aux pauvres enfants qui apprennent à lire : la justesse native de leur esprit n'entend rien au commandement qu'on leur fait : pour épeler *ga*, on leur dit épèle *jé* plus *a*, et dis *ga*; mais ré-

pondent-ils, *jé* plus *a*, doit faire *ja*. Ils ont raison : et le maître a d'autant plus tort qu'ici sa méthode est fausse de toutes manières : car, pour se redresser, s'il épèle comme quelques-uns, *ga*, *gué*, *gui*, *go*, *gu*, *gou*, je lui objecte que selon ses propres définitions *g* est ce qu'il appèle *dur* dans *ga*, *go*, *gou* ; qu'il est mouillé dans *gué*, *gui*, *gu* ; tandis que dans *g-é*, comme on l'épèle, il est le *jé* d'une autre famille ; ces états sont tout-à-fait divers. Maintenant sachons ce que signifient les épithètes de *g dur* et *g mouillé*.

Dans le *mouillé gu*, *gué*, *gui*, la langue portée quarrément en avant, forme son contact avec la partie antérieure et moyenne du palais : elle s'y colle à plat.

Au contraire dans le *g* dur, *ga*, *go*, *gou*, elle se retire quarrément en arrière, et se relevant vers sa racine, elle forme son contact avec le palais à la racine du voile. De là deux sensations de contact, et deux classes de consonnes distinctes à l'oreille ; l'une, *classe de mouillée*, divisée en forte et en faible, savoir *gué*, si l'on appuie légèrement, et *ké*, si l'on appuie plus ferme : l'autre classe dure également divisée en consonne faible *ga*, et en consonne forte *ca*. L'on n'a peut-être jamais bien remarqué ces

différences, mais elles n'en sont pas moins positives : outre celles de la formation, il y a encore cette circonstance que *gué* et *ké* sont déclinables régulièrement et commodément sur toutes les voyelles, et forment avec chacune d'elles une syllabe d'un seul temps, comme on peut le voir dans le tableau suivant :

guia, *gué*, *gui*, *guio*, *gniou*, *gu*, *gué*, etc.
kia, ké, ki, kio, kiou, ku, kè.

Ce n'est pas ma faute si les syllabes *guia*, *guio*, *guiou*, sont composées de plusieurs lettres : c'est la faute de l'alfabet qui n'a point établi le *g* particulier, qu'ensuite il a fallu spécifier par le nom de *mouillé*. La syllabe *gu*, qui pour nous a cette qualité, s'étant trouvée régulière, c'est-à-dire formée d'une seule consonne et voyelle, on lui a emprunté son *u*, sans lequel les autres lettres dérogeraient et feraient *gia*, *gié*, *gi* : on voit que *u* n'est ici qu'une cheville : cette observation s'applique au *kia*, *kiou*, relativement à l'*i*.

Dans la classe *dure ga* et *ca* il y a cette différence que ces deux consonnes ne se déclinent pas commodément sur toutes les voyelles. L'on dit bien *ga*, *go*, *gou*, *ca*, *co*, *cou*, et même encore *gue* et *que* par *e* muet (di*gue*, bri*que*) ;

mais l'on ne trouve plus la même facilité, comme je l'ai déja dit, à prononcer *ga* et *ca* sur *i* et sur *u*: on retombe comme malgré soi dans le mouillé *gué*, *ké*, *gui*, *ki*: il aurait fallu que dans cet état *dur*, les lettres *ga* et *ca* eussent un signe particulier pour les distinguer de *gué* et de *ké*, et encore plus de *gé*. C'est à quoi j'ai eu égard dans mon alfabet européen asiatique, et par la suite les étymologistes en sentiront toute l'utilité.

Mais d'où viennent ces épithètes bizarres de *mouillé*, de *dur*? je crois en apercevoir la raison: les grammairiens français ayant voulu rendre sensible, aux étrangers sur-tout, la différence de *L* ordinaire (notre *La*) et de *ill* ou *lle* (*brille*, *fille*), ils ont trouvé que le meilleur moyen était de citer en exemple un mot où cette dernière se prononçât: ils auraient pu citer *famille*, *failli*, *taillé*, ils ont préféré le mot *mouillé*, sans doute parce qu'il leur a semblé que dans *llé*, la langue en se détachant du palais, se faisait réellement sentir comme *mouillée* de salive. Ce terme une fois imaginé, l'on s'en est servi pour d'autres états, avec moins de justesse peut-être, mais avec l'utilité d'établir une distinction desirable: et remarquez que dans tous ces états *llé*, *gué*, *ké*, la langue serre le palais, et ne s'en détache qu'en

formant nécessairement la voyelle *i*, qui leur donne un caractère commun; tandis que dans *ga*, *go*, *ca*, *co*, le contact a quelque chose de rond, qui amène comme nécessairement les voyelles ouvertes *a*, *o*, et ne revient que par effort sur l'*e* fermé et sur *i*; ce mécanisme est si vrai, que je le retrouve dans toutes les langues.

J'appèle donc ma dixième classe *les deux mouillées gué*, *ké;* et ma classe onzième, les deux dures *ga*, *co*, en me proposant de ne jamais confondre leurs signes dans un alfabet général.

J'ai dit que l'alfabet italien, irrégulier comme le nôtre en déclinant *ga*, *ge*, *gi*, prononçait *ga*, *dje*, *dji*, ce qui est vicieux : pour dire *gué* et *gui* il a imaginé d'insérer *h* après *g* et d'écrire *ghé*, *ghi* : mais que fait ici cet *h* quand il n'y a aucune aspiration, dont il soit le signe?

Dans l'alfabet espagnol, *ge*, *gi*, ne fait point *gué* ou *djé* mais il devient la gutturale *ch* des Allemands et des Écossais, qui est l'X grec en certains cas.

Chez les Anglais il y a moins d'irrégularité puisqu'ils mouillent volontiers le *g* et le *k* devant toutes les voyelles : ils disent plutôt *guiap* que *gap*; *kiálm* que *câlm*, et ils prononcent *guillespie* quoiqu'ils écrivent *gillespie*.

Les Allemands ont aussi leurs irrégularités, puisqu'à la fin des mots le *g* devient habituellement gutturale *ch*, forte ou faible, et que cela même lui arrive en certains dialectes au milieu des mots : par exemple *ego* est prononcé *echo* (ejo espagnol). En d'autres dialectes on le prononce à la hollandaise, en lui donnant la valeur du *gamma* grec, ou grassèyement doux dont nous parlerons. Par exemple *geogra*phia : chronolo*gia*.

Les irrégularités du *g* mouillé se retrouvent naturellement dans le *ké* qui est sa nuance forte. Les Français ne peuvent écrire *kia kio* qu'en introduisant *i*; long-temps même ils ont repoussé ce *k* grec et n'ont voulu le rendre que par *qué*, sujet à bien des équivoques, car on ne sait quelquefois si *quia* doit se prononcer *cuya* ou *kia*.

Les Italiens employent ici la même cheville que pour *g* et écrivent *che*, *chi* pour ne pas dire *tche*, *tchi* sur les syllabes *cé*, *ci* : mieux valait adopter le *k*, écrire *ké*, *ki*. Les Allemands qui ont retenu du grec le *kappa* sont moins embarrassés, mais ils sont encore irréguliers dans leur manière de le syllaber, *ca*, *tsé*, *tsi*, *co*, etc.

Les Anglais en mouillant, tantôt *c* devant *a* comme dans *calm* et même devant *e* comme dans

cape; tantôt, en ne le mouillant pas comme dans *cook,* ou en le prononçant *s* comme dans *sity* (*city*) prennent leur part de toutes ces anomalies.

On peut dire que cette lettre *c* est une pierre de scandale dans tous les alfabets d'Europe : aucun ne la décline régulièrement, excepté le Polonais qui dit *tsa*, *tse*, *tsi*, *tso*, *tsu*, etc. Encore ici se trouve le vice de représenter deux consonnes par une seule lettre.

Chez les Italiens devant *e*, *i*, le *c* devient *tché*, *tchi* : chez les Français il se dit *sé*, *si* avec la bizarrerie de redevenir *k* s'il est suivi d'une consonne, comme dans *perfection*, etc.

D'ou viennent tant de variantes, quand cette lettre *c* nous vient d'une source commune, le latin? n'a-t-elle pas dû y avoir une valeur fixe et cette valeur n'a-t-elle pas été celle du *kappa* grec, selon l'aveu positif des auteurs, et selon la traduction constante des noms latins tels que *Cicero*, *Cæsar*, *Cincinnatus*, *Corbulo*, qui sont rendus en grec *Kikero*, *Kaisar*, *Kinkinnatus*, *Korbulo?* enfin selon l'origine de la lettre même; car la série des monuments prouve que jadis le C fut le K lui-même dont les deux traits saillants, attachés d'abord quarrément au trait vertical, se sont ensuite arrondis avec lui pour la commodité

de l'écriture. Si les Latins, comme il est vrai, le prononcèrent *ka*, *ké;* comment les Italiens l'ont-ils altéré en *tcha*, *tché;* les Polonais en *tsa*, *tsé;* les Français et les Anglais en *sa*, *se?* Voilà de ces choses que les grammairiens qui se bornent à une ou deux langues ne devinent pas aisément : les voyageurs ont ici un avantage marqué, résultant de comparaisons nombreuses et diversifiées. C'est à ce titre qu'arrivant en Égypte, je fus bientôt frappé d'entendre les Arabes du pays prononcer *guemel*, *guizeh*, *guebel*, tandis que les Arabes nés en Syrie prononçaient *djemel*, *djizeh*, *djebel:* à la vérité les uns et les autres prononçaient *kelb*, *kerim*, *kebir;* mais lorsque je fus chez les Bédouins, ces mots en *k* devinrent *tchelb*, *tcherim*, *tchebir.* (*Tshelb*, *tsherim*, *tshebir*) et partout *tche* pour *ke.* J'analysai ces consonnes *gué*, *ké*, et je trouvai que réellement elles avaient de l'analogie dans leur formation; que leur différence ne venait que d'un peu plus ou un peu moins d'applatissement de la langue et de serrement des dentiers: cette cause naturelle me fut confirmée, lorsque de retour en France, je trouvai que dans la Brie, le peuple disait habituellement *tchetchun* m'a *tchestchionné* pour *quelqu'un* m'a *questionné :* j'ai conçu que ce méca-

nisme devait être général par la raison qu'il était naturel; enfin la Chine même m'en a offert un exemple dans la controverse récente des deux auteurs d'un dictionnaire anglo-chinois et d'un dictionnaire franco-chinois : l'un soutient que le nom du défunt empereur fut *Kia-Kinn;* l'autre veut que ce soit *Tsia-Tsinn*, *en faisant l'S gras :* ils ont tous deux raison, attendu que dans la vaste Chine, telle province prononce sans doute *kia*, ce que telle autre prononce *tcha*, qui est le *tsia gras mentionné.* L'on voit que ces permutations ont leur importance dans les étymologies (*).

Par exemple, nous écrivons *Daces*, et nous prononçons *Dasses*, ce que les Grecs et les Romains disaient *Dakae* ou *Dakiae, Dakioi.* L'on ne sent point l'analogie; mais prononcez le *ké* en *tché*, vous avez *Datches*, qui devient clairement le *Deutches* allemand (Deutsch). Nous prononçons *Sites* (*Scythes*), ce que les Grecs et les Latins prononçaient *Skout*, analogue a *Skout-um*, un bouclier fait de *cuir* ou de *peau*, en latin *cut-is;* or les tentes de ces peuples étaient faites de *cuir*, leur nom signifiait donc les *hommes aux maisons de cuir*, (en hébreu *sokout* signifie tente).

(*) En Picardie le chi devient Ki : on dit le *kien* pour le *chien*.

La confusion du *gué* avec *djé* a les mêmes causes et les mêmes conséquences (*).

Que la *forte* et la *faible*, c'est-à-dire *gué* et *ké*, aient pu se confondre, c'est ce dont nous avons un exemple remarquable dans les deux verbes *facere* et *agere:* si vous les prononcez à la française, *fassere*, *agere*, *fassio*, *ago*, *fessi*, *egi*, ils n'offrent point de ressemblance; mais si vous les prononcez selon mes principes, leur identité de son et de sens devient frappante:

Fakere, fakio, feki, fakiam, factum, fakiendo.
Aguéré, aguio, egui, aguiam, aktum, aguiendo.

L'unique différence consiste en ce qu'étant originairement un même mot grec, il sera arrivé qu'une tribu rude et sauvage l'aura prononcé avec la consonne ferme *k*, et l'aspiration figurée par F, qui fut le digamma éolien; tandis qu'une tribu policée, *amollie*, le prononça par la consonne faible *gué* avec l'*aspiration douce*, conservée dans le mot grec *agué* (αγη), et dans le verbe *agô*.

(*) L'échange des *fortes* avec les *faibles* a pour les étrangers l'inconvénient de dénaturer les mots mêmes : on le voit dans les mots *égorger* et *écorcher*.

Chez les Polonais le *C* n'est devenu *tsé*, qu'en perdant l'intensité qu'il avait en *tché;* et chez nous Français, qui n'aimons pas l'accumulation des consonnes, il s'est encore adouci en perdant *t* et restant *s:* enfin par un dernier abus, cet *s* dégénère en *z:* avec de telles altérations comment reconnaître les étymologies?

Il nous reste à décrire plusieurs consonnes assez difficiles pour qui n'en a pas l'usage ou l'audition.

D'abord se présentent les deux grasseyements, l'un ferme et *rude* assez commun à Paris, très-répandu chez les Provençaux, et constitué consonne réelle chez les Arabes, dans le *gaïn*, dix-neuvième lettre de leur alfabet: c'est une des prononciations dominantes des Berbères: l'autre grasseyement *doux* et *faible*, est le *gamma* des Grecs, que la prononciation des Hollandais et de plusieurs Allemands a rappelé à mon oreille dans les mots *geographia*, *geometria*. Ces deux consonnes forment notre douzième famille.

Dans le grasseyement *dur*, le contact se fait entre le voile du palais et le dos de la langue vers sa racine : les deux organes sont disposés comme pour l'acte que nous appelons *se gar-*

gariser : étant souples l'un et l'autre, leur contact a quelque chose de gras à l'oreille ; on peut même dire qu'il n'est pas clos et complet : s'il l'était il formerait la consonne *ga*.

Dans le grasseyement *doux* la langue se retire un peu en arrière, et ne forme qu'un demi-contact de son milieu avec le palais près de l'attache du *voile* : c'est moins un contact qu'un froissement qui a de l'analogie avec le *jota* espagnol : la différence est que, dans ce dernier, le froissement est plus sec, et pour ainsi dire aspiré : Comme la langue se trouve ici presque dans la même position que pour former *i*, il est arrivé quelquefois que cette voyelle a été changée en gamma et *vice versâ* : l'ancien grec a dit γελας (éclat, splendeur), le moderne dit *yelas;* le Dorien disait γα pour *oui*, l'Allemand dit *ia* : et sans beaucoup de peine *ego* par gamma a pu faire *eio*.

Le grasseyement *dur* est considéré, en France, comme un vice de prononciation, parce qu'il est la substitution d'une consonne *non avouée*, à une autre consonne *constituée* (notre *Ro*) ; nos grasseyeurs ne peuvent prononcer cette dernière : chez les Arabes et les Berbères il est indispensable de prononcer l'une et l'autre ; car elles se

trouvent souvent dans un même mot; l'on ne saurait les confondre sans tout brouiller (*).

Les Latins ont habituellement traduit le gamma grec par *g:* mais l'on ne saurait assurer s'ils lui ont donné les valeurs différentes du *g dur* ou du *mouillé*, et même du grasseyement doux. Chez les peuples modernes à qui manquent ces deux consonnes, il est arrivé quelquefois des substitutions bizarres : par exemple, l'*l* substitué à *gaïn :* les Italiens des croisades ont écrit *baldachino*, ce que les Arabes prononçaient *bagdâdino* (notre *baldaquin*) (**). Ceci nous avertit que dans un

(*) Dans le tome XIX des Sciences Médicales on trouve un article complet sur le grasseyement. L'auteur, médecin savant, n'a pu manquer de bien décrire le mécanisme de cette consonne, ainsi que de l'*R*, qu'il lui adjoint; mais quant à sa nomenclature, je ne puis être de son avis, lorsqu'il appèle grasseyement cinq manières d'altérer l'*R*: la première, en lui substituant le vrai grasseyement, *gaïn*, des Arabes; la deuxième, en disant *vé* pour *Ré*, *opeva* pour *opera:* la troisième, en substituant le *G dur* ou *mouillé*, et en disant *gaison* pour *raison*, et *Figago* pour *Figaro;* la quatrième en prononçant *zraison* ou *zaison*, pour *raison;* enfin la cinquième en supprimant totalement *R*, et en disant *mou'ir* pour *mourir*, et *Pa'is* pour *Paris*. Ce ne sont point là des grasseyements; ce sont de ces vices de prononciation, dont certains grammairiens arabes comptent jusques à douze (y compris le haquetonnement et le bégayement), et dont ils disent que la réunion se trouve dans le langage du peuple de *Bairout:* c'est beaucoup dire; mais on ne peut nier que les villes maritimes de cette côte, à raison du mélange des étrangers, n'aient une forte portion de ces défauts.

(**) Les Grecs n'ont-ils pas écrit Xaldai, ce que les Phéniciens et les Juifs prononçaient *Kachdai*, par un *chin?*

alfabet général, il nous faudra une lettre particulière pour *gaïn*, et une autre pour *gamma*.

Une treizième famille est celle de deux consonnes inconnues et désagréables aux Français, aux Anglais, et aux Italiens : l'une *dure* est le *jota* des Espagnols, *ch* allemand, dans *buch*, et X grec, en certains cas. Pour former cette consonne, la langue et le palais sont presque dans la même position que pour le grasseyement *dur*, et que pour se préparer à cracher, ayant d'ailleurs la gorge sèche; car humectée, on forme *gaïn*. Au reste, cela ne se conçoit bien qu'en l'entendant exécuter.

Cette consonne *jota* est usitée dans l'idiôme fraternellement conservé par les *Bas-Bretons* et les *Gallois*, issus des anciens Keltes : elle a lieu aussi chez les Écossais, les Polonais, les Russes, et encore plus chez les Arabes. (Lettre septième.)

Sa nuance faible est une autre consonne moins répandue, dont l'exemple le plus marqué se trouve dans les mots allemands terminés en *ich*, tels que *ich* (moi), *iarnovich*, *metternich*: quoique écrite de la même manière que *ch*, dans *buch*, *nacht*, elle en diffère sensiblement, en ce qu'elle se forme vers la partie antérieure du palais, par une position de la langue analogue à celle de la

voyelle *i* : le contact n'est pas clos; il y a seulement un passage d'air sec, un *sifflement* semblable à celui des oies, ce qui l'a fait nommer par les Latins *litera anserina* : ce nom a pu s'appliquer aussi à sa nuance forte (*ch*, *jota*). Les Grecs modernes en adoucissant leur X devant *e* et *i*, lui donnent souvent la valeur de l'*ich* allemand.

Les Espagnols n'ont que la nuance dure, qu'ils appèlent *jota*, peinte tantôt par *j*, tantôt par *x*, et quelquefois par *g*, mais seulement devant *i*, et *e*. Il serait nécessaire de caractériser ces deux prononciations par deux lettres particulières qui en fissent sentir la distinction.

Une quatorzième et dernière classe est celle des deux aspirations proprement dites, qui observent, d'une manière sensible, la règle générale de *forte* et de *faible*.

Je ne vois l'aspiration forte usitée en Europe que par les Florentins, qui prononcent de cette manière le *c* dur des autres Italiens : ainsi, tandis que ceux-ci disent *casa*, *core*, *cavallo*, etc., les Florentins disent *hasa*, *hore*, *havallo* (*), avec une aspiration ferme, que l'on ne retrouve que

(*) N'est-ce pas la même permutation qui se retrouve dans l'ancien gothique *haus*, une *maison*, et le latin *casa*.

chez les Arabes, dans la sixième lettre de leur alfabet. Il est probable cependant que dans l'ancien allemand cette prononciation eut son énergie.

La nuance faible, peinte par *h*, est connue dans toute l'Europe, mais presque inusitée en Italie : elle décroît sensiblement en France, où de jour en jour on prononce moins l'*h*, et où l'on est prêt à dire du fromage *d'Ollande*, au lieu *de Hollande*. Sans doute l'homme, amolli en se civilisant, trouve pénibles et inutiles ces efforts de poumons que les passions vives et les besoins violents inspirent à l'homme sauvage ou rustique.

Des grammairiens anciens et modernes ont quelquefois mis en question de savoir si l'aspiration était une *voyelle* ou une *consonne*, si son signe était une *lettre* digne de tenir place dans l'alfabet. Ces arguties sont décidées par le fait, puisqu'en Asie, comme nous le verrons, un usage ancien et général donne aux aspirations toutes les fonctions de consonnes : au reste il est singulier, tandis que les uns veulent chasser *h*, de voir les autres l'employer par-tout sans besoin : car il n'existe aucune aspiration dans toutes les combinaisons de *ch*, *gh*, *ch*, *th*, *ph*, usitées dans nos langues modernes. Nous ne saurions assurer

la même chose du *ch*, que les Latins ont écrit pour l'*X* grec : il paraît certain qu'ils ne l'ont point prononcé comme nous faisons dans *charmant*, *chercher :* mais il est douteux qu'ils l'aient prononcé comme nous Français dans *charitas*, dans *archontes* (*caritas*, *arcontes*) : il ne serait pas déraisonnable de penser qu'il y a eu ici une division des deux lettres qui, en rendant sensible l'aspiration, aurait produit *ark-hontes*, *k-haritas*, pour imiter un peu l'aspiration dure de l'*X* grec (*).

De leur côté les Grecs, qui n'ont point eu la véritable aspiration dure des Florentins et des Arabes, lui ont de tout temps substitué leur *X* (*jota*), qui a l'inconvénient de faire de graves contre-sens en arabe ; car ḥ*araq* par ḥ*a*, signifie *il a brûlé ;* par *X*, *Xaraq*, *il a percé ;* ḥ*abar* signifie *il a embelli ; Xabar*, *il a appris*, etc. (**).

(*) L'ancienne écriture *michi* pour *mihi*, *nichil* pour *nihil*, favorise cette opinion.

(**) D'après cette règle, χρυσος (l'or en grec), serait synonyme à *horos* (par *h* dur et par *sâd*), qui en phénico-hébreu signifie or ; et à *hors* (par *h* dur), qui signifie *soleil* ; mais pourquoi en anglais *horse* signifie-t-il *cheval ?* Ne serait-ce pas que le mot anglais serait d'origine ou de parenté persane, comme mille autres ? Or, chez les anciens Persans, le cheval fut l'emblême spécial du soleil. Zoroastre appèle sans cesse le soleil *coursier vigoureux*.

On peut s'étonner que les Anglais, de race teutonique, n'aient point l'usage du *ch* allemand; mais Wallis (*) nous avertit que cet usage a existé, et pour preuve, il cite un nombre de mots anglais où le *gh* remplace le *ch* allemand : par exemple, night, richt, light, fight, daughter, au lieu de *nacht*, *recht*, *liecht*, *secht*, *dochter*, etc. Il est clair qu'à l'époque où s'introduisit une telle orthographe, il y eut motif de peindre ainsi un son alors existant, mais perdu depuis.

Quant à la valeur de *fé*, donnée aujourd'hui à *gh*, dans *enough* (inof), *cough* (cof), cette permutation se retrouve presque semblable dans l'espagnol où le *fé* représente quelquefois l'aspiration forte, et même la faible : on y dit *albufera*, pour l'arabe *albûhaira* (un lac); et par inverse, *hierro*, pour le latin *ferro ;* c'est-à-dire qu'en divers lieux, l'on a également tâché d'imiter un sifflement qui n'était pas bien distinct à l'oreille, par quelque chose d'analogue, qui lui fût connu : ce qui tous les jours se passe sous nos yeux, en devient une preuve; car lorsque le chat entre en colère, il donne le change à notre oreille, qui croit entendre *fot*, *fot*, comme venant des

(*) *Grammat. linguæ anglic.* Page 82.

lèvres, tandis que c'est de la gorge que vient ce bruit, véritable *jota*. C'est encore par quelque analogie de sifflement à sifflement, qu'il y a eu quelquefois permutation de l'*h* avec l'*s*; ainsi le mot Ἅλς de certaines tribus grecques, prononcé avec aspiration, devint le mot *sal* (le sel) de quelques autres tribus colonisées en Italie (*): les mots *yper* et *yperbos* devinrent *super* et *superbos*, etc. Notez que *y* se trouve ici rendu dans le plus ancien latin par *u* qui n'est pas *i*, comme le veulent les Grecs modernes. Il est remarquable encore que dans l'ancien idiôme scythique, appelé *sanscrit*, avec lequel le grec et le latin ont de nombreuses analogies, l'addition de la lettre sifflante *s* est d'un usage fréquent au commencement des mots, comme pour leur donner plus de grace. L'introduction de l'*r*, qui s'y pratique aussi dans le corps des mots mêmes, est une autre indication d'énergie et de contraction dans la fibre, qui cadre très-bien avec l'origine présumée de ce peuple.

Désormais, munis de la connaissance de toutes les voyelles et consonnes des langues d'Europe,

---

(*) Et du mot *sal*, signe d'hospitalité, est venu le mot *sal-us*, *salutation* de celui qui la demande ou qui la donne.

es en Europe.

N° I Face à la page 108.

Nos.	
1.	
2.	
3.	ais doux (*those*).
4.	ais dur (*thick*), *theta* grec.
5.	
6.	h, *angl.*; sch, *allem.*; sci, *ital.*; x, *port.*; sz, *pol.*
7.	mouillé.
8.	mouillé.
9.	ur.
10.	ur.
11.	ement doux, Γαμμα grec.
12.	ement dur.
13.	emand.
14.	pagnol; ch allemand; χ grec.
15.	iration douce.
16.	iration dure, *ca* florentin.

Tableau Général des Consonnes usitées en Europe.

N° II. Face à la page 108.

Nos.	Classes.	
1.	1re	m-a.
2.		b-é.
3.		p-o.
4.	2e	w-a belge.
5.		v-é.
6.		f-i.
7.	3e	d-a.
8.		t-é.
9.	4e	n-a.
10.		ñ-é espagnol; gn, français, italien; ing, anglais.
11.		ng-a. (indien.)
12.	5e	l-a.
13.		ll-é.
14.		l barré polonais.
15.	6e	ar anglais.
16.		r-o.
17.	7e	z-ed.
18.		s-a.
19.	8e	th anglais doux (*those*).
20.		th anglais dur (*thick*), *theta* grec.
21.	9e	j-a.
22.		ch-in. Sh, *angl.*; sch, *allem.*; sci, *ital.*; x, *port.*; sz, *pol.*
23.	10e	gué, g mouillé.
24.		k-é mouillé.
25.	11e	ga g dur.
26.		co c dur.
27.	12e	grasseyement doux, γαμμα grec.
28.		grasseyement dur.
29.	13e	ich allemand.
30.		jota espagnol; ch allemand; χ grec.
31.	14e	he aspiration douce.
32.		ha aspiration dure, *ca* florentin.

nous allons nous en faire un instrument sûr et commode pour apprécier et classer les prononciations de l'Asie, et obtenir par ce moyen l'alfabet le plus général que l'on ait dressé jusqu'à ce jour.

CHAPITRE IV.

§. Ier.

Des Alfabets Asiatiques, et spécialement de l'Alfabet Arabe, et de ses analogues.

Les révolutions politiques qui ont tourmenté l'Asie, ne lui ont pas procuré comme à l'Europe, le bienfait d'un alfabet *unique*, ou du moins *semblable* en ses figures et en sa construction : les peuples de l'Asie, séparés les uns des autres par de trop vastes déserts, ou de trop fortes chaînes de montagnes, ont été moins susceptibles de s'amalgamer, ont opposé plus de résistance inerte au changement de leurs habitudes : de là cette diversité persistante d'alfabets chinois, mantchou, japonais, malais, tibetan, hindou, tamoul, bengali, malabare, arménien, géorgien, arabe, éthiopien, copte, etc.

Il est clair que cette diversité est un obstacle matériel à la communication des esprits, par conséquent à la diffusion des connaissances, aux

progrès de la civilisation : d'ailleurs elle subsiste sans aucun motif raisonnable : car si, comme il est de fait, le mécanisme de la parole est le même pour toutes ces nations, quelle utilité, quelle raison y a-t-il de le figurer par des systêmes si différents ? Si le modèle est *un*, pourquoi ses copies n'auraient-elles pas la même unité ? et quel immense avantage pour l'espèce humaine, si de peuple à peuple, tous les individus pouvaient se communiquer par un même langage ! Or, le premier pas vers ce but élevé est un seul et même alfabet : la myope ignorance peut traiter de chimère cette haute perspective ; mais l'expérience du passé démontre qu'un mouvement puissant et presque automatique y pousse graduellement l'espèce humaine : il n'y a pas deux mille ans que les historiens et les géographes (*) comptaient dans l'Ibérie, l'Italie et les Gaules, plus de huit cents peuples parlant des idiômes divers : aujourd'hui trois langues seulement, et trois langues très-analogues entre elles, divisent les habitants de ces pays, et déja une seule (**) lie tous les individus lettrés de notre Europe.

(*) Pline l'ancien, Strabon et Diodore.

(**) Le latin, ou si l'on veut, le français.

Concourons par nos efforts au but de la nature; le temps fera le reste.

Il faut l'avouer, le premier aspect des alfabets orientaux frappe le disciple européen d'une sensation pénible et décourageante : la figure des lettres est étrange pour lui : son amour-propre se sent blessé de n'y rien comprendre : déja loin de l'enfance, il va redevenir écolier; il s'alarme avec raison du travail d'introduire en sa mémoire tant de signes bizarres, et de plier sa main à une habitude que l'âge adulte supporte bien plus impatiemment que l'enfance : ce ne sont là que des préliminaires : l'explication commence; il a coutume d'écrire de gauche à droite, on lui ordonne d'écrire de droite à gauche : son écriture européenne trace tout ce qui se prononce : l'écriture asiatique, en général, n'en trace qu'une partie; il faut deviner le reste : les professeurs *royaux*, étrangers à ces langues, décrivent plutôt qu'ils ne font entendre à son oreille des sons inaccoutumés : parmi ceux qu'il reconnaît, ils lui prescrivent d'appeler *consonne* ce qui chez nous est appelé *voyelle* : enfin toute la doctrine grammaticale est exposée en un langage qui, ne lui étant point encore connu, laisse tout obscur à sa pensée. La faible enfance se plie à ce joug.

mais le disciple adulte y résiste : il veut se rendre compte de ses idées : après un premier étonnement, passant à la réflexion, il argumente, et se dit :

« Si l'organisation humaine est la même en « Asie qu'en Europe, le langage dans ce pays-là, « doit être composé d'éléments semblables aux « nôtres, par conséquent de voyelles, de con- « sonnes et d'aspirations ; dès-lors les alfabets « asiatiques ne doivent être, comme les nôtres, « que la liste des signes qui représentent ces « éléments ; mais ces signes peuvent avoir deux « manières d'être : ils peuvent être simples, comme « les éléments *A*, *E*, *D*, *P*, etc., ou composés, « formant sous un seul trait des syllabes, et « même des mots entiers : dans l'un et l'autre « cas, c'est une pure opération d'algèbre, par « laquelle des signes divers sont appliqués à des « types identiques. Pourquoi cette diversité de « tableaux ? il faut opter entre deux partis : si ces « lettres, que je ne connais pas, représentent « des sons que je connais, je n'ai pas besoin « d'elles ; je puis me servir de mon alfabet ac- « coutumé : si au contraire ces lettres représentent « des sons inconnus à mon oreille, l'étude va me « les faire apprécier, et même, sans pouvoir les

« prononcer, je peux leur donner des signes, leur « attribuer des lettres de convention, déduites de « celles que je connais. On me présente vingt « alfabets divers, par conséquent vingt diverses « figures d'une même voyelle que j'apèle *A;* d'une « même consonne que j'apèle *B:* pourquoi char- « gerais-je ma mémoire de ces vingt répétitions? « une seule figure me suffit; avec un seul alfabet, « je peux peindre toutes les prononciations de « ces langues; comme avec un seul système d'écri- « ture musicale, je puis peindre tous les tons, « tous les chants des divers peuples de la terre. »

Telles furent mes impressions, et tels furent mes raisonnements lorsque me préparant à voyager en Syrie, je voulus acquérir les premiers éléments de la langue arabe: j'ouvris la grammaire d'*Erpenius:* ne comprenant rien à ce genre nouveau de doctrine, j'eus recours au professeur royal alors en fonction (*): sa patiente complaisance écouta toutes les questions et les objections dont j'avais rédigé la liste: elles lui parurent raisonnables: mais le résultat fut « que les usages « étant établis, l'on ne pouvait les changer; que

(*) En 1780, M. Leroux des Hautesrayes, professeur d'arabe au collège royal de France.

« l'institution des professeurs royaux n'était pas « tant d'enseigner l'arabe *parlé*, que l'arabe *écrit*, « en tant qu'il contribue à expliquer les anciens « livres des Juifs; que sans doute l'arabe vulgaire « avait une grande utilité commerciale et diplo- « matique; mais quoiqu'il y eût à Paris une école « destinée à ce but, le meilleur parti était d'ap- « prendre la langue dans le pays même, et de « la bouche des naturels. » A cette occasion, le savant professeur prenant un volume du voyageur *Niebuhr*, me lut l'anecdote du jeune Suédois *Forskâl*, qui, arrivé en Égypte sans savoir un mot d'arabe, parvint à le parler couramment en douze ou quinze mois, tandis que l'érudit professeur danois *Von Haven*, qu'il accompagnait, ne put jamais ni se faire entendre, ni même entendre ce qu'on lui disait.

Je sentis le mérite de la leçon et de l'exemple; mais je l'appréciai bien mieux encore lorsque, visitant l'Égypte et la Syrie, je reconnus que plusieurs prononciations éprouvaient des différences de canton à canton; et que, malgré la prétention de chaque ville d'avoir le meilleur systême, il y avait, dans l'opinion de tous les Arabes un peu lettrés, une grande différence entre la prononciation du Kaire et celle de Damas ou d'Alep:

entre l'école de la mosquée d'*el Az'hâr*, toujours subsistante au Kaire, et les écoles variables des autres petites villes d'Égypte et de Syrie.

Muni de ces moyens de comparaison, je pus dès-lors étudier à fond les problêmes que je m'étais proposés, et je le pus avec d'autant plus de latitude, que, dans le cours de mon voyage, j'eus l'occasion d'entendre parler dix ou douze langues diverses, dont les sons devenus familiers à mon oreille, furent appréciables à mon esprit, en même temps que ma bouche sut les imiter (*). Je n'ai donc pas besoin de m'appuyer d'autorités

(*) Au Kaire j'entendais l'arabe de la bouche du peuple, et le turc de la bouche des militaires et des effendis : mon maître d'écriture était Turc de Constantinople : j'eus l'occasion d'entendre les *Gelláb*, ou marchands d'esclaves noirs, parler éthiopien, et trois Malabares parler leur dialecte indou : dans Alep, outre l'arabe et le turc, j'entendais journellement l'arménien, le grec, plusieurs fois le kurde et le persan, sans compter l'allemand, l'anglais, le hollandais, le slavon, l'espagnol et l'italien, dans les maisons des Francs. En cette ville il n'est pas rare de voir une seule maison se composer d'individus parlant cinq ou six langues, et les enfants les entendre, sans les confondre. Ce fut dès-lors que me rendant compte de toutes ces prononciations, et n'en trouvant guère plus de cinquante, je conçus la possibilité d'un seul alfabet dont je fis sur l'arabe un premier essai, qui m'est devenu l'instrument du reste. Lorsque j'ai dit que *j'entendais parler* tant de langues, je n'ai pas eu l'idée d'insinuer que je les *comprenais :* je sais qu'avec quelque adresse en ce genre, et sachant seulement écrire des alfabets, et lire des mots, on peut agrandir sa taille naturelle ; mais en toute chose je préfère de posséder moins, pour cultiver et défendre mieux.

étrangères ou médiates dans la question que je vais traiter; et vis-à-vis des auteurs qui, comme moi, auraient puisé aux sources, l'on ne me refusera pas de prétendre à un crédit équivalent: redressé d'ailleurs, là ou j'aurais pu errer, par une instructive controverse, je vais analyser l'alfabet arabe, et comme les principes de cette langue se trouvent développés dans la grammaire de M. de Sacy (*), avec l'habileté qui caractérise ce profond orientaliste, je prends son livre pour base de mon opération, avec d'autant plus d'utilité pour le lecteur, qu'il va devenir juge entre deux auteurs qui ne sont pas d'accord sur divers chefs.

§. II.

Grammaire Arabe de M. de Sacy, Chap. Ier. *Des sons et des articulations de l'alfabet arabe.*

« 1° Les éléments de la parole sont de deux « sortes: les *sons*, nommés aussi *voix* par quelques grammairiens, et les *articulations*. (Page 1re.)

(J'observe que le mot *articulation* est bien vague; voyez ce que j'en ai dit, page 13.)

« Les sons consistent en une simple émission

(*) Grammaire arabe à l'usage des élèves de l'école spéciale des langues orientales vivantes. Paris, 1810, 2 vol. in-8°.

« de l'air modifiée diversement : ces diverses « modifications dépendent principalement de la « forme du passage que la bouche prête à l'émis- « sion de l'air, mais sans aucun jeu des organes; « les sons peuvent avoir une durée plus ou « moins prolongée. »

(Voyez ma définition des *voyelles*, page 5.)

« Les articulations sont formées par la dispo- « sition et le mouvement subit et instantané des « différentes parties mobiles de l'organe de la « parole, telles que les lèvres, la langue, les « dents, etc. Ces parties, diversement disposées, « opposent un obstacle à la sortie de l'air; et « lorsque l'air vient à vaincre cet obstacle, il « donne lieu à une explosion plus ou moins « forte, et diversement modifiée, suivant le genre « de résistance que les parties mobiles opposaient, « par leur disposition, à sa sortie. »

(Voyez ma définition des *consonnes*, page 12.)

« La conséquence de ceci est qu'une arti- « culation n'a par elle-même aucune durée, et « ne peut être entendue que conjointement avec « un son : ainsi quand nous prononçons *ba*, on « entend en même temps l'articulation produite « par le jeu des lèvres qui opposaient une ré- « sistance à la sortie de l'air, et le son *a*.

« L'aspiration plus ou moins forte est comprise « avec raison parmi les articulations.

« La réunion d'une articulation et d'un son, « forme un *son articulé*. (c'est la syllabe.)

« 2° Les éléments de l'écriture, destinés à re- « présenter ceux de la parole, sont, comme ceux- « ci, divisés en deux classes : les uns peignent les « sons, les autres les articulations.

« 3° On donne aux sons, et aux signes dont « on se sert pour les représenter, le nom de « *voyelles*. Les articulations, et les signes par « lesquels on les représente, sont nommés *con-* « *sonnes*. » (Ceci peut introduire des équivoques et des confusions.)

« 4° Chez le plus grand nombre des peuples, « les signes qui représentent les sons, et ceux « qui peignent les articulations, sont de la même « espèce ; ils sont compris les uns et les autres « sous la dénomination commune de *lettres*. » (Jusqu'ici, à cela près des expressions, je suis d'accord avec M. de Sacy, sur les principes ; maintenant viennent les divergences.)

« Il est néanmoins des peuples, tels que les « Hébreux, qui n'écrivent que les consonnes.

(Je demande au savant professeur de nous prouver cette assertion : l'école savante des Buxtorf y a complétement échoué.)

« Lorsque les Hébreux veulent peindre les « voyelles, ils emploient pour cela des *figures* qui « ne se placent point dans la série des consonnes, « mais au-dessus ou au-dessous de ces lettres.

(Il faut prouver depuis quand cela? Il faut montrer des manuscrits, des monuments quelconques *antérieurs au sixième siècle*, qui autorisent une telle assertion. L'auteur lui-même nous apprend ailleurs « Qu'*encore aujourd'hui le livre* « officiel qui sert à la lecture publique dans les « synagogues ne porte aucune *de ces figures*, et « cela par imitation et par respect de l'ancien « usage.)

« Dans ce système d'écriture on ne donne le « nom de lettres qu'aux signes représentatifs des « *articulations :* ceux des sons se nomment *points-* « *voyelles* ou *motions.* Le premier de ces noms « est dû, parmi nous, aux grammairiens hébreux, « qui vraisemblablement *le tenaient* des *premiers* « *grammairiens arabes*, et vient originairement « de ce que les sons, *ou du moins* une *grande* « *partie* des sons ne sont représentés que par « des points dans l'*écriture hébraïque :* le second « est commun aux grammairiens orientaux en « général; et ils ont ainsi nommé les signes des « voyelles, parce que l'explosion de la voix ne

« pourrait avoir lieu malgré les dispositions des « parties de l'organe nécessaire pour former les « articulations, sans l'émission d'air qui forme « le son, et qui *meut* ou met en jeu les parties « de l'organe.

« Les Arabes sont du nombre des peuples qui « ont admis ce dernier systême d'écriture. »

Ce texte veut plus d'un éclaircissement : l'auteur a dit plus haut que les *grammairiens hébreux* tenaient le nom de *points-voyelles* des *premiers grammairiens arabes :* donc ces *Arabes* avaient écrit avant ces rabbins *hébreux :* en ce cas, comment dire que les Arabes ont *admis* ce systême d'écriture, lorsque le mot *admettre* signifie *recevoir* ce qui déja existe, et ce qui se trouve indiqué préexistant dans cette phrase première : « *Il est des peuples tels que les Hébreux* qui « n'écrivent que les consonnes. » Cette indication est d'autant plus formelle, que le nom d'*hébreu* ne s'entend de ce peuple que dans son ancienne existence nationale : une fois dissous par les Chaldéens, et sur-tout par les Romains, il porte plus particulièrement le nom de *Juifs :* l'auteur eût dû faire cette distinction, et au contraire son texte est tissu de manière à l'écarter : quand il parle de l'écriture *hébraïque*, on peut lui de-

mander *laquelle*, puisqu'il y en a deux, et que la plus véritable est le caractère samaritain qui est sans points-voyelles: tout le monde sait que l'hébreu actuel est le vrai *chaldéen*, pris à Babylone, qui ne fut admis, ou du moins consacré que par Ezdras : à cette époque, et après elle, on cherche vainement les points-voyelles dans les livres juifs : la plus âpre controverse n'a pu prouver l'existence de leur systême mis en pratique, avant l'assemblée des docteurs juifs à Tibériade, au commencement du sixième siècle (*) : et nous verrons ailleurs que M. de Sacy est de cet avis : continuons son texte.

« Les Arabes sont du nombre des peuples qui « ont *admis* ce dernier système d'écriture : toutes « leurs lettres sont des consonnes : elles sont au « nombre de vingt-huit. Outre cela ils ont pour « voyelles trois signes qu'ils apèlent d'un nom « générique *motions.* »

Ainsi l'auteur se place au nombre de ceux qui veulent que les lettres *A*, *i*, *ou*, et *ain*, soient des consonnes: cette thèse sera difficile à soutenir: l'on conçoit qu'elle l'ait été et le soit en-

(*) D'après l'aveu formel d'Elias Levita; voyez les écrits de Louis Capel et du P. Simon, oratorien, contre les Buxtorf: voyez aussi les prolégomènes de la polyglotte de Walton.

core par des savants de cabinet, qui n'expliquant les livres orientaux qu'à la manière algébrique, c'est-à-dire par la seule vue des signes, ne s'occupent point de la valeur prononcée des lettres et qui même la dédaignent comme une chose barbare : mais de la part d'un professeur versé dans la théorie et la pratique, qui a entendu beaucoup d'individus égyptiens, syriens, barbaresques; qui a présidé la commission arabique tenue en 1803, et même dressé l'alfabet harmonique, conforme à mes principes, auxquels alors il adhéra ; cette nouvelle assertion serait inconcevable, s'il n'y joignait immédiatement des restrictions qui l'atténuent infiniment, je pourrais dire qui la détruisent. Écoutons-le.

« Il est assez vraisemblable, dit-il n° 5, page 3, « que parmi les lettres des Arabes, ainsi que parmi « celles des Hébreux, il y en eut autrefois plusieurs « qui ont fait *au moins dans certains cas* les « fonctions de voyelles. Cela *paraît même certain* « de l'*élif*, du *waw*, et du *ya* (a, ï, ou), qui, « dans le système actuel de l'écriture arabe, *sem-* « *blent faire* encore souvent *la fonction de voyelle.* « Le *waw* et le *ya* sont même prononcés dans « le langage vulgaire, lorsqu'ils se trouvent au « commencement d'un mot, comme nos voyelles « *ou* et *i* (françaises). »

Il y a dans ce texte une incertitude remarquable d'expressions : — *Il est assez vraisemblable.* — *Cela paraît même certain* — *au moins dans certains cas.* — Si cela est *certain*, pourquoi l'appeler *apparent*, sur-tout quand on l'avoue fréquent dans l'usage actuel (*)? En outre que veulent dire ces mots : *plusieurs lettres qui ont fait les fonctions de voyelles?* — En faisant ces fonctions restent-elles consonnes? peuvent-elles changer de nature à volonté? et si, comme il est de fait, ces lettres, dans l'usage actuel, représentent habituellement des voyelles comme les nôtres, avec ou sans les *points postiches*, dits *motions*, où est la preuve qu'elles n'en représentaient pas avant l'invention de ces signes interpolés? Ne peut-on pas dire qu'il y a ici un mélange de deux doctrines? l'une *dogmatique*, résultant d'autorités anciennes, que l'on ne veut pas enfreindre; l'autre *personnelle*, résultant de la conviction intime que donne l'examen judicieux des faits.

En procédant d'après cette seconde méthode, je pourrais trancher la difficulté par la seule

(*) L'auteur, page 4, à la note, cite Antoine Ab Aquilâ pour quelques exemples de l'*i*; mais tout l'arabe usuel en est rempli et pour l'*a*, et pour l'*ou*, et pour l'*aïn*.

application des principes généraux dont j'ai démontré l'évidence; mais il m'a paru plus instructif et plus curieux de résoudre le problème par ses propres racines, et de faire connaître au lecteur comment les constructeurs eux-mêmes de l'alfabet arabe ont raisonné en le formant, et comment ils ont donné lieu à un paradoxe qui ne fut point d'abord général, et qui ne l'est devenu que par une position vicieuse de la question. Mes autorités ne seront pas équivoques, puisque je vais les emprunter de M. de Sacy lui-même, qui, dans le volume 50 des Mémoires de l'Académie des Inscriptions, a publié, d'après les écrivains originaux, un travail du plus grand intérêt sur l'histoire de cet alfabet : je vais en rassembler les résultats dans l'ordre que prescrit la clarté de mon sujet.

§. III.

Précis historique de la formation de l'Alfabet Arabe.

« Les meilleurs historiens arabes (*) s'accordent « à dire que le caractère d'écriture dont se sert « maintenant cette nation, fut inventé seulement

(*) Voyez d'abord sa Grammaire Arabe, page 4, n° 5; puis les Mémoires de l'Académie, page 386, tome L.

« vers les premières années du quatrième siècle « de l'hégire (vers l'an 940 de notre ère), par le « visir *Ebn Mokla :* que ce fut moins une inven- « tion qu'une réforme nécessitée par le désordre « que la fantaisie et la négligence des copistes « avaient introduit dans le caractère *antérieur* « usité.

« Ce caractère antérieur avait pour la première « fois été apporté (vers l'an 558 de notre ère) « aux pays de la Mekke et de Médine, où per- « sonne avant cette époque ne savait écrire. » (Par conséquent ni *lire.*)

« Le premier Mekkois qui l'apprit fut un « nommé *Harb*, cousin issu de germain du père « de Mohammed (né comme, l'on sait, en 571.)

« Ce *Harb* le tint d'un habitant de *Hira*, qui « lui-même l'avait appris à *Anbar* (*), de deux « Arabes (**) de la tribu de Taï, lesquels étaient « venus s'y établir.

« D'après les plus anciens monuments arabes, « cette écriture première était de forme quarrée, « semblable au caractère syrien, dit *estranguelo.* « Or, comme la tribu de Taï, établie dans le

(*) Deux petites villes sur l'Euphrate.

(**) Appelés *Morâmer* et *Aslàm.*

« désert de *Syrie*, a toujours eu des rapports « commerciaux avec le littoral de ce nom, on « a droit de conclure que ce fut réellement l'al- « fabet syrien, alors usité, qu'apportèrent les « deux Arabes dans les villes d'Anbar et de Hira. « Cette conclusion a d'autant plus de force « que le nombre actuel des vingt-huit lettres « arabes et leur ordre dans la liste alfabétique, « ne sont pas d'une date aussi ancienne, et « qu'avant Mohammed les lettres étaient classées « selon l'ordre des vingt-deux lettres syriennes. »

Sur ce texte, j'observe d'abord que l'alfabet syrien *estranguelo* n'étant, selon les antiquaires, qu'une forme, une variété de l'alfabet phénicien dont les Grecs adoptèrent l'usage environ quinze siècles avant notre ère, on a droit de conclure que les Grecs et les Arabes, qui ne se connaissaient ni ne se communiquaient, n'ont pu s'entendre à recevoir les mêmes lettres pour figurer leurs prononciations respectives sans qu'il y ait eu identité ou très-grande ressemblance entre les valeurs de ces lettres : par conséquent *A*, *i*, *ou*, même *ain*, ont dû être des *sons-voyelles* identiques, ou très-analogues chez les Grecs et les Phéniciens qui leur ont donné un même ordre alfabétique, et chez les Arabes qui n'ont dérangé

cet ordre que depuis Mohammed : en ce cas, l'on ne saurait dire qu'elles soient devenues consonnes par la raison qu'elles ont changé de pays; et quant à l'altération qu'y aurait pu apporter le temps, si l'on veut disputer sur le passé, du moins accordera-t-on ce qui est constaté par le temps présent.

Nous regrettons que le savant auteur n'ait point traité la double question de savoir en quel temps l'alfabet arabe fut élevé au nombre de vingt-huit lettres, et en quel temps fut changé l'ordre ancien des vingt-deux qui furent sa base. Pour suppléer à cette lacune ne peut-on pas dire que l'arabe étant parlé sur une immense étendue de pays, par diverses tribus ou peuplades, les unes sédentaires, les autres errantes, qui se communiquaient peu, il dut naître des prononciations nouvelles, par des accidents naturels, et même individuels. Ainsi un individu puissant, un chef de tribu ou de famille, ayant, par quelque défaut d'organe, émis une consonne singulière, comme il est arrivé chez nous pour le grasseyement, cela aura suffi chez une tribu isolée, pour introduire et fixer une nouvelle consonne : d'ailleurs les Arabes, sur leurs frontières égyptiennes et persanes, ont pu prendre des femmes qui auront

apporté et transmis à leurs enfants des prononciations étrangères : lorsqu'ensuite de telles peuplades auront voulu écrire, elles auront été forcées de faire des lettres nouvelles, et le recueil de ces alfabets partiels a servi à composer finalement un alfabet général : l'établissement de celui-ci, qui suppose la préexistence de tous les autres, exige pour son époque et pour son foyer, un pays et une époque de civilisation et de culture des lettres, avec une communication facile entre tous les Arabes. On n'aperçoit pas de traces d'un tel état de choses avant Alexandre le conquérant; et, comme après lui les Grecs, vainqueurs de l'Asie, donnèrent par-tout une vive impulsion aux lettres, il serait naturel de croire que l'opération dont nous parlons se fit sous l'influence scientifique des Séleucides ou même des Ptolémées sur les bords du Nil, ou ceux de l'Euphrate.

Quelque part qu'elle se soit faite, on doit remarquer qu'elle fut du genre de celle que je propose, et que l'addition de six lettres à l'antique alfabet dut être une innovation *hétérodoxe*, d'abord blâmée; mais qui ensuite, fortifiée par l'utilité et par l'usage, devint dominante, et par conséquent *orthodoxe ;* car *l'orthodoxie* n'est que la puissance.

Sans doute l'alfabet de vingt-huit lettres existait déja depuis du temps lors de l'apparition de Mohammed; mais l'ordre actuel des lettres était-il fixé? cela n'est pas si clair : les premiers savants qui ajoutèrent six lettres nouvelles aux vingt-deux anciennes, durent ne pas heurter l'usage établi; ils durent faire ce qu'ont fait les Syriens et les Juifs qui, voulant peindre des sons étrangers, prennent dans leur alfabet la lettre la plus analogue, et se contentent de la noter d'un point par-dessus ou par-dessous: ils donnent à cette méthode le nom de *kerchouni* : en de tels cas, l'idée naturelle est d'accoler cette lettre neuve à sa semblable pour faire saillir leur différence. Par cette raison, l'ordre premier des vingt-huit lettres arabes a dû imiter l'ordre ancien : alors on pourrait supposer que les premiers musulmans l'ont changé pour effacer une trace de ce qu'ils apèlent le temps d'*ignorance* et d'*idolâtrie*; cela serait dans leur caractère : le savant auteur du mémoire que je cite nous en donne une autre raison fondée en faits plus positifs (*).

Il observe que dans l'ancienne écriture quarrée la ressemblance de certaines lettres n'avait pas

(*) Mémoires de l'Académie, tome L, page 348.

lieu au point de les faire confondre l'une avec l'autre ; mais dans les transplantations d'écriture qui eurent lieu d'école en école, d'abord d'Anbar à la Mekke, puis de la Mekke à Médine, à Basra, enfin à Koufa, les copistes qui, pour leur commodité, arrondirent de plus en plus les lettres, parvinrent à en altérer plusieurs de manière à ne plus les différencier : il en résulta des méprises, *graves* en certains cas : l'un de ces cas étant arrivé dans le camp des Musulmans au temps d'*Othman*, troisième kalife (élu l'an 643), ce chef des fidèles imagina pour premier remède de retirer de la circulation, encore très-bornée à cette époque, toutes les feuilles du *Qoran*, composées de fragments de papyrus, de parchemin, de feuilles de palmier, et même d'omoplate de mouton, dont on cite un exemple formel (*) : le scribe *Zeïd*, fils de *Tabet*, chargé de ce travail, parvint à composer un exemplaire régulier, qui a été le type de tous les Qorans écrits depuis. Il est reconnu que cet exemplaire d'Othman fut écrit sans aucun des points soit *diacritique*, soit *voyelle*, inventés depuis pour différencier les lettres : à mesure que l'on en tira

(*) Mémoire cité, page 307 à 311.

des copies successives, la figure propre des lettres subissant des altérations, il s'ensuivit confusion de quelques-unes : par exemple, *i* fut pris pour *n*, *Sad* pour *Dad*, etc. Ces méprises devinrent de jour en jour plus fréquentes, plus fâcheuses : l'on ne fut pas d'accord immédiatement sur le remède : les uns voulurent appliquer des signes; les autres, plus scrupuleux, s'opposèrent à l'introduction de tout corps qui fût étranger à la pure *parole divine.*

§. IV.

Définition des points-voyelles ou motions, *et des points* diacritiques *ou* différentiels.

Deux causes principales de méprise et de confusion existaient : l'une était la ressemblance des lettres elles-mêmes ; l'autre, était l'absence d'une partie considérable des voyelles prononcées : cette deuxième cause était inhérente à l'ancien alfabet ; en outre, les voyelles mêmes qui étaient écrites changeaient quelquefois de valeur : divers expédients sans doute furent proposés : on préféra celui *de ne pas toucher au corps de l'écriture sacrée*, venue de Dieu par le prophète ; et l'on imagina d'apposer hors de cette écriture, *dessus* et *dessous* la ligne, des signes factices pour rem-

plir l'objet desiré : les premiers de ces signes furent des *points* et des barres, divisés en deux classes distinctes; l'une, celle des points *diacritiques;* l'autre, celle des points-voyelles, ou *motions:* les points *diacritiques* sont ceux qui, selon la valeur de ce mot grec *distinguent* une lettre de sa semblable; placés sur elle ou sous elle, ils font partie intégrante et constitutive de cette lettre : ainsi la figure du grand H, si l'on met un point *par-dessus*, vaut *jota*, χ grec : *djim* ou ʤ, si le point est *par-dessous.* (V. le tableau, n° V.)

Les *points-voyelles*, ou plutôt les *motions*, selon le terme arabe, sont ceux qui suppléent aux voyelles absentes, ou modifient les voyelles écrites.

Ces deux espèces de points ont-elles été inventées ensemble, ou l'une après l'autre? en quel temps précis leur usage fut-il introduit? L'auteur des mémoires produit à cet égard les opinions de beaucoup d'écrivains musulmans qui ne sont pas d'accord entre eux : les uns, sans preuves, et même contre toutes preuves, raisonnant à la manière de l'école rabbinique, veulent que les deux espèces de points soient *aussi antiques* que le livre sacré; qu'ils soient *partie intégrante* de l'ancien systême d'écriture qui,

sans eux, disent-ils, n'eût pu avoir de clarté, etc. Les autres réfutent cette opinion par des monuments authentiques, qui démontrent la non-existence des points dans les temps anciens, et leur première apparition seulement après le kalife Othman : quant au défaut de clarté, nous ajoutons qu'il a pu, qu'il a dû exister par deux raisons puissantes, l'une fondée sur le génie mystérieux de l'antiquité, l'autre sur la nature de la chose même.

D'une part on ne saurait douter que l'homme ingénieux qui le premier imagina les lettres, et qu'après lui ceux qui fixèrent l'alfabet, n'aient remarqué que la consonne en général ne peut se prononcer sans être suivie d'une voyelle : cette remarque faite, ils ont pu conclure qu'il suffirait de peindre cette consonne pour que nécessairement la voyelle fût *appelée :* et si, comme on a lieu de le croire, les premiers auteurs de l'alfabet furent des *marchands*, des navigateurs *phéniciens*, c'est-à-dire des hommes qui parlaient l'un des nombreux dialectes du vaste idiôme arabe, ces hommes qui auront remarqué ce fait encore existant, savoir « que les petites voyelles « diffèrent de tribu à tribu, quoique leurs con- « sonnes affixes soient les mêmes. » Ces hommes

auront jugé convenable de ne tracer que ces dernières, en laissant à chacun le soin de suppléer les voyelles selon son dialecte et son habitude: ainsi, trouvant que le mot prononcé $K^a T^a B^a$, en Chaldée, se prononçait $K^o T^o B^o$ dans le nord de la Syrie, $K^é T^é B^é$, en Palestine, sans que le sens fut changé, ils auront jugé superflu, et même embarrassant de tracer les voyelles *variables*, et ils se seront contenté d'écrire le canevas élémentaire *K T B*.

D'autre part, une seconde cause d'obscurité, et celle-là préméditée, a dû être l'esprit mystérieux des anciens savants qui, sur-tout chez les peuples d'Asie, s'étant organisés en castes héréditaires, n'acquirent leur immense pouvoir politique et sacerdotal que par le monopole de toute science : le système hiéroglyphique servit bien leur jalousie par son vague et par ses équivoques ; ils durent s'opposer à l'introduction du système alfabétique : mais, lorsqu'une fois ils l'eurent admis, ils durent conserver les difficultés nécessaires à en repousser le vulgaire : il convint au génie des prêtres de rendre les livres difficiles et mystérieux ; et lorsqu'ensuite des novateurs posèrent en dogme le besoin de lire correctement la parole de Dieu, cela devint le germe, le signal

d'une révolution dans tout le système théocratique. Aussi une partie même des dévots musulmans blâma-t-elle les moyens de rendre la lecture trop facile et trop populaire : tant il est vrai que le monopole de la science et du pouvoir est le virus moral de l'espèce. Revenons à notre narration.

Le savant auteur du mémoire observe (*) que selon d'autres narrateurs, Othman fut le premier qui fit apposer, non les *motions*, mais seulement les points *diacritiques :* on objecte à ceux-ci que ni le manuscrit original de ce kalife, ni ses premières copies, jusqu'à la mort des compagnons du prophète, ne furent marqués de ces points : et l'on ajoute qu'à leurs premières apparitions, il ne fut permis de les peindre qu'en couleur rouge ou bleue, pour les distinguer du texte sacré : il paraît que dans le principe, les points quelconques ne furent apposés qu'en certains passages, susceptibles de controverse ou de méprise.

Selon une troisième opinion, la première apposition régulière et systématique aurait été faite quarante années après Othman, par *Abou'l*

(*) Mémoire cité, page 318.

Asouad-el-Douli, sur l'ordre du kalife *Abd-el-Melek*, fils de *Mérouan;* mais d'après les circonstances que l'on récite, le systême ne fut pas encore complet, et le plus grand nombre des auteurs qui se montrent les mieux informés s'accorde à reconnaître que ce fut le grammairien *K'alil*, qui enfin, vers l'an 770, organisa de toutes pièces l'édifice orthographique aujourd'hui subsistant.

L'un des narrateurs arabes (*el Mobarred*), s'exprime à cet égard d'une manière très-remarquable, il dit (*) :

« Les figures des voyelles qui se voient au-
« jourd'hui dans les alcorans sont de l'invention
« de *Khalil:* ces figures sont prises de celles des
« lettres : le *domma* n'est autre chose qu'un petit
« *ou*, que *Khalil* plaça au-dessus de la lettre :
« le *kesrah* est un petit *ï*, posé au-dessous de la
« lettre, et le *fat'ha* est un elif placé horizonta-
« lement au-dessus de la lettre. »

Je prie le lecteur de bien noter ces phrases : *les figures des motions sont prises de celles des lettres* (*A*, *i*, *ou*); c'est-à-dire de ces grandes voyelles, de ces voyelles constitutives de l'alfabet dès son origine phénicienne : ce fait seul résout toute la question.

(*) Mémoire cité, page 369.

Nous voyons que *K'alil* fut l'organisateur définitif de l'alfabet arabe; mais ce que l'on cite du travail antérieur d'*Abou'l Asouad el Douli* indique que celui-ci avait eu l'idée première des motions; l'un des narrateurs nous dit que ce grammairien, sollicité par *Ziad*, d'orthographier le *Qoran*, pour l'usage des Persans convertis, exigea qu'il lui fût fourni un copiste auquel il prescrivit l'ordre suivant (*):

« Quand *j'ouvrirai* la bouche, mets un point « sur la lettre;

« Quand *je serrerai* la bouche, mets un point « devant la lettre;

« Quand *je briserai* la bouche, mets un point « sous la lettre. »

Or voila exactement le nom et la définition des trois *motions* arabes subsistantes, *fat'ha* (ouverture), *domma* (serrement), *kesra* (brisement): et si *K'alil* ne leur a point conservé la forme de points, mais bien la figure diminutive des grandes voyelles, on devine qu'il a eu pour motif d'éviter la confusion que l'on en aurait faite avec les points *diacritiques*.

Maintenant, si nous considérons d'une part,

(*) Mémoire cité, page 325.

que les musulmans, à l'époque de 680, voulant peindre les voyelles *occultes*, employèrent d'abord de simples points, et d'autre part, que vers l'an 520, c'est-à-dire un siècle et demi auparavant, les rabbins juifs (*), dans leur concile de Tibériade, avaient discuté et fixé définitivement le systême de leurs points-voyelles, n'avons-nous pas lieu de croire qu'ici les grammairiens arabes empruntèrent quelque chose des Juifs? sur-tout quand nous savons que plusieurs de ceux-ci devinrent partisans de l'islamisme. Bien des questions curieuses pourraient se présenter ici : par exemple, jusqu'où s'étend l'analogie entre l'un et l'autre systême orthographique arabe et juif? ce dernier, réellement antérieur à l'autre, fut-il improvisé à Tibériade, ou fut-il seulement le résumé de beaucoup de tentatives partielles et successives, faites depuis long-temps, ainsi que l'indique avec candeur le rabbin *Elias Levita*? Les Juifs d'Asie qui connurent la langue grecque depuis les Ptolémées, ne durent-ils pas puiser, dans l'examen de son alfabet, des idées de com-

(*) Connus sous le nom spécial de *masoretes*, c'est-à-dire *traditionnaires*, dépositaires des *traditions*, chose si casuelle par elle-même, que pour lui donner crédit, il a toujours fallu commencer par en faire un dogme hors de discussion.

paraison qui leur auront fait sentir les imperfections et les besoins du leur? L'analogie entre leurs cinq voyelles principales et les voyelles grecques ou latines n'est-elle pas marquée? D'autre part, quand nous voyons la langue grecque régner en Syrie depuis le Macédonien Alexandre, quand nous calculons la nécessité où se trouvèrent les premiers chrétiens parlant syriaque, de comprendre et de traduire avec précision les livres saints, écrits dans les deux langues; enfin quand ces chrétiens syriens nous présentent aussi un systême de points-voyelles à eux particulier, n'est-ce pas un autre problême de savoir comment ce systême s'est formé? pourquoi l'on y trouve une branche de points-voyelles véritables, et une autre branche de *trois lettres* diminutives, évidemment tirées du grec, et formant *motion*, comme les arabes? Enfin quels rapports de construction et d'origine peuvent avoir le systême des Juifs et celui des Arabes? Ces recherches, en ce moment me conduiraient trop loin, je dois me hâter de revenir à mon sujet.

Après le premier essai d'*Abou'l Asouad el Douli*, de nombreux incidents ayant fait sentir l'insuffisance de sa méthode, et le besoin d'un systême plus étendu, le mérite et l'art du gram-

mairien *K'alîl* furent de profiter de l'état des choses et de la préparation des esprits pour construire l'édifice qu'adoptèrent ses compatriotes, et que je vais analyser.

§. V.

Systême du grammairien K'alîl.

Nous avons vu que dans l'écriture arabe le premier besoin senti fut de distinguer les lettres trop ressemblantes : ce besoin fut rempli par l'admission de ce qu'on appèle les points *diacritiques*, qui, posés dessus ou dessous la lettre, lui donnent une valeur différente : c'est par ce moyen que les lettres ħ, χ, ɡ, diffèrent l'une de l'autre, ainsi que les lettres *sâd* et *dâd*, *tâ* et *zâ*, *i* et *n*, *r* et *z*, etc.

Le second besoin qui ensuite frappa le plus vivement fut de rendre visible les petites voyelles, qui, quoique non écrites devaient se prononcer après les consonnes. Par exemple, l'écriture n'offrant que les consonnes *k t b*, il s'agissait d'indiquer si l'on dirait k^a t^a b^a, ou k^o t^o b, ou k^e t b, ou k^a tt^a b, ou k^o tt^e b, etc., tous mots ayant des sens différents. Ici le moyen adopté par K'alîl fut, comme nous l'avons vu, de réduire à l'état de miniature les trois grandes

lettres *A*, i, *ou*, et de placer ces nouvelles figures là où il convenait : l'on nous avoue que ces figures sont des voyelles; mais puisqu'elles ne sont que le diminutif d'a, i, ou, il s'ensuit évidemment qu'Abou'l Asouad et K'alîl les ont considérées comme étant de même nature, également voyelles, avec cette seule différence, que les trois *grandes* avaient un son plus long, plus marqué ; et les petites, un son plus bref, exactement comme dans les vers grecs et latins où l'*a*, l'*i* et l'*ou*, tantôt brefs, tantôt longs, causent cette cadence harmonieuse qui, par le même motif, existe éminemment dans la langue arabe.

Les noms donnés aux trois petites figures sont eux-mêmes la preuve de l'identité de leur son avec les trois grandes lettres; car *fat'ha* (ouverture), est la définition générale de l'*a*, selon tous les grammairiens : *domma*, ou *serrement*, est l'état où ils disent que sont les lèvres pour produire *ou* et *u*; *kesra*, ou *brisement*, a signifié pour l'auteur arabe l'écartement des lèvres à leur commissure, pour prononcer les lettres *i* et *e*.

Le nom de *motion* ou *mouvement*, appliqué à ces signes, n'est pas d'un choix très-heureux, néanmoins il nous montre que les Arabes regardèrent la consonne comme un *empêchement*,

comme un *verrou*, mis sur la *voix* qui ne prenait son issue et son *mouvement* que lorsqu'il était levé : il y a bien quelque chose de cela, mais l'expression est trop vague pour mériter approbation, sur-tout quand le nombre des *voyelles*, en arabe, n'est pas restreint aux trois motions, quoi qu'en aient dit leurs grammairiens et les nôtres; et qu'au contraire ce nombre s'étend à six ou sept autres sons parfaitement distincts, ainsi que nous allons le prouver, tant par l'examen de l'état actuel, que par l'analyse des combinaisons qu'inventa K'alîl, pour exprimer ces variétés encore subsistantes.

Il est de fait incontestable que l'oreille de tout Européen attentif distingue dans l'idiôme arabe bien prononcé une diversité considérable de voyelles : tous les voyageurs rendent ce témoignage : l'auteur de la grammaire que nous suivons, n'en disconvient pas lui-même, quand il dit, page 3 :

« Dans le système actuel de prononciation, les « lettres *elif*, *ié* et *wau* semblent faire (*font*) « souvent fonction de voyelles : que *wau* et *yé* « sont même prononcés dans le langage vulgaire « au commencement du mot, comme nos propres « voyelles *i* et *ou*; que l'on en pourrait dire au-

« tant du *hé*, qui souvent répond à notre *a* et « à notre *é*; et encore du *ha*, qui fait entendre « avant lui un *é* très-marqué ; que *ain* aussi « semble prendre le son d'une voyelle, et le plus « ordinairement de la voyelle *a*, etc. »

Cet état de choses fut reconnu vrai, et fut sanctionné par la commission arabique de 1803: le tableau qu'elle dressa à cette époque, porte au-delà de quatorze le nombre des voyelles distinctes chez les Arabes (*).

Je présente au lecteur ce tableau ci à côté.

Jusqu'ici l'opération de K'alîl ne nous a montré que sept voyelles, savoir, les trois grandes a, ω, î; les petites *a*, *ů*, ì, et la gutturale *ăin*. Sept autres restaient à exprimer; savoir : deux modifications de l'*aīn*, è, et eù (de gorge); plus notre *é* masculin ; notre *ê* (ai), notre *ô*, et même notre *σ* moyen dans leur mot *omam* (les nations), enfin notre son *eu*, dans certains cas, ou plutôt en certains cantons, par exemple, celui d'Alep, où ce son est très-usité devant ou après la forte aspiration : il est probable qu'*Abou'l Asouad* avait trouvé trop de difficultés à peindre ces divers sons, et qu'il y avait renoncé; après lui, l'exten-

(*) Je n'en avais marqué que douze dans mon travail de 1795.

VALEUR (française) des Voyelles (arabes) brèves, longues et diphtongues,

Selon l'Alfabet Harmonique de la Commission officielle en 1803.

12.	ع ِ	°*i* ou °*e*.	
13.	ع ُ	°*o* ou °*eu*.	

(*) J'observe que l'*u* français et turc n'a pas lieu en arabe.

(**) La commission a oublié cette combinaison : avec les variantes *bo*, *bou*, *beu* et *bé*, il y aurait seize voyelles diverses plutôt que treize.

VALEUR (française) des Voyelles (arabes) brèves, longues et diphtongues,

Selon l'Alfabet Harmonique de la Commission officielle en 1803

1.	بَ	*ba* ou *bè*	
2.	بِ	*bi*, *be* ou *bé*	
3.	بُ	*bo*, *bu* (*), *bou*, *beu*	
4.	بَا	*bâ*.	
5.	[بَا	*be* ou *bu* (**).]	*b'ellah*, *b'esm*
6.	بِي	*bî*.	
7.	بُو	*boû*.	
8.	بو	*baw*.	
9.	بَي	*bai* ou *bei*	
10.	بِيَ	*bu*.	
11.	عَ	°*a*	
12.	عِ	°*i* ou °*e*	
13.	عُ	°*o* ou °*eu*	

(*) J'observe que l'a français et turc n'a pas lieu en arabe.

(**) La commission a oublié cette combinaison avec les [illegible] *bu*, [illegible] et *be*, il y aurait [illegible] diverses plutôt que treize.

sion que les conquêtes de l'islamisme donnèrent au langage du *Qor'án* chez toutes les tribus arabes et chez plusieurs peuples étrangers (*), ayant de plus en plus fait sentir le besoin d'en préciser les moindres détails de lecture, il dut se faire beaucoup de raisonnements et de discussions dans les diverses écoles arabes : ces discussions durent amener quelques idées générales, dont on fut d'accord, et ce furent sans doute ces idées qui suggérèrent à *K'alíl* les moyens de résoudre les divers problêmes à la satisfaction sinon de tout le monde, du moins de la grande majorité.

Il paraît qu'en cette occasion il arriva ce qui a lieu dans la plupart des inventions : un premier moyen ayant été imaginé, l'inventeur ou le perfectionneur s'en saisit pour l'appliquer à d'autres cas de même espèce : *Abou'lAsouad* avait imaginé les trois points voyelles ; mais il ne s'en était servi que relativement aux consonnes : *K'alíl*,

(*) L'auteur du mémoire cite des exemples notables de méprises occasionnées par les barbarismes et solécismes, même du bas-peuple arabe. Un cas grave et grossier fut celui d'un gouverneur de La Mekke qui, trompé par une tache d'encre tombée par hasard sur le grand *h*, lut *Xasä*, au lieu de *hasa*, et fit sur les jeunes conscrits de la ville l'opération de les *châtrer*, au lieu de les *dénombrer*.

trouvant le sentier frayé, fit un pas de plus : après avoir changé seulement leur forme, il les appliqua aux grandes voyelles, et il fit des unes et des autres cette variété de combinaisons qui, approuvée par les docteurs, est devenue le systême dominant et unique, tel qu'il existe de nos jours : voici les statuts de ce systême, dont je rends le style arabe intelligible, en le traduisant en style européen.

(Le lecteur est instamment prié de prendre une attentive connaissance du tableau ci-joint, n° IV.)

En se rendant compte de ce tableau, n'est-il pas singulier de trouver, 1° qu'aux septième et huitième siècles de notre ère, les grammairiens arabes aient opéré précisément comme nos grammairiens d'Europe; que n'ayant les uns et les autres que quatre à cinq voyelles à leur disposition, ils aient également imaginé de les combiner ensemble, pour exprimer le surplus des sons qu'ils trouvaient existants; je n'examine pas si ce surplus avait existé dès le principe de la langue : la négative me semble indiquée par le petit nombre de signes primitifs; mais cela m'est étranger en ce moment. 2° N'est-il pas singulier que parmi ces combinaisons plusieurs se

Face à la page 146.

Si er les diverses voyelles prononcées

---

1. اَ *and* a *égal* a *plein et pur.*

2. يَ *rand* ï *égal* ai *français et* ê.

3. يَ

4. وَ

5. يِ

6. اِ

(esm).

rois motions pures.

Signes combinés par le grammairien Kalîl, pour représenter les diverses voyelles prononcées dans l'arabe usuel.

1.	أَ	*fat'ha sur* a*lef lui confirme sa valeur naturelle* a	*a* (*petit*) *sur grand* a *égal* a *plein et pur.*
2.	يَ	idem *sur* ï *fait* ai *égal à* ê *et* ai *français*	*a* (*petit*) *sur grand* ï *égal* ai *français et* ê.
3.	يَ	îdem *fait quelquefois* a (*ramä, ïermi*)	idem *fait quelquefois* a.
4.	وَ	*fat'ha sur* ωaω *fait ó profond* (au *français*), *et* aou *diphtongue*	*a* (*petit*) *sur* ou *fait* au, *et ó profond français:* fóq (désir), sot (voix).
5.	يِ	*kesra sous grand* I *lui confirme sa valeur* î *et* ï	*petit* i *sous grand* î *fait í* plein *et pur.*
6.	اِ	idem *sous* a*lef fait* é *ou* æ *français* e (*exemple* el esm.)	*petit* i *sous* a *fait* ē.
		kesra sous ou *n'a pas lieu*	*petit* i *n'a pas lieu sous* ou.
7.	وُ	*domma sur* ωaω *lui confirme sa valeur* ω	*petit* ou *sur grand* ou *fait* oû *plein et pur.*
8.	اُ	idem *sur* a*lef fait quelquefois* o *moyen* *omam* (les nations.)	*petit* ou *sur* a *fait* o *moyen.*
		idem *sur kesra n'a pas lieu.*	
9.	عَ	*fat'ha sur* ăïn *lui confirme sa valeur* ă	*petit* a *sur* a *guttural fait* ă *guttural pur.*
10.	عِ	*kesra sous* ăïn *fait* è *guttural* ĕ	*petit* i *sur* a *guttural fait* ĕ *guttural.*
11.	عُ	*domma sur* ăïn *fait* eù *guttural* ĕ	*petit* ou *sur* a *guttural fait* ŏ *guttural.*

En réduisant toutes ces expressions à leurs plus simples termes, il en résulte le tableau européen suivant:

Représentation Européenne des Voyelles Arabes.

1.	a	*long, ou grand* a.
2.	à	*bref, ou petit* à.
3.	î	*long, ou grand* î ï.
4.	*i*	*bref, ou petit i.*
5.	*é*	*bref* (kesré) *é.*
6.	*ou*	*long, ou grand* ω.
7.	*où*	*bref, ou petit* ů.
8.	*aï*	*valant* ê *français et quelquefois* ä.
9.	*aω*	*valant* ô *profond.*
10.	*oa*	*valant* o *moyen.*
11.	*ïa*	*valant* æ, e *et* e. (esm).
12.	ă *et* ăă	*guttural, ou prononcé de la glotte.*
13.	*ïă*	*valant* è *guttural.*
14.	*oă*	*valant* èu *français prononcé de la glotte.*

Nota. Ce tableau a trois voyelles de plus que les précédents parce qu'il comprend les trois motions pures.

trouvent exactement les mêmes en arabe qu'en grec et en latin? Par exemple : *a* joint à *i*, se prononce comme notre *ai* français, c'est-à-dire, comme *é* dans *être* et *maître*, analogue à l'*ai* grec et à l'*æ* latin : ce même *a* joint à *ou*, fait le latin *au*, tantôt diphtongue (*aou*), tantôt voyelle simple valant notre *ô* et *au* français dans les mots *autre et apôtre*; enfin, par la combinaison du petit *i* (kesré), avec alef, il fait notre *é* dans *esm*, *émir*. Il est clair que l'inventeur arabe a raisonné à l'européenne; il a dit : « *La bouche ouverte* fait *á;* la bouche *serrée* fait *ï*; entre ces deux termes, l'ouverture moyenne me donne *é*; je le peindrai par *a* moins *i* = *é;* en outre, le systême arabe partage avec les Européens le défaut de plusieurs double-emplois des mêmes signes pour des valeurs simples, et de quelques signes simples pour des valeurs doubles : j'y reviendrai à l'instant. Ici, je dois saisir l'occasion de montrer au lecteur la solution matérielle du problême paradoxal : « *Que les vingt-huit lettres* « *de l'alphabet arabe sont toutes des consonnes.* »

D'après les principes physiques de la science, il est démontré que les quatre lettres représentant *a*, *i*, *ou* et *ăïn*, ne peuvent être considérées comme consonnes : comment donc l'opinion con-

traire a-t-elle pu s'établir chez des hommes d'ailleurs doués d'esprit et de sens? L'analyse du procédé de *K'alil* va nous l'expliquer.

Du moment que les grammairiens eurent adopté l'expédient d'appliquer les trois *petites voyelles* ou *motions* sur les *grandes*, pour exprimer de nouveaux sons voyelles, ils s'accoutumèrent à regarder la présence des motions comme indispensable à fixer la valeur de toute lettre indéfiniment; aucune lettre n'ayant pour eux un son déterminé sans ces auxiliaires, ils regardèrent toute lettre comme essentiellement muette, ou, selon leur langage, comme *quiescente*, c'est-à-dire *en repos*, et par cela même comme *consonne*: or, parce que les lettres *alef*, *i*, *ou*, *ăïn*, quand elles étaient *nues*, c'est-à-dire, *sans motions* écrites, étaient susceptibles de valeurs diverses, et que par conséquent elles n'en avaient point encore une fixe, l'addition des motions leur devint aussi nécessaire qu'aux autres lettres; on les regarda également comme des signes *muets* et en *repos*, et par suite comme des consonnes. Cela est vrai sous certains rapports; mais ce n'en est pas moins une subtilité de la vieille école, qui, retorquée contre elle, prouve, sans réplique, le vice énorme dont nous l'accusons, « Celui de n'avoir écrit que la moitié de

« ce qu'il fallait prononcer, et d'avoir laissé le « reste à deviner. »

La preuve que ma solution n'est point idéale, se trouve dans le témoignage positif d'un *Syrien maronite* qui, en 1596, publia une grammaire syriaque infiniment supérieure en clarté à ce qu'on a fait depuis (*). Ce Syrien, nommé *George Amira*, en attaquant l'opinion de quelques grammairiens antérieurs, et entr'autres, d'un nommé *David*, fils de *Paul*, s'exprime de la manière suivante : (page 31), « Selon David, fils « de Paul, les lettres se divisent en deux classes; « les unes ayant *voix* (les voyelles); les autres « *sans voix* (**), (les consonnes) : celles ayant « voix (les voyelles) se prononcent par elles-« mêmes, semblables à elles-mêmes, formant un « son complet sans le besoin d'aucune associée « pour completter l'émission de leur son : cha-« cune d'elles complette sa propre syllabe.

« Les autres sont appelées *sans voix*, parce « qu'elles ne peuvent à elles seules completter « un son comme les voyelles.

George Amira trouve cette définition assez

(*) J'entends sur-tout désigner la grammaire de Jean David Michaelis, imprimée en 1784; Hale, in-4°.

(**) Les parenthèses ne sont pas du texte.

juste. « Mais, dit-il, elle ne peut s'appliquer à « notre alphabet syriaque, parce qu'aucune de « nos lettres *ne peut se proférer* sans le secours « de l'une des six ou sept voyelles établies par « nos grammairiens : je suis du nombre de ceux « qui considèrent toutes nos *lettres comme des* « *consonnes*, par la raison qu'aucune d'elles *ne* « *sonne* par elle même, et que *toutes ont besoin* « *qu'on leur joigne* quelques *voyelles* ou *motions* « *qui les fasse sonner* chacune diversement. »

On voit ici très-positivement exprimé ce que j'ai établi ci-dessus. Amira continue : «Je n'aime « pas non plus la doctrine d'un de nos gram- « mairiens, qui a écrit en langue arabe, et qui, « comme *plusieurs*, veut qu'on divise les lettres « en *voyelles* et en *quiescentes*, en appelant *voyelles* « celles qui, comme *alef*, *ou* et *i*, commencent « par une motion ; et *quiescentes* celles qui com- « mencent sans motion. »

Sur ce texte, George Amira fait un mauvais raisonnement, en inférant que le *Qáf* et le *sád* seraient aussi des *voyelles*, parce que, dit-il, pour les prononcer, nous commençons par une *motion*. Le fait est faux, à moins qu'on n'en dise autant de *ma*, de *bé*, etc. : cela nous montre seulement que George Amira, né montagnard du Liban, par conséquent nourri en un dialecte paysan et

grossier, a eu le vice de prononciation, qui dénature le Qâf, à la manière de Damas, et quelque chose de semblable pour le Sâd.

Ensuite, citant des mots qui commencent par *a* et *ou* (aïna), un parent; *wa qâm* (et il se leva) : « Leurs initiales, dit-il, n'ont point de « motion, et par la définition de notre adverse, « elles seraient consonnes; ce qui, dit-il, est un « contresens. »

Donc Amira les reconnaît pour voyelles, et lui-même est en contradiction : ce qui nous importe en ces aveux est de voir que les anciens grammairiens n'eurent point, sur la question qui nous occupe, cet accord dont on veut se prévaloir aujourd'hui; et que si l'opinion actuelle domine chez les Musulmans, c'est parce que, selon leur esprit intolérant, la majorité, après l'avoir adoptée, n'a plus permis que l'on soutint le contraire, et a fait disparaître tous les témoignages relatifs.

Un autre aveu notable de George Amira, est celui-ci : « Je conviens que lorsque ces lettres a ω *i*, se trouvaient tracées dans les livres (an- « ciens), sans aucune motion, et qu'elles ne pou- « vaient alors sonner par elles-mêmes, il dut exister

« une grande difficulté de lecture ; c'est pourquoi « nos *docteurs imaginèrent* de *petites marques*, « faisant fonction de voyelles, afin que les lettres « affectées de ces marques, ne laissassent plus « d'embarras sur leurs valeurs. »

On voit ici que les points-voyelles ou motions, n'ont été chez les chrétiens syriens qu'une invention tardive, née, comme chez les Arabes, du besoin d'éclaircir le logogryphe de la vieille écriture. Quant à l'objection qu'on en pourrait tirer, nous apprenons d'un autre grammairien, anterieur à George, que des prêtres éthiopiens, venus à Rome (vers 1530), avec des livres syriaques, sans aucuns points-voyelles, furent étonnés d'apprendre l'existence de ces signes, et qu'ils n'en conçurent pas même le besoin, vu, dirent-ils, la facilité que donne l'habitude contractée dès l'enfance, de lire sans points (*).

Revenons à l'examen des procédés de *K'alil*, pour lever une dernière portion des difficultés de la lecture arabe : le mérite de cette portion semble lui appartenir tout entier, d'après les expressions du narrateur *el Mobarred, qui dit:*

(*) *Introductio in linguam Syriacam, Chaldaicam, auctore Thesæo Ambrosio*, etc.

« Mais les signes de *hamza*, *tašdid*, *roum*, et « *ištimâm*, sont de l'invention de *K'alil* (*). »

§. VI.

Signes orthographiques, djazm, hamza, tašdid, *etc.*

Nous avons vu que, dans le systême *phenico-arabe*, la consonne *écrite* renferme une voyelle *occulte* qu'il faut ajouter dans la lecture et dans la prononciation : cependant, par la construction du langage, il s'est trouvé beaucoup d'exceptions où la consonne doit rester *close* et *muette*, par exemple : dans les mots *qalb* (cœur), *kelb* (chien), *esm* (nom), *oktob* (écris), etc., on voit *lb*, *sm*, *kt*, liés sans motions intermédiaires : pour spécifier cet état, il fallut un signe particulier : *K'alil* imagina ou adopta celui qu'on appèle *djazm*, qui signifie *séparation*, *césure* (et encore *repos*) : c'est une espèce d'apostrophe assez bien représentée ainsi : *qal'b*, *kal'b*, *es'm*, *ok'tob*. On voit ici l'embarras et la contradiction qui résultent du vice organique de l'alphabet arabe ; son principe *fondamental* a voulu que la consonne fut *ouverte* : un usage très-fréquent veut qu'elle

(*) Mémoire cité, page 239. M. de Sacy observe que le *Roum* équivaut au *Katef* des Juifs, l'*Istimam* au *Scheva*.

soit *close* et muette : le *principe* lui attache une voyelle; il faut un signe négatif pour effacer un signe positif qui devient superflu, c'est-à-dire, qu'il faut un *moins* pour détruire un *plus*, et faire zéro. Quel détour pour un but simple! Quelle complication inutile! Le nom de *séparation* donné à ce signe est insignifiant : celui de *repos* cadre mieux avec l'idée arabe de considérer la consonne comme un *obstacle* stationnaire, mis en mouvement par la voyelle.

Par suite du principe vicieux qui veut que la consonne soit toujours *ouverte*, toujours munie de sa voyelle *cachée*, il est encore arrivé qu'une même lettre consonne n'a pu s'écrire *double*, quoique prononcée telle, parce que la voyelle cachée vient toujours s'interposer à la première, par exemple : si l'on écrivait *K*ᵃ *T T*ᵘ *B*, par deux TT, on lirait *K*ᵃ *T*ᵘ *T*ᵘ *B*. Pour remédier à cet inconvénient, *K'alil* imagina d'appliquer sur la *lettre-à-redoubler* un signe spécial qu'il appela tašdid, c'est-à-dire, *renforcement* à-peu-près comme ceci (ˉ).

Je reproche au mot *renforcement* de n'être ni bien choisi, ni exact; car il ne suffit pas ici de prononcer plus *ferme*; il s'agit de *doubler*, attendu que la consonne est évidemment *doublée*, ainsi que le prouvent les verbes qui n'ont

que deux consonnes écrites, par exemple : RᵃD (il a repoussé), équivalent à RᵃDD ; MᵃD (il a étendu) équivalent à MᵃDD, etc. : lorsque ce radical entre en régime, le double D se développe, et dans le participe, il fait *ma*RDωD (objet repoussé), *ma*MDωD (objet étendu), etc. Il est apparent que les grammairiens arabes n'ont pas été de savants analystes ; les auteurs de l'ancien alfabet grec furent plus habiles ou plus heureux, lorsqu'en adoptant le phénicien, ils rejetèrent le principe d'écrire la *consonne seule comme portant avec elle une voyelle occulte et affixe* : et lorsqu'ils établirent que la consonne serait essentiellement *close*, et ne s'ouvrirait que par la présence d'une *voyelle écrite* : par là, il n'y eut de prononcé, dans leur systême, que ce qui fut écrit ; et il n'y eut d'écrit que ce qui fût prononcé ; alors la consonne *tracée seule* n'eut point besoin d'un signe particulier pour la faire taire, il ne lui fallut ni le *djazm* arabe, ni le *scheva* juif ; ni même le *taštid*, puisque l'on put et l'on dut l'écrire double quand elle fut prononcée double. Qui pourra nous dire les conséquences qu'a eues cette clarté de méthode sur tout le systême scientifique des occidentaux ? Qui pourra dire jusqu'à quel point

la méthode logogriphyque des phénico-arabes, et de leurs disciples, a entravé la marche de l'esprit chez les Asiatiques ? Mais revenons à notre grammairien qui nous donne encore à déchifrer trois signes plus compliqués et moins utiles que les précédents.

Le premier de ces signes est celui que l'on nomme *hamza*; c'est-à-dire, *piqûre;* aucun européen n'a bien défini son objet, parce que c'est un incident de prononciation qui, jusqu'ici, ne s'est montré que dans l'arabe, et qu'il faut l'avoir anatomiquement étudié pour le comprendre : cet incident est une *coupure* ou *interruption* subite de la voix, opérée par le rapprochement des deux parois de la glotte, qui forme un contact léger, seul de sa classe. Sous ce rapport, le *hamza* mérite le nom de consonne, et le judicieux auteur français de la grammaire que nous suivons, a eu raison de l'appeler *articulation* (*). Il est également fondé à lui trouver de l'analogie avec l'*ăïn*, dont le mécanisme dépend aussi de la glotte : *K'alîl* parait avoir eu la même idée; car sa figure du *hamza* n'est qu'un diminutif de cette lettre ( ) : néanmoins, quiconque aura bien

(*) Page 52, et page 18.

écouté un Arabe chantant des vers où l'ăïn se trouve sous ses trois modifications, ă, ĕ, ŏ, surtout dans les finales, ne pourra se dissimuler qu'elles ne soient autant de véritables voyelles, difficiles sans doute pour des étrangers, mais non pour les Arabes, qui s'habituent dès l'enfance à faire jouer les petits muscles de la glotte; lorsqu'ensuite l'auteur français ajoute que *alef*, marqué de *hamza*, cesse d'être voyelle et devient consonne, je ne puis du tout adopter son avis : je conviens seulement que A est si brusquement étranglé par *hamza*, qu'à peine peut-on le distinguer de ce *pincement* de la glotte qui le suit : la voix se coupe comme d'un hoquet pour être immédiatement reprise et continuée. Le mot piqûre ne me paraît pas une expression plus heureuse que le *renforcement* et la *césure*; j'aurais mieux aimé *pincement*.

Les fonctions du *hamza* ne sont guère relatives qu'à la lettre *alef*; il avertit qu'elle est *mobile*, c'est-à-dire, susceptible d'être changée par toute *motion* survenante. Quelquefois les copistes se permettent d'écrire *hamza* pour *alef* même, par exemple : supposant le signe (") valoir *hamza*, ils écrivent D"B au lieu de DAB : GÏ" au lieu de GÏA : SΩ" au lieu de SΩA : *ïes"al* au lieu de ïesAL, etc.

Ce dernier exemple a ceci de remarquable, que le *djazm*, appliqué à l'*s'*, produit l'effet de *hamza* même; c'est-à-dire qu'il arrête subitement la voix, en sorte qu'il faut épeler non pas *ïe-sal*, mais *ïes-al*; la même chose a lieu dans le mot *qor'an*, et par-tout où la consonne djezmée est suivie d'une voyelle.

Hamza suit encore *alef* sous ses formes de *ou* et de *i*, c'est-à-dire, lorsque ces deux voyelles remplacent A, par exemple : dans *mωᵘmen*, Gïᵘtᵃ : son mérite alors est d'avertir que A radical est caché là : ce mérite sera facile à conserver dans mon système d'écriture européenne, en donnant au hamza une figure convenue : je viens de proposer celle du guillemet renversé (ᵘ).

Il ne nous reste plus à discuter que deux derniers signes appelés *ωasl* et *madda*.

Le mot *ωasl* signifie *jonction;* il a pour signe un trait courbe qui se place sur A*lef* commençant un mot (˜) : ce trait avertit que la voyelle finale du mot précédent va tuer Alef, pour se joindre à la lettre qui le suit, et se prononcer avec elle, par exemple : on a écrit R*aïtoú*, A*bnᵃ* Kᵃ : le trait *ωasl*, en se posant sur A, ordonne de lire R*ait ů bnᵃ* Kᵃ : on a écrit a*bnᵘ*-a*l-malekⁱ*; le *ωasl* ordonne de lire a*bn-u-lmalekⁱ*.

Par conséquent, c'est comme si, en français, ayant écrit : *la joie et l'espérance ont ennivré son ame;* on imaginait des signes pour faire lire la *joy et l'espéran' son tanyvré so nâme.* Assurément de telles précautions seraient un abus ridicule et très-onéreux pour le lecteur; j'ajoute très-inutile dans l'une comme dans l'autre langue; car si le disciple ne veut qu'expliquer le sens à la manière des savants d'Europe, ces subtilités d'ortographe ne lui servent à rien; si, au contraire, il veut parler selon l'usage vulgaire, toutes ces régles lui sont superflues; car on n'acquiert cet usage que par la *pratique auriculaire* : en aucun pays arabe on n'entendrait un homme qui dirait comme nos érudits de Paris : *raïtubn^a ka, ibnůlmaliki, ïaqwlů zan, ihdiniyossirâta nimatiya 'llati* : je puis attester que dans toute l'Égypte et la Syrie on dit à la française, *rait ebnak; ebn-el-malek; ïaqwl aïzen, ehdini el serât*, ou bien *es-serât; nemati ellati*, etc. J'ajoute que cette prononciation d'A ou de E en i est entièrement turque; qu'aucun pur Arabe ne dit, *ibn, il melïki;* ni *b'ism illah irrahmani, ihdina*, etc. Mais bien clairement à la française, *b'esm, ellah errahmân; ehdi-na*, etc.

L'abus du *wasl* est porté au point de l'écrire

sur *Alef*, alors même qu'il ouvre une phrase, un alinéa, ou qu'il est précédé d'un mot terminé par une consonne sans action sur Alef. Pour montrer tout l'imbroglio de cette orthographe, je veux épeler, à la manière arabe, quelques mots, en nommant tous leurs signes tant négatifs que positifs : par exemple, le mot *oktob* (écris), un Arabe épèlera :

Alef plus *domma* fait *o*, plus *hamza*, plus *kef*, *djezm*, *Te*, *domma*, *Bé*, *djezm* : voilà dix signes pour écrire un mot que notre méthode rend très-bien en cinq lettres, *oktob* : on voit toute la supériorité du système européen en clarté et simplicité : sa construction dispense de l'échafaudage de toutes ces règles positives et négatives qui fatiguent l'étudiant (*), et de plus elle nous permet de remplacer par des signes équivalents ce qu'elles peuvent avoir d'utile : voyons le *madda* (¯).

Ce mot signifie *extension* ou *prolongation* : le signe est un trait semblable à celui que les Espagnols mettent sur l'ñ : son emploi est encore

(*) L'auteur de la Grammaire Arabe, page 62, n° 140, dit positivement : « Dans les livres imprimés, et même dans les manuscrits avec « voyelles, on omet souvent *medda*, *wesla*, *hamza*, sans qu'il en résulte « aucune difficulté réelle pour la lecture. »

relatif et presque exclusif à l'a*lef*: comme il arrive en certains cas que deux a*lef* doivent se suivre, l'un radical et l'autre mobile, le signe *madda* placé sur un seul, dispense d'écrire l'autre : par exemple, on devrait écrire *sam*aa (le ciel), on écrit *sam*ā; on devrait écrire aa*manna*, aa*kelωn*, on écrit ā*manna*, ā*kelωn;* par conséquent *madda* est une véritable abréviation, dont nous avons l'exemple dans nos anciens manuscrits, et dans les premiers imprimés de l'Europe : je néglige ses autres règles tout-à-fait insignifiantes.

Nous avons vu tout ce qui concerne les voyelles arabes : nous avons prouvé qu'elles sont de même nature que les nôtres européennes, mais que leur système représentatif est beaucoup plus compliqué par suite des bases vicieuses de l'antique alfabet. J'allais oublier de parler de trois signes assez peu signifiants, appelés *tanouin*, par les Arabes, et *nunnations*, par nos grammairiens. Ce sont les figures de nos trois prononciations, *an*, *on*, *in*, que les Arabes placent, ou plutôt ont jadis placées à la fin des mots en certains cas, pour montrer qu'ils sont dans un état de régime : l'on ne peut pas dire que ces trois finales soient nos voyelles nasales, puisque les Arabes font

sonner la consonne *n*, d'une manière sensible à l'oreille, encore qu'ils y mettent du nasillement: ce n'est pas que dans leur prononciation générale il n'y ait certains cas où l'on puisse leur citer de vrais nasalements comme les nôtres; mais ces cas résultent de la rencontre de certaines consonnes qui rendent l'*n* sourd, et comme ce cas est commun à toutes les langues, l'on ne peut les noter d'exception.

Pour figurer ces trois finales *an*, *on*, *in*, les Arabes ont imaginé de doubler le signe de la voyelle ou motion qui compose chacune d'elles, comme si nous redoublions *aa*, *oo*, *ii*.

L'usage de ces signes et de ces prononciations paraît avoir été fréquent dans l'ancien arabe, et y avoir eu pour but d'exprimer le nominatif, l'accusatif et l'ablatif, ou datif indéfini, comme chez les Grecs *os* et *on*, et chez les Latins *am*, *um*: les Arabes modernes ne s'en servant presque plus, ces figures deviennent peu utiles, et cependant il nous sera facile de les représenter dans notre Alfabet Européen Il suffira de graver trois poinçons dans lesquels *an*, *on*, *in*, formés en italiques, seront liés d'une manière particulière, qui les distinguera toujours de tous

autres *a* et *n* alfabétiques, lesquels seront contamment séparés, sans compter qu'alors la consonne *n* sera toujours en caractères romains. Passons à l'examen des consonnes.

Le lecteur est prié de tenir sous ses yeux le tableau de correspondance, n° V, et de se rappeler que le ſ n'est pas s vulgaire, mais *chin*, etc.

CHAPITRE V.

§. Ier.

Des Consonnes Arabes.

D'APRÈS ce que nous avons dit ci-devant, le nombre des consonnes arabes se trouve n'être réellement que de vingt-quatre, y compris les deux aspirations : si l'on voulait y joindre le hamza, ce serait vingt-cinq. L'alfabet syro-phénicien n'en eut que dix-huit (*) : les six surajoutées sont connues, nous les désignerons en temps et lieu.

Sur ces vingt-quatre consonnes, cinq seule-

(*) En arabe, une *lettre* s'appèle *harf*, au pluriel *horouf :* ce mot a une analogie remarquable avec le γράφω des Grecs, signifiant *j'écris, je trace.* Les trois consonnes sont les mêmes, car la différence de *ha* à ⌈α est très-peu de chose. En arabe, le sens du radical *haraf* n'a point d'analogie, puisqu'il signifie *échanger* et *commercer :* mais il est singulier que ce sens rappèle l'idée des Phéniciens *commerçants*, de qui les Grecs tinrent leurs lettres : si le dictionnaire de ce peuple industrieux nous était parvenu, que de mots nous y trouverions qui manquent au dictionnaire de leurs ignorants voisins !

ment sont *inusitées* en Europe : je ne dis pas *inconnues*, parce qu'il y en a quatre qui trouvent chez nous leurs analogues dans nos lettres S, D, T et Z : la différence est qu'en arabe ces quatre prononciations, appuyées plus fortement, s'accompagnent d'un renflement de gosier, et comme d'un *o* sourd, qui leur donne un caractère emphatique : ce sont les n°s 14, 15, 16 et 17 du tableau V. (*Sâd, Dâd, Tâ, Za.*)

La cinquième consonne particulière aux Arabes, se nomme *qâf*: elle est produite par le contact du voile du palais avec le dos de la langue vers l'épiglote : les Égyptiens de la Basse-Égypte la prononcent très-bien ; ceux de la Haute la trouvent incommode, et lui substituent le *g* dur *ga* (ga, go, gω) : dans une partie de la Syrie, sur-tout à Damas, à Bairout, à Acre, elle est remplacée par une espèce de hoquet désagréable à l'oreille, et produisant des équivoques qui égarent sur-tout un étranger (*) ; l'influence de

(*) J'en trouve un exemple dans le voyage de *Horneman* en Afrique, traduit en 1803, sous la direction de M. Langlès ; ce professeur dit, page 42, à la note : « L'emplacement des ruines de *Syouah* se nomme « *oûmmebeda*. Ce nom a une forme arabe, mais on ne sait s'il signifie « *emplacement vaste*, ou pays merveilleux. » — Je réponds que c'est tout simplement *qoum el baida*, signifiant *monticule blanc*, *tertre blanc*, qui

Damas a beaucoup répandu ce vice : cependant le Qâf persiste dans sa pureté chez la plupart des montagnards, et chez les Bédouins: j'ignore ce qui a lieu en Ï*emen*, mais je sais que les Persans et les Turcs rejettent toutes les particularités de ces voyelles, et qu'ils les prononcent comme nous-mêmes faisons *S*, *D*, *T*, *Z*, et *ga* dur. Pour rendre cette dernière, j'ai trouvé notre lettre Q d'autant plus commode que sa figure est presque la même en sens retourné (*); à l'égard des quatre autres, j'ai cru ne devoir point altérer les lettres, mais seulement les distinguer par un petit trait au-dessous, lequel pourra être négligé impunément là où l'on ne tiendra pas aux étymologies..

Les dix-neuf autres consonnes arabes ne diffèrent en rien des nôtres d'Europe; mais, comme nous en avons quelques-unes qui ont le vice d'être représentées par deux et trois lettres, comme *ch* français, *sh* anglais, *sch* allemand, j'ai

---

est la définition juste du local donné par *Horneman :* mais ce voyageur ayant prononcé à la manière de Damas, il a supprimé le *qâf:* de même il a écrit, page 16, *oumm essogheïr*, que M. Langlès n'explique pas; c'est encore le *tertre petit:* ailleurs, page 24, à la note, on lit: *hoeckl ouhhchyet*, c'est le *kohl* ou *henné* sauvage, etc.

(*) Q francais, q romain.

été obligé d'imaginer des figures spéciales et simples pour exprimer leurs correspondantes dans l'alfabet arabe : l'étude du tableau qui les représente, devra être pour le lecteur un sujet particulier d'attention. (V. le tableau, n° V.)

Les grammairiens arabes ont quelquefois, comme ceux d'Europe, distribué les consonnes par familles d'organes, en désignant les *linguales*, les *labiales*, les *dentales*, etc. : mais entre eux ils ont des variantes qui prouvent, ou qu'ils n'ont pas étudié cette matière avec une égale attention, ou que leur manière de prononcer n'a point été la même : ils ont d'ailleurs des divisions de lettres *fortes*, et de lettres *faibles* ou *infirmes*, de *disjointes*, de *cachées*, etc., qui sont des subtilités de l'art, très-inutiles à la Pratique. La savante grammaire de M. de Sacy, page 26, expose ces détails de manière à dispenser de les répéter.

Dans la prononciation des Syriens et de beaucoup d'autres arabes, la lettre appelée *djim*, a le défaut d'exprimer deux consonnes (le *d* et le *ja*) : ce défaut n'existe point en Égypte et en d'autres contrées où l'on prononce *guim* par *g* mouillé : pour y remédier, je n'ai vu d'autre expédient que de conserver l'unité de la lettre,

sous la condition d'être prononcée en chaque pays, selon l'usage régnant : en employant pour le *djim* ou *guim* notre ɡ italique, je lui ai encore donné une forme particulière, afin d'avertir toujours le lecteur de sa différence aux autres *g*, et g que je réserve pour d'autres valeurs (*).

Cette conservation de l'unité de chaque lettre arabe est un article de la plus haute importance dans tout système de transcription : elle est exigée par l'organisation même de l'idiôme et de l'alfabet phénico-arabe; laquelle consiste sur-tout en ce que les mots radicaux se composent de deux et de trois syllabes, dont chacune est tracée par une seule lettre, dite radicale, comme nous l'avons déja vu : ainsi K^{e}T^{e}B^{e} (il a écrit), S^{e}F^{e}R^{e} (il a sifflé), D^{e}h^{e}q^{e} (il a ri), etc., présentent leurs radicales toutes également d'une seule lettre, et cette lettre sert à faire retrouver le mot dans les diverses formes où il se combine par régime : tels sont *ma*KTωB (objet écrit), *esta*DR^{e}B (il a été battu), *mo*DT*a*R*a*B (vacillant). D'après ce principe ingénieux et commode, l'on sent que si l'unité d'une lettre radicale était violée, si l'on y substituait deux ou trois lettres, il s'ensuivrait une

(*) Si l'on coupait en deux ce nouveau signe on y trouverait *dj*.

confusion inextricable : prenons pour exemple un mot arabe composé des trois consonnes ſ, *h*, *r*, (chin, hé, ré), il se prononce *ſahar*, et signifie *il a divulgué*. Si je l'écris à la manière allemande, ce sera *schahhar*, comment le disciple distinguera-t-il ici les trois radicales? et dans cette méthode, quel bizarre aspect nous présentera le composé *maschhhourah* (chose divulguée)? et l'hébreu *schischschah* (le nombre sixième), au lieu de *ſiſſah* et *maſhωrah ;* telle est néanmoins la méthode actuelle de tous les Européens orientalistes: ouvrez leurs traductions de livres arabes, turcs et persans, vous n'y verrez dans les noms géographiques et patronimiques qu'un cahos de lettres disparates, accumulées sans raison, sans goût : demandez-leur sur quelle autorité primitive ; ils ne pourront citer que l'autorité et l'exemple des premiers Européens marchands, soldats, ou moines, qui, en des temps d'ignorance et de barbarie, firent ces pélerinages de massacres et de bigotterie, fameux sous le nom de croisades, et qui nous rapportèrent d'Égypte et de Syrie des mots tellement défigurés, qu'ils ont écrit *miramolin*, ce que l'arabe avait prononcé *emir-el-moumenin* (le prince des fidèles).

Les studieux de cabinet qui ensuite lurent ces relations, mirent peu d'importance à une matière que n'entendait pas le plus grand nombre; il s'établit des habitudes que les savants postérieurs ont admises, les uns par imitation et insouciance, les autres, par un respect systématique de ce qui, selon leur style, est consacré par le temps et l'usage : mais outre que l'erreur n'a pas droit de prescription, il va suffire de développer un peu l'effet de celle-ci pour en faire sentir même le ridicule en France, c'est-à-dire à Paris (puisque là seulement on s'occupe de langues orientales); chaque professeur d'arabe, de turc, d'hébreu, etc., se fait une orthographe particulière, mais s'écartant peu de quelques usages généraux, dont l'ensemble est à-peu-près réuni dans le tableau ci-joint, n° VI : une colonne présente la méthode la plus ordinaire que M. de Sacy a modestement adoptée; l'autre, une méthode que M. Langlès a publiée comme *chose nouvelle, inventée par lui*, selon les expressions de sa *note*, qui sert de préambule au tome cinquième des notices des manuscrits orientaux (*) : voici ce que dit cet orientaliste à la page iv du volume :

(*) Publié à Paris, in-4°; l'an VII, égal à 1798 — 99.

page 170.)

ODES

OLNEY.

2

t

h

ω

ů, ò

ï, í.

N° VI. (Face à la page 170.)

TABLEAU COMPARÉ DES MÉTHODES DE MESSIEURS:

N°s.	*Arabe.*	SACY.	LANGLÈS.	VOLNEY.
1.	ا	*a* **	*â*	a
	ſat'hha	*a*	*a*	*a*
4.	ث	*ts* .	*tç* ou *sç*	ṭ ou ṣ
5.	ج	*dj*	*dj*	ǵ
6.	ح	*h* *	*hh*	h
7.	خ	*kh*	*kh*	χ
9.	ذ	*dz*	*ds*	ẓ ou ḍ
12.	س	*s* *	ṣ ou *ç*	*s*
13.	ش	*sch*	*ch*	ſ ſ
14.	ص	*s* * bis	*ss*	ṣ
15.	ض	*dh* **	*dh*	ḍ
16.	ط	*th*	*th*	ṭ
17.	ظ	*dh* ** bis	*td*	ẓ
18.	ع	*a* ** bis	ʼ	ă
19.	غ	*gh*	*gh*	ɣ
21.	ق	*k*	*q*	*Q*
22.	ك	*c*	*k*	*k*
26.	ه	*h* * bis	*h*	*h*
27.	و	*w*	*v* ou	ω
	domma	*ou*	*o*	*ů, ò*
28.	ي	*y*	*y* ou Ï	*ï, í.*

« L'alfabet des Arabes, des Turcs, des Per-
« sans, etc., est plus nombreux que le nôtre;
« ils ont, en outre, des sons étrangers à nos
« organes : la transcription de leurs mots en
« caractères français présente donc deux diffi-
« cultés capitales : 1° la représentation équiva-
« lente du nombre des lettres; 2° l'expression
« la moins imparfaite qu'il est possible du son
« de ces lettres, *personne n'ayant cherché jusqu'ici*
« *à établir un systême de correspondance plus ou*
« *moins exact entre ces lettres et les nôtres*, il est
« souvent difficile de reconnaître le mot écrit
« par différents auteurs, et impossible aux Orien-
« taux même de deviner de quelle manière ce
« mot doit être écrit dans sa langue originale.
« C'est ce systême que j'ai essayé d'établir dans
« les *notes* qui accompagnent ma nouvelle édition
« du voyage de Norden, et dans les notices que
« j'ai insérées dans ce volume. J'ai rédigé un al-
« fabet harmonique arabe, turc, persan et fran-
« çais, par le moyen duquel non-seulement j'ai
« tâché d'*exprimer*, autant qu'il m'était possible,
« *la véritable prononciation* du mot, mais encore
« j'ai *exprimé toutes les lettres dont ce mot est*
« *composé*, de manière qu'une personne médio-
« crement versée dans les langues orientales dont

« je viens de parler, peut restituer en caractères « originaux les mots, et même les passages tran- « scrits d'après *mon systéme*, que je vais exposer « en peu de mots. »

Ce préambule exige de ma part une *note* aussi : dès les premiers mois de 1795, sous le titre de *Simplification des langues orientales* (*), j'avais publié un premier travail, dirigé vers ce but, d'une manière si positive et si neuve, qu'il en résulta scandale dans l'école orientaliste de Paris : les professeurs blâmèrent beaucoup ma *nouveauté* dans leurs leçons : M. Langlès, l'un d'eux, a moins ignoré que personne l'existence de mon écrit ; comment donc se fait-il que trois ou quatre ans après, lorsque j'étais aux États-Unis, il ait affirmé que *personne n'a encore cherché à établir un systéme de correspondance plus ou moins exact entre les mots arabes et les nôtres?* A la vérité, à la fin de sa note, en parlant de mon travail, il le qualifie de *procédé ingénieux*, mais *inadmissible, vu les caractères étrangers que je veux introduire : vicieux ou non*, mon travail existait ; il était de son genre le premier en date ; on pouvait le

(*) Ou méthode nouvelle et facile d'apprendre les langues arabe, persane et turque, avec des caractères européens. Paris, in-8°.

censurer, le corriger; mais étant motivé dans ses détails, il était autre chose qu'un *procédé:* si l'invention est un mérite, pourquoi y céderais-je mes droits? Mais voyons comment il a organisé ce qu'il appèle *son nouvel* alfabet harmonique.

Pour exprimer la quatrième lettre arabe, le *th* anglais *dur*, M. Langlès écrit *tç* ou *sç:* voilà deux valeurs dissemblables entre elles, et qui ne peignent point le *th* anglais; de plus, comme il peint quelquefois l'*s* commun par *ç*, lorsqu'un *t* naturel précédera, il y aura équivoque (par exemple *matsœĕ*, formé de tesă, 9, ou de ṭă, (*vomir*); j'en dis autant de DS pour exprimer le *zal* arabe (n° 9), ou *th doux* anglais; j'ajoute que l'union d'une consonne faible comme *D*, à une consonne forte comme *S*, est un contre-sens d'harmonie et d'organe; et ce *ta*, pour peindre le *za* emphatique, que signifie-t-il?

Cette idée de peindre des sons étrangers, inconnus, par des combinaisons de lettres déja connues, a été si bien combattue et réfutée par l'honorable sir Willams Jones, qu'il est étonnant de voir l'un de ses admirateurs y revenir et y persister (*): il est de vérité algébrique qu'un

(*) Voyez le tome premier des Recherches Asiatiques, traduites de

son étranger à une langue ne peut y être figuré que par un signe nouveau et conventionnel, lequel doit se prononcer comme son type, mais se prononce mal, tant que ce type n'est pas connu.

Maintenant que signifie cet *h* ajouté à *K*, à *D*, à *T*, à *G* (*kh*, *dh*, *th*, *gh*)? y a-t-il aspiration dans ces lettres? pas du tout : mais ce pauvre *h*, comme personnage insignifiant est employé à tout rôle :

M. Langlès figure l'*aïn* par une simple apostrophe, comme si cette prononciation n'avait pas d'existence réelle : certes il ne penserait pas de même s'il eût entendu les Arabes chanter *abou'el ŏiωn el sωd:* ou bien *el* ăa*feq nafs-oh maksoura.*

Pour le *ωaω* arabe, il propose notre *v:* quelle bouche arabe a jamais prononcé cette consonne turque? cela ne s'entend qu'à Paris où l'on dit aussi à la turque : *bism illah ir'rahman ihdina issirat il mistaqim*, au lieu de l'arabe *b'esm ellah el rahman el rahim ehdi na el serat el mestaqim.* De l'arabe dans la bouche d'un Turc! c'est comme si les mots français, *Voulez-vous*

---

l'anglais en français, par La Baume, sous la direction de M. Langlès. —Paris, 1805. On a voulu faire de cette utile collection un livre de luxe; et pour deux volumes seulement, on a dépensé trente mille francs, qui eussent suffi à imprimer tout l'ouvrage, qui est resté là.

venir à Paris, étaient prononcés, *vulez-vu vinir é Péris* (*)?

L'auteur de la note admet pour peindre *Qaf*, l'emploi de notre lettre *q* sans *u*: et lorsque, dans mon *Voyage en Syrie*, j'en montrai le premier exemple, nos orientalistes crièrent au scandale.

Il peint l'aspiration faible par un *h*, et la forte par deux *hh*; mais quand il arrivera que l'un suivra l'autre, ou qu'ils seront précédés de *kh*, de *dh*, de *th*, nous aurons donc une file de trois ou quatre *h*; le même vice a lieu pour son *sad*, peint *ss*, quand cette lettre sera précédée de *ds*.

Au demeurant, le vice incurable de cette méthode est le doublement des lettres européennes, pour figurer les lettres simples de l'arabe. L'on

---

(*) Comment cela serait-il autrement? les Turcs, par suite de leur puissance politique, ont pris la prépondérance dans l'instruction asiatique : des effendis turcs régissent les écoles arabes, même dans la grande ville du Kaire. Pour avoir à Paris quelque lettré arabe, il faudrait des soins particuliers, et sur-tout il faudrait établir des concours : le gouvernement français qui en cette branche ne voit que par des yeux subalternes, suit leur routine partiale; aussi la *fabrique des interprètes* est-elle en complète décadence, sur-tout depuis que l'on y a fait une dernière *épuration*.

ne peut admettre cette violation du principe constitutif, qui veut que *l'on ne trouble pas les lettres radicales* des mots, et l'on a tout droit de s'étonner du profond silence de l'auteur sur ce point, comme sur tout autre; car il ne donne pas un seul motif de ses opinions; il assure qu'il a *exprimé les prononciations, qu'il a rendu les lettres des mots*: ce n'est pas là un système raisonné; c'est une formule prescrite; c'est une recette arbitraire: sans doute il a eu le droit de l'appliquer aux ouvrages dont il s'est rendu l'éditeur; mais avoir usé de tout son crédit à l'imprimerie du gouvernement, pour déparer le magnifique ouvrage de la *Description d'Égypte*, par une orthographe sans règle et sans goût, c'est ce dont tous les amis des arts ont droit d'être choqués: en se conformant à cette orthographe, voici comment s'écriraient les mots arabes, *achehhhha* (avares), *hhachichah* (de l'herbe), *moutahachhechah* (femme caressante). Le lecteur trouvera sans doute ces combinaisons *nouvelles;* mais elles n'ont pas même le mérite de l'invention; car pour peu qu'on ait feuilleté les grammairiens arabes et les voyageurs au Levant, on verra que le professeur n'a fait que

s'approprier celles de leurs combinaisons qu'il lui a plu de choisir (*).

Quant à la méthode suivie par M. de Sacy, après être convenu, lors de la commission de 1803, de tous les inconvénients que j'attaque, cet orientaliste profond a sans doute eu ses raisons de garder un silence absolu sur une innovation qui tend à écarter les *anciennes doctrines;* de mon côté je me bornerai à dire que mes observations ont la même force sur les figures qu'il adopte; ses trois lettres *sch* pour ſ, quoique autorisées des Allemands, n'en sont pas moins un vice capital; une même *s* employée pour *sad* (14), et pour *sin* (12), un même *a* pour *alef*, *aïn*, *fatha;* un même *dh* pour *dâd* (15), et pour *za* (17); une même *h* pour les deux aspirations (6 et 26), sont une source d'équivoques : on les verra naître à chaque pas dans la rencontre des lettres simples et des lettres composées: par exemple, si dans un mot on trouve *dz*, on doutera si c'est la lettre simple *zal* (*dzal*), ou le concours des deux lettres *d*, *z*,

(*) La plupart de ces combinaisons se trouvent dans la grammaire arabe de Savary, que M. Langlès a publiée en 1813 (trois ans après celle de M. de Sacy), en déclarant que depuis long-temps elle avait été en ses mains.

ainsi du *th*, du *dh*, du *gh*, etc. : désormais la question est trop claire pour y insister.

Je ne veux donc point répéter mes remarques sur les défauts de l'alfabet harmonique, dressé par la commission de 1803 : le peu de convenance de plusieurs de ses caractères, et l'admission de quelques lettres doubles le gâtent entièrement. Je viens à l'examen de ma nouvelle méthode, rectifiée par les nombreuses épreuves que la commission de 1803 fit subir à mon premier essai de la *Simplification des langues orientales.*

§. II.

Transcription des Consonnes Arabes.

Je commence par les consonnes, et d'abord je mets à part celles qui, dans l'arabe, sont les mêmes que dans nos langues d'Europe, avec la condition d'y être également peintes par une seule lettre : cela me donne les lettres *B*, *F*, *D*, *T*, *R*, *L*, *Z*, *S*, *K*, *M*, *N*, *H*, total, douze.

Je divise le reste en deux autres parties, l'une celle des consonnes ayant même valeur que les nôtres, mais que nous écrivons par deux lettres, telles sont *djim*, ou *guim*, et *chin* ; l'autre celle des consonnes dont la valeur est étrangère à notre oreille, lesquelles sont le *théta*, le *zal*, le

jota ou χ grec, le *ha*, les quatre emphatiques ṣâd, ḍâd, ṭa, ẓa, le *gaïn*, et le *Qâf*, total, dix.

Je prends les quatre emphatiques, et parce qu'elles ne diffèrent pas matériellement des nôtres *S*, *D*, *T*, *Z*, et que les Turcs et les Persans, qui les tiennent des Arabes, ne leur ont pas gardé leur valeur, mais les prononcent comme nous, je ne change rien au corps de ces lettres; seulement je les souligne d'un trait qui avertit qu'elles ne sont pas nos lettres simples *S*, *D*, *T*, *Z*, et qui en même temps donnera le moyen de recourir au mot radical dans l'original arabe, turc ou persan : il résultera de ceci que les Persans, les Turcs et les Européens qui ne donneront pas la valeur arabe, pourront sans inconvénient dans un usage vulgaire, négliger d'écrire le trait sousligné, qui pour eux ne signifie rien; on verra combien cette orthographe simplifie le turc et le persan.

Je prends ensuite le θητα, n° 4, ou *th* anglais *dur*, et le *zal*, n° 9, *th* anglais *doux* : ces deux lettres chez les Arabes eux-mêmes, ont le défaut que, selon les divers pays, elles sont diversement prononcées : beaucoup de bédouins leur conservent leur ancienne et véritable valeur : dans l'Égypte au contraire et dans la Syrie, le θητα

se prononce tantôt comme notre *T* naturel (par exemple, *telaté*, trois); tantôt comme notre *S*, (par exemple, *ouâreş*, ou ωa*ri*ţ, héritier); le *zal*, tantôt comme *z* (*ellazi*, *zalek*); tantôt comme D. Nous pourrions, sans plus d'inconvénient, écrire nos propres lettres : cependant, afin de conserver la trace de l'étymologie, j'en use pour ces lettres comme pour les quatre emphatiques, et je leur attache un petit signe qui les caractérisera toujours, sauf à le négliger dans l'usage vulgaire (*).

Le n° 7, qui est *jota* espagnol, *ch* allemand, est plus difficile à tracer : nos alfabets français, italien, anglais, n'ont pas d'équivalent : nous ne pouvons employer le grand *j*, parce qu'il sert à notre neuvième classe, dans la consonne *ja* : il faudrait une lettre nouvelle; mais nous avons un moyen d'éviter ce désagrément : nos principes rendent inutiles dans tous les alfabets européens la lettre *X*, parce qu'elle a le vice de représenter deux et même quatre consonnes; car tantôt elle vaut *ks*, comme dans *Saxe*, *fixe*, que l'on devrait écrire *Sakse*, *fikse*; tantôt *gz* (mineures ou faibles de *ks*), comme dans *exa-*

(*) Quand *zal* sera prononcé *d*, rien n'empêche de lui donner la cédille : ḍ*anab*, ḍ*ail* (queue).

men, *exercice*, que l'on devrait écrire *egzamen*, *egzercice* : cette lettre *X* se trouvant supprimée de droit, nous pouvons la rendre utile ; et puisqu'en sa fonction ancienne et primitive dans l'alfabet grec, elle eut précisément la même valeur que notre lettre arabe, n° 7, il m'a semblé naturel et possible de la réintégrer dans ses droits, en convenant avec le lecteur que dans notre alfabet arabico-européen, elle aura l'invariable valeur du *jota* espagnol : si le lecteur ne connaît pas cette valeur, il est instamment prié de ne point retomber dans l'habitude de *ksé*, ou *gz*, pour *X*, mais de le prononcer plutôt *k*, et de dire *kota*, au lieu de *ksota* ; c'est afin de lui rappeler cette convention que j'ai introduit l'χ grec d'une forme particulière, au lieu de notre *x* ordinaire, qui eût été plus gracieux, mais qui pourra se rétablir sitôt qu'on le voudra.

Vient l'aspiration forte : pour la peindre j'emprunte le signe de la faible *h* ; mais afin de les distinguer, j'attache à celle-ci un petit trait qui avertira toujours qu'elle est la lettre, n° 6, de l'alfabet arabe, équivalente au *ca* florentin : nous l'appellerons *hache dur* ou grand *hache* (ha).

Le petit *h* arabe lui-même a exigé une modification de forme pour exprimer un état particulier qu'il prend assez souvent à la fin des

mots : au lieu d'y être aspiré, il se prononce *t:* ainsi, au lieu de *marráh* ωa*hedah*, on dit *marrat* ωa*hedat.* Les arabes spécifient ce changement, en posant deux points sur leur *hé:* mais cette multitude de points en notre écriture ayant l'inconvénient de papilloter aux yeux, j'ai préféré la forme nouvelle h, qui ne choque pas les yeux, et qui de l'*h* éteint, fait le *t* prononcé.

Maintenant j'ai à peindre la lettre du grasseyement dur, dite *ghaïn:* je ne puis lui conserver l'*h* que lui a donné l'usage : je ne puis non plus employer notre g vulgaire, qui n'exprimerait pas sa valeur : il faut encore une lettre de convention: la commission arabique de 1803, en adoptant le *g*, l'avait distingué par une barre transversale : comme cette barre, désagréable à l'œil, a des inconvénients dans l'écriture et dans l'imprimé, j'ai trouvé préférable de donner la forme ci-jointe, que l'habile artiste a trouvée commode, (ɡ).

Si l'on avait un besoin exprès de peindre le grasseyement doux, et que l'on ne voulut pas accepter le gamma grec, un trait sur celui-ci ferait la différence.

La cinquième lettre, appelée *djïm* ou *guim*, a été difficultueuse : il fallait éviter l'équivoque des *g dur* ou *mouillé*, dont j'ai parlé. J'ai choisi un ɡ italique, en lui donnant un appendice qui

l'appropriera à la lettre arabe, et qui avertissant le lecteur par une forme spéciale, le laissera libre de prononcer *djé*, ou *gué*, selon l'usage du pays, (ɡ).

Une lettre plus embarrassante encore a été la lettre *chin*, sur laquelle tous les alfabets européens sont en discord : il est indispensable de lui attribuer un *seul* signe, et la difficulté est de le faire accepter unanimement : les anciens Grecs et Latins ayant presque toujours exprimé cette consonne par *s*, j'ai cru que le meilleur parti était d'accepter cette lettre, telle qu'on s'en servait ci-devant dans l'imprimerie, c'est-à-dire le ſ allongé hors de ligne, qui restera affecté au *ch* français, au *ſh* anglais, au *sch* allemand, etc.

L'emploi de la lettre *Q*, pour le *Qâf* arabe, sans lui ajouter l'*u*, est une chose si naturelle et si commode, qu'il est étonnant qu'on ne l'ait pas adopté plutôt (*) : d'ailleurs on peut dire que la figure est la même, avec cette seule différence que le Q romain est tourné dans un sens tandis que le *qâf* est tourné dans l'autre : et l'on donne un emploi utile à une lettre qui sans cela n'en aurait plus.

(*) Je croyais l'avoir imaginé le premier, mais en ces derniers temps je l'ai trouvée dans la grammaire de George Amira.

De ces détails résulte le tableau total des consonnes arabes, exprimé comme on le voit dans le tableau ci-joint (voyez le tableau, n° V); les voyelles vont etre un peu plus minutieuses à régler.

§. III.

Transcription des Voyelles Arabes.

Je pose d'abord nos trois voyelles européennes, grand a, grand ï, grand *ou*, ω, comme identique à l'*alef*, au *ïa*, et au *ωaω*.

Pour distinguer ensuite les trois petites voyelles qui leur correspondent et qui en sont les mineures, voici les règles que je propose.

Alef, ou grand a, sera toujours peint par a romain : *fatha*, ou petit *a*, par *a* italique.

Grand *i* sera peint par ı romain, soit tréma, soit circonflexe *ï*, *î* : le *kesré*, ou petit *i*, sera peint tantôt par *i* italique, tantôt par *é* italique aussi, selon qu'il sonne dans l'arabe même. Je n'emploie point l'*y*, parce que, outre son inutilité, dans le cas présent, c'est trop le détourner de son ancienne valeur, qui, chez les Grecs et les Latins, fut notre *u* français, ou notre *ou* très-bref. La preuve en est dans les mots arabes *sour* écrit *Tyr* : *bairout*, écrit *béryt* ; dans les mots romains *Romulus*, écrit par Plutarque *Rymolos*,

ualerius, écrit par Polybe et Eusèbe, *oyalerios*. On pourrait citer nombre d'autres exemples.

Nos arabistes veulent écrire *Yemen* : je demande s'il n'est pas aussi bien exprimé par Ï*emen*.

Grand *ou* sera toujours peint par ω.

Domma, ou petit *ou*, tantôt par *ů* valant *ou* bref, tantôt par *o* italique, selon qu'il sonne dans l'arabe même. En certains lieux, par exemple Alep, le *domma* sonne souvent comme notre *eu* : mais du moment que nous lui donnons un signe propre, on sera libre de lui donner la valeur qui est usitée. Nous avons vu, ci-devant, que a*lef*, souligné de *kesré* ou *i* bref, se prononçait souvent *é*, comme dans les mots *el esm*, *émir*, *eslam* ; pour éviter de confondre cet *é* avec celui du *kesré*, je propose le signe *æ* italique, que l'on prononce dans presque toute l'Europe *e*, ou bien le a renversé (ɐ), qui par cas heureux est une sorte de *e*, tout-à-fait bien adapté au besoin de cette circonstance.

Alef, frappé de *domma*, ou petit *o*, sonne quelquefois comme notre *o* moyen, par exemple, dans *omam* (les nations), *omm* (mère), *omol* (espère), je rends cet état par le signe ō.

Grand *i*, frappé de *fatha*, ou petit *a*, se prononce comme notre *é*, dans *être*, ou notre *ai* dans *maître*. Il est intéressant de conserver cette

forme *ai*, parce que souvent le mot où elle se trouve au singulier, fait son pluriel en la retournant ; par exemple, *dair* (une maison), fait au pluriel *diar* (les maisons), *bairaq* (un drapeau), fait au pluriel *biareq* (les drapeaux) : nos principes ne permettent pas de donner deux signes au son simple *ai;* mais j'ai pensé que l'on pouvait, par cas particulier, sauver ici cet inconvénient, en liant l'*a* italique à l'*i* romain, par un poinçon particulier.

L'Arabe a quelquefois la bizarrerie de prononcer *a* sur *i;* par exemple, il écrit *rami*, et prononce *rama*, par la raison que *i* est frappé de *fatha :* pour exprimer cet état particulier, je propose le signe *ä*, qui fut agrée par la commission.

Grand *ou*, frappé du *domma* (ou petit *ou*), vaut notre *oú* français : pour corriger le vice de deux lettres, pour sauver l'équivoque de *u*, que les étrangers prononcent *ou*, et pour éviter que le double *w* anglais fût prononcé *vé* à la manière allemande, j'ai cru nécessaire d'introduire le signe ω, qui ne choquera point les yeux accoutumés au grec, et qui est presque la réunion des deux *oo* anglais : l'usage fera sentir la commodité de ce signe.

Ce ωaω frappé de *fatha*, sonne quelquefois

comme notre *ó* profond; par exemple dans les mots arabes *ṣóṭ* (la voix), *fóq* (le desir): il semblerait qu'on dût l'écrire tel qu'on le voit; mais parce que le pluriel de ces mots fait reparaître l'*a* caché, et que l'on dit *aṣωat* (les voix), *afωaq* (les desirs), il a été utile de garder une trace de cet *a*, et j'ai tâché de remplir ce but par la figure *ω̊*, qui maintient l'unité, et qui s'autorise d'exemples semblables chez les Allemands.

Maintenant nous avons les trois formes de la prononciation gutturale *aïn*, dont nous avons parlé ci-devant: les trois voyelles qui en résultent sont tout-à-fait particulières aux Arabes; mais, comme les Turcs et les Persans, en adoptant leurs figures alfabétiques, ne leur ont point gardé leur valeur gutturale, et qu'ils les prononcent simplement comme les voyelles communes auxquelles elles correspondent, il m'a semblé convenable d'en user ici comme pour les quatre emphatiques, c'est-à-dire d'attacher seulement un petit signe spécial à nos voyelles analogues. En conséquence,

je peins l'*aïn* frappé de *fatha*, par ă,
frappé de *kesré*, par ĕ,
frappé de *domma*, par ŏ.

J'ai dit que ce dernier sonne dans la bouche des Arabes, presque comme notre *eù*, dans *cœur*,

peur: dans tous les cas il suffit que ce signe soit affecté à cette forme, pour être prononcé suivant l'usage du pays.

Il nous reste à tenir compte des notes orthographiques: celle du doublement (*tafdid*), nous est inutile, puisque dans le système européen, la lettre s'écrit double, quand la prononciation le demande: cependant la méthode arabe ne laisse pas d'avoir quelque mérite; elle économise beaucoup de place, et je serais d'avis de lui donner un équivalent.

Le *djazm* est nécessaire à conserver; nous le remplaçons très-bien par l'apostrophe, qui, comme lui, avertira que la voix est coupée: par exemple, dans le mot *fat'ha*, il avertit de ne pas prononcer *t'ha* d'un seul temps, mais de faire sentir l'h séparément de *t*, comme s'il y avait un rapide *e* muet interposé, *fate-ha*, c'est le cas du point-voyelle juif, *scheva*.

D'autre part, la nécessité de ce signe et de cette coupure de voix se fait sentir dans la conjugaison de certains verbes, par suite des principes constitutifs mêmes de la langue.

En effet, dans l'arabe, il est de principe général, comme je l'ai dit plus haut, que le mot *radical*, lequel est la troisième personne masculine singulière du passé ou prétérit, soit com-

posée de trois syllabes, et que chacune de ces syllabes soit prononcée en *a*, par exemple, *KaTaBa*, il a écrit; *NaSaLa*, il est sorti, etc.; pour convertir ce radical en indicatif présent, on le modifie, et l'on dit, *ïaKToBo*, ou *ïaKTůBů*. Ici l'on voit la première consonne *K*, privée de sa voyelle, et *T*, *B*, se prononcer en *u*, *o* : dans nos formes européennes, nous n'avons pas besoin de *djazmer*, c'est-à-dire de noter l'arrêt de ce *K* : nous supprimons la voyelle, et le but est rempli; mais si, comme il arrive en bien des cas, une ou même deux des trois syllabes du radical se trouvent être une grande voyelle, comme a, *o*, *ou*, *ăin*, il en résulte des règles particulières pour la manière de conjuguer : par exemple, dans le verbe *S*ᵃ*AL*ᵃ (il a interrogé), nous avons nos trois syllabes radicales *S*, pour première, *A*, pour seconde, *L*, pour troisième : maintenant, afin de les tourner à l'indicatif présent, il nous faut priver *S* de son *a* ou *fat'ha*; mais alors, si l'on dit *IaSaLo*, cette privation n'est point sentie, parce que a*lef* se trouve là pour la masquer; l'écriture arabe a imaginé son *djazm*, pour la faire sentir; nous remplirons parfaitement son objet en introduisant notre apostrophe *IaS'aLo*; pour bien le prononcer, il suffira de l'avoir entendu d'un maître.

C'est encore par suite du principe des *trois syllabes*, ou *temps de voix*, prononcés en *a*, dans le radical, que la voyelle ï se trouvant quelquefois former la troisième *syllabe*, ou *temps de voix*, on est forcé de la prononcer en *a*, quoiqu'elle soit écrite *i* : par exemple *RaMA*, il a jeté ; *iaRMI*, il jète ; *NaSA*, il a oublié, *iaNSI*, il oublie : l'arabe écrit *RaMi*, *NaSï*, mais l'application du *fat'ha*, ou petit *a*, avertit de dire *RaMA*, *NaSA*. La commission de 1803 adopta l'*a* frappé de deux points (ä) pour figurer cet état, et je le conserve. En d'autres circonstances, il arrive que la seconde syllabe est formée de *aïn*, par exemple, Q*aä*D^{a}, il s'est assis ; en le tournant à l'indicatif présent, *ia*Q'ŏ*d*^{o}, il s'assied. Là on voit l'application des deux règles, l'une du *djazm*, après le Q', l'autre du *domma*, au lieu de *fat'ha*, convertissant l'*aïn* en notre véritable ŏ guttural : la simplicité comme l'efficacité de ma méthode se rend de plus en plus sensible.

Il est difficile de penser qu'un langage ainsi combiné dans ses bases ait été composé par des sauvages errants dans le désert, par des Bédouins nomades : tout dans ce système d'organisation annonce un état de société, riche

d'idées, par conséquent ayant pour base un sol fécond, qui a suscité, et qui entretient une population progressivement industrieuse : je pourrai par la suite examiner les conséquences de cette idée-mère : en ce moment, je me borne à remarquer que la voyelle, dans le radical, figure à l'instar de la consonne, c'est-à-dire qu'elle y tient lieu de *syllabe* complète, comme si les inventeurs eussent cru que l'un et l'autre fussent une même chose.

Le *hamza*, qui ne s'applique qu'au grand a, ou a*lef*, se remplace facilement, comme nous l'avons vu, par le signe ". Le point essentiel est d'avoir bien saisi d'une bouche arabe la vraie valeur du son, ainsi figuré.

Nous avons vu que *wesla* et *madda* sont réellement superflus, nous n'en tenons point compte.

Tout mon édifice ortographique se trouvant ainsi complété, je vais en rendre sensible les effets, en le comparant avec la méthode vulgaire, dont j'ai parlé ci-dessus. Le lecteur jugera par lui-même combien ma méthode est préférable aux routines suivies jusqu'à ce jour.

Je prends pour exemple le modèle de transcription, qui se trouve à la page 65 de la grammaire de M. de Sacy, en regard à la page 64,

où est écrit le texte arabe : cette transcription porte ces mots :

« Akh-bâ-rou a-bi dou-lâ-ma-ta wa-na-sa-bou-
« hou a-bou dou-lâ-ma-ta zan-dou 'b-nou 'l-djoû-
« ni wa-ac-tsa-rou 'n-nâ-si you-sah-hi-fou 's-ma-
« hou. »

Voici mes remarques; d'abord le *domma* étant écrit absolument comme le *waw* à la fin des verbes, l'on ne peut distinguer le singulier du pluriel : par exemple, dans *you-sah-hi-fou*, si l'*ou* final est *domma*, c'est la troisième personne singulière, signifiant *il a erré;* si, au contraire, cet *ou* final est *waw*, c'est la troisième personne au pluriel : de même dans *akh-bâ-rou*, si *ou* est *domma*, c'est le substantif *histoire, récit;* s'il est *waw*, c'est le verbe à sa troisième personne du pluriel, *ils ont appris.*

2° De ce qu'une même lettre française en représente deux différentes en arabe, il résulte une seconde cause de méprise; par exemple, dans le mot *you-sah-hi-f*, on ne sait si c'est le verbe *sahaf*, par notre *s* et *h* européens, signifiant *il a brûlé de soif:* ou *sahaf*, par l'aspiration florentine, signifiant *il a rasé*, *il a taillé de la chair;* ou *ṣahaf*, par *ṣâd* et grand h, signifiant

errer, *se tromper:* on voit ici l'inconvénient de la même figure *h*, représentant les deux aspirations: pour éviter cet inconvénient, M. Langlès, comme nous l'avons vu, peint la *forte*, par deux *hh:* dans sa méthode on écrirait *youssahhhhifou.*

Une troisième source d'embarras est de faire disparaître totalement des lettres radicales, par exemple, on lit *you-sah-hi-fou 's-ma-hou;* l'arabe porte en toutes lettres *yousahifou Esma hou:* E, figurant a*lef* frappé de *kesré,* comment deviner un mot sous cette forme tronquée *'s-ma-hou?* et cela sous le prétexte qu'en parlant, le *ou* dévore *e:* c'est comme si en français l'on écrivait *el-accept- av'e-kindifférence* (au lieu de elle accepte avec indifférence): l'usage seul doit enseigner ces nuances de prononciation. C'est encore ainsi qu'en faisant disparaître l'article *al* ou *el,* on embrouille le texte gratuitement. L'arabe vulgaire écrit a*ktar-el-nas*, et prononce a*ktar-en-nas;* qui pourra le reconnaître dans *ac-tsa-rou-n-na-si?* laissez l'usage apprendre que *l* dans l'article *al* ou *el* s'élide par euphonie devant certaines lettres; mais laissez au lecteur un signe pour se reconnaître : d'ailleurs combien est vicieuse cette manière de syllaber ac-tsa-rou!

akh-ba-rou, et cela quand

le corps du mot est a*kṭar*, a*χbar*, plus le *ou* final (*domma*) dans le littéral, mais qui ne se dit point dans le vulgaire : en lisant *ac-tsa-rou-n' na-sï*, ne peut-on pas croire que *na-si* appartient au verbe *na-sä*, *iansi*, oublier? Pourquoi au mot *nas* incorporer le *kesré i*, qui n'est que le signe savant de son génitif? Les mêmes vices se répètent dans *zan-dou-b' nou 'l-djou-nï*, dont la véritable syllabation est *zand*^{ou} *ebn*^{ou} *el djouni*. Là du moins on reconnaît le texte. Il ne faut pas s'étonner si, avec tous les vices de leur orthographe, nos orientalistes soutiennent qu'il vaut mieux apprendre l'arabe en son propre système que dans le leur. Voyons les effets de la méthode que je propose : je vais écrire à ma manière le même texte : je prie le lecteur de se rappeler, 1° que mon χ n'est pas *iks*, mais *jota*, et qu'à défaut de la vraie prononciation, il faut plutôt dire a*kbar* que a*ksbar*.

2° Que a romain est a*lef* pur; et *a* italique *fat'*ha; que ɐ ou ē long est a*lef* par *kesré;* que *ů* pointé est *ou* bref, *domma*, etc.

Le corps de ma ligne figure le texte arabe si exactement, qu'avec mon tableau de comparaison on peut restituer le texte arabe.

J'ai placé en dehors de ce corps les finales scientifiques, exprimant les cas dans l'ancien

arabe, comme les finales latines *us*, *a*, *um*. Elles n'ont plus lieu dans l'arabe actuel; en les négligeant, le lecteur sera bien compris du vulgaire : j'ai distingué tous les mots, parce que leur liaison, enchaînée telle qu'on l'a vue dans l'exemple ci-dessus, forme un cahos inintelligible. Si l'on objecte que l'arabe s'écrit sans points ni virgules, je répondrai qu'en apprenant l'arabe, un Européen n'est point obligé d'en épouser les absurdités. (Notez qu'en cette lecture *u* vaut *ou*.)

Aχ*bar*^{u} a*bi* *dů*l*âma*ħ^{a}, ω*a* *nasab*^{u} *h*^{u}. a*b*ω
Historia abi dulamati et stirpis ejus. abû

*D*ω*lamat*^{a} *Zand*^{u} *ben* (ou *ebn*) *el* ɠω*n*^{i}; ω*a*
dulamatus zandus filius (fuit) djûni; et

a*k*ţ*ar*^{u} *el* *nas*^{i} *ïů*s̱*a*ħħ*ef*^{u} *esm*^{a} *h*^{u} (*).
major (pars) hominum adulterat nomen ejus.

Si l'on compte le nombre de mes lettres, y compris les finales, on en trouvera quatre-vingt-une. La méthode vulgaire en donne quatre-vingt-quatorze, c'est-à-dire au-delà d'un septième plus que le texte arabe. Continuons encore quelques lignes.

(*) « Histoire d'Abi-Doulamah et de son origine (ou de sa fa-« mille). Aboudoulamah (dit) *Zand*, était fils de *Djoûni*. La plupart » se trompent sur son (vrai) nom. »

ORTHOGRAPHE VULGAIRE.

Fa-ya-koû-lou zaï-doun bi-'l-yâ-i (*a*) wa-dza-li-ca-kha-ta-oun-hou-wa (*b*) zan-doun b'in-noû-ni

(*c*) wah-wa coû-fiy-youn (*d*) as-wa-dou-moû-lan li-ba-ni a-sa-din-câ-na-a-boû (*e*) hou ab-dan li-râ-djou-lin (*f*) min houm : you-kâ-lou la (*g*) hou-fa-sâ-fi-sa.

(*Traduction.*) « Or on dit *zaid* par *ï*, et cela (est une) faute : « C'est *zand*, par *n*, et il fut (natif de) Koufa, noir (de couleur) » affranchi de Libau-Asad; son père fut esclave d'un homme d'entre eux, » on l'appèle *Fasafes*.

(*a*) Selon M. de Sacy, on dit (ou plutôt l'on écrit) *zaïd* par *y* : cela ne s'entend pas; je ne vois pas d'*y* dans *zaïd* : il fallait donc écrire *zayd* : pourquoi ces deux lettres diverses quand leur type arabe est le même? Pourquoi appeler *y* ce que vous écrivez *ï*?

(*b*) Dans l'arabe il y a *wa kou*, ce qui est l'inverse.

(*c*) *Wah-wa*, au lieu de *wa houa* : qui peut comprendre cette coupure *wah-wa*?

(*d*) *Coufiyyoun*. Le texte ne porte qu'un seul *i* long; pourquoi le peindre par deux *y*, plus un *i*? *as-wad*, au lieu de asouad, *noir*.

(*e*) Doit-on lire *abou-hou* (son père)? ou bien *hou-abdan* (lui esclave). Rien n'est distinct par ponctuation : *abdan* est-il par *aïn* ou *alef*?

(*f*) *Radjoulin* est-il le duel, est-il le pluriel? voila trois équivoques.

(*g*) *La hou*, encore une équivoque : on peut croire *non ille*, au lieu de *illi* (*non lui*, au lieu de *à lui*).

ORTHOGRAPHE NOUVELLE.

Fa ïaqωl^{u} *zaid*^{ou} *b' ɐl i: ωa z̤alek*^{a} χ*at̲*^{on} :
Nam dicit zaid per *ï;* et istud peccatum :

hω^{a} *zand*^{on} *b'el* n : *ωa hω*^{u} *kωfi*^{on}, a*sωad*^{u}, *mωl*^{an}
ipse zandus per *n*: et ipse cuficus niger libertus

liban^{i}-a*sad*^{en} : *kan*^{a} a*bω-h*^{u} ă*bd*^{an} *l' raɡůl*^{en}
(fuit) liban-asadi : fuit pater ejus servus homini

men hom : ïůqal^{u} *l'hω* *fasafis*^{a}.
ex illis : dicitur illi (nomen) f*as̱*afes.

C'en est assez sur ce chapitre : tout lecteur touche au doigt et à l'œil les vices nombreux de la vieille méthode; mieux il connaîtra le texte arabe, mieux (j'ose le dire), il appréciera la combinaison de mes moyens pour le figurer. Je demande la permission de l'appliquer encore aux lectures vulgaires du *Pater Noster* en arabe, et

même en hébreu. Je les puise dans la collection célèbre qu'en a faite le docteur *Chamberlayne* (Amsterdam, 1715), ouvrage surpassé sans doute par des successeurs rivaux, quant au luxe typographique, mais non quant au mérite du savoir.

Chamberlayne cite d'abord, page 8, une lecture qu'il dit venir d'un moine *allemand*, élève de la propagande, lecture qui aurait passé par les mains du savant Français *La Croze :* ces circonstances sont utiles pour apprécier l'ortographe. On va remarquer que cette lecture, prise dans les missions de *Mésopotamie* et de *Syrie*, ressemble bien plus à la mienne que celle du docte *Erpenius*, sans doute parce que le moine allemand et moi nous avons écrit d'après un même modèle vivant qui a frappé notre oreille des mêmes sensations; tandis que le *hollandais Erpenius*, opérant sur un modèle *mort*, c'est-à-dire sur l'*arabe ancien* et *litéral*, tombé en désuétude comme le *grec* et le *latin*, et comme eux défiguré par des grammairiens de diverses nations, a copié et mêlé leurs signes orthographiques sans en connaître les valeurs. (Voyez ci-à côté le tableau A, intitulé: *Texte arabe et lecture vulgaire, Chamberlayne, page* 8.)

Maintenant si nous confrontons l'arabe ancien et littéral selon Erpenius, page 7 de Chamberlayne, on va remarquer une bien plus grande différence de lecture ou d'ortographe, et cependant les lettres et les motions sont à peu de choses près les mêmes. (Voyez au *verso* p. 200.)

ARABE LITTÉRAL.

Lecture selon Volney.

Aba-na (*a*) *ɐllaẕi fi ɐl samaωati*
l' iůtqaddasi ɐsm-ů-ka
(*b*) *l' tati malkωt-ů-ka*
l' takωn maſitŭ-ka kama fi
ɐl sama-i ωa ălä ɐl arḏ-i
χobza-na kafat-na aăti-na fi ɐl ïω̊mi
ω aɡfer l' na χaṯaïana kama
naɡfer naħn l' man aχtaa ălaina
ωa la todχel-na ɐl taɡɡâreba
laken naɡɡi na men ɐl ſariri (*c*).

(*a*) L'arabe *littéral* donne la pleine valeur d'*a* à l'alef, que le vulgaire prononce *e:* il dit *al*, et non *el*.

(*b*) La lettre *l*, comme signe d'impératif n'a point besoin du *kesré;* l'apostrophe avertit et sauve les équivoques.

(*c*) Délivrez-nous du *malin* (esprit), aucun texte oriental ne dit, *délivrez-nous du mal.*

ARABE LITTÉRAL.

Lecture selon les Grammairiens européens.

(Chamberlayne, page 7.)

Abahna (a) lledhsi (b) phi 'ssemavati (c)
liutekaddesi (d) smuka
litati melcoutuka (e)
litekun (f) meschjituka kema phi
'ssemai véalei 'lardhi
chuhzena (g) kephaphena âthina phi' ljieumí
vaghpher (h) lena chathajana kema
neghpheru nahhno li men achtaa ileina
Vela tudchilna 'ttegsaraba
lekin neggina mine (i) 'schscheriri.

(*a*) *Abahna.* Il n'existe ni aspiration dans la parole, ni signe d'aspiration dans l'écrit.

(*b*) *lledhsi* est tout barbare : *dhs* pour la lettre *zal.*

(*c*) *ssemavati*, voilà le *v* turc inconnu aux Arabes.

(*d*) *liute*, c'est un *scheva* que cet *e* muet, au lieu du *djazm*, ou consonne close que veut le texte.

(*e*) Pourquoi tantôt *c*, tantôt *k*, quand c'est la même lettre au texte.

(*f*) *litekun :* pourquoi *te*, quand le texte porte *ta* par *fatha*, pourquoi deux *ji*, quand il n'y en a qu'un seul ? toujours l'article *al* supprimé ; *phi-ssemai-vealei*, d'un seul mot quand il y en a deux : *aïn* n'est point distingué ; *lei*, au lieu de *lai* par *fat'ha ; lardhi*, d'un seul mot.

(*g*) *chubze*, doit se dire *chubza : kephaphe*, faute semblable, et de plus il y a erreur totale dans le mot qui est *kafat*, ou *kiafat*, et non *kafâf : âthina ;* l'*aïn* est sauté ; *phi ljeumi*, toujours l'article *el* fondu dans le mot ; et *ïeum* par *kesré*, au lieu de *ïaum.*

(*h*) *ghph* et *neghpheru-nahhn*, quel chaos de consonnes ?

(*i*) *mine schscheriri*, au moins il fallait écrire *men e' schscheriri*, pour faire sentir que par l'élision d'*l* le *sin* était doublé.

Il devient inutile de multiplier des exemples qui ne seraient que la répétition des mêmes règles et des mêmes censures; il suffit à mon but d'avoir mis en évidence tout le désordre des méthodes actuelles et toute la supériorité de celle que je propose d'y substituer : le lecteur versé dans les langues orientales saura déduire de mes principes les diverses applications qui leur conviennent : par exemple, il verra que l'écriture persane et turque, imitées de l'arabe, ne donnent lieu à aucune difficulté, et que, pour en faire la transcription, il suffit d'assigner des représentants aux cinq lettres que ces deux langues ont de plus que l'arabe. La commission de 1803 a déja donné l'exemple de cette opération : j'admets avec elle de figurer par notre *P*, la lettre persane et turque qui porte trois points sous le *b* arabe; de figurer par notre *ja* français la lettre qui porte trois points sur un *z;* de rendre par l'ñ espagnol la lettre qui porte trois points dans le *kef*, et qui s'appèle *sagir-noun*, petit n; d'exprimer par g romain l'autre *kef*, qui porte trois points sur sa tête, et qui se prononce tantôt en *gué*, tantôt en *ga :* mais je n'admets point le *c* italien, ou *ch* anglais pour exprimer le *tchim* persan et turc, peint par le *djim* arabe,

souligné de trois points : cette prononciation est évidemment formée des deux consonnes *té*, *ché*; l'on ne peut la peindre régulièrement par un signe unique, mais on peut capituler avec cette difficulté en frappant un poinçon qui portera notre *tſ* liés en un seul groupe : le tableau ci-dessous présente cette correspondance établie :

پ p européen.

چ ts tché.

ژ ja français.

گ g gué mouillé.

ڭ ñ gné (espagnol).

Je ne dis rien présentement des alfabets indiens ni de l'écriture chinoise : il faudrait que mon oreille eut entendu ces langues de la bouche des naturels, pour en apprécier et classer les sons : si je puis juger du sanscrit et de ses dérivés par quelques mémoires insérés dans les *Asiatik Researches*, leur système pourra exiger quelques expédients nouveaux et particuliers : par exemple, les consonnes frappées d'une aspiration immédiate sont pour moi un cas nou-

veau que je ne conçois pas nettement : n'y a-t-il aucun sentiment de voyelle entre le *b* et l'*h*, dans *bh*, où y a-t-il un *a* très-rapide, faisant *bàh*, comme je l'ai entendu à Paris, des trois jongleurs indiens? voilà ce que je ne puis éclaircir sans un plus ample-informé.

A l'égard du chinois, les cinq tons ou accents, qui donnent une valeur si différente aux mêmes prononciations, ne sont point un obstacle radical à notre transcription : on aurait le choix, ou d'écrire sur cinq lignes comme on écrit la musique, ou d'employer nos chiffres 1, 2, 3, 4, 5, à noter le ton de la lettre qui en serait frappée.

Un sujet d'un intérêt plus immédiat pour les lettrés européens, est l'application de nos lettres à la lecture des langues mortes, telles que l'hébreu, le syriaque, l'éthiopien, qui jusqu'ici ont été sous le monopole d'un petit nombre d'érudits, pleins de partialité. Ce serait une chose utile et curieuse de soumettre le système grammatical de ces langues à l'examen de tout littérateur libre des préjugés de l'enfance et de l'éducation; cette opération n'est pas aussi épineuse qu'on peut le croire : car si l'on veut que la lecture se fasse selon la doctrine rabinique, avec les points-voyelles des massorètes, rien de

si aisé que d'exprimer ces *points* par nos lettres correspondantes ; si au contraire l'on admet que l'écriture se fasse à l'ancienne manière orientale, sans points-voyelles, il suffira d'exprimer les lettres alfabétiques de l'hébreu et du syriaque par les nôtres, et déja ce travail se trouve fait, puisque la correspondance de ces deux alfabets avec l'arabe est solidement établie par les orientaux eux-mêmes : il est vrai que cette hypothèse partagera avec ceux-ci l'inconvénient de présenter beaucoup de consonnes sans voyelles ; mais ce ne sera pas la faute de notre méthode, et l'on n'aura pas droit d'exiger d'elle plus que les anciens Hébreux et les Phéniciens n'exigèrent de la leur : si l'on dit qu'il restera beaucoup d'arbitraire, le tout rejaillira sur ceux qui ont voulu le corriger ou le masquer par des expédients apocryphes, eux-mêmes arbitraires. Non, jamais devant aucun jury raisonnable l'on ne pourra *légitimer* la lecture factice des massorètes : si nous avions les procès-verbaux des assemblées de ces docteurs, nous verrions, que nés, éduqués chez les divers peuples de l'Europe et de l'Asie, chacun d'eux avait contracté des habitudes et des opinions dont la différence

devint la cause même de leur congrès de conciliation ; et dans cette lutte de tant d'amour-propres mondains et théologiques, nous verrions que l'on ne parvint à un concordat que par des capitulations étrangères au fond de la question, comme il arrive toujours dans toutes les *assemblées délibérantes* : on peut le dire sans témérité, la vraie lecture de l'ancien hébreu et du syriaque est absolument perdue, parce que, dès le temps d'Alexandre, le fil de la tradition authentique était déja rompu ; toutes les lectures actuelles des écoles européennes sont fausses et ridicules : s'il existe un type raisonnable, c'est à la langue arabe qu'il faut le demander, parce qu'elle est de la même famille, et qu'ayant persisté dans ses déserts, à l'abri des invasions étrangères, elle a mieux conservé le caractère original qui fut ou qui dut être celui de *ses sœurs*, depuis loug-temps éteintes. Si donc il fallait introduire des voyelles dans l'hébreu et dans le syriaque, écrits textuellement, je ne verrais pas de meilleur moyen que de les placer selon les règles arabes : ce serait le sujet d'un travail trop étendu pour que j'en raisonne en ce moment : je me borne à présenter pour échantillon, la

lecture du *Pater Noster*, écrit d'une part selon l'orthographe vulgaire, dans le livre de Chamberlayne, page 1re; et d'autre part, selon mon systême.

PATER NOSTER HÉBREU.

Lecture de Chamberlaye, p. 1 (*).

(*a*) *abhínu schebbaschschamájim* (*b*).
jikkadhésch schemécha (*c*).
tabhó malchutécha.
jehi rezonéchá caaschér baschschamajim
vechén baárez.
lachménu dhebhár jom bejomó then
lánu hajjom.
uselách lánu eth chobhothénu caaschér
saláchnu lebhaalé chobhothénu.
véál tebhiénu lenissajon.
ki-im hazzilénu merá.
ki lechá hamalchúth ughebhurá
vechabódh leolám olamím.
amen.

(*) Cet hébreu est une traduction faite par des chrétiens.

(*a*) Abhi-na, l'*h* est sans motif, il n'y a pas d'aspiration.

(*b*) Quel étrange *pudding* que ce mot de dix-neuf lettres pour les six du texte! voilà le produit du *sch* allemand allié aux règles rabiniques : et notez qu'ici le redoublement du *sch* et du *b* n'a aucun motif en hébreu, mais qu'il est une imitation de l'arabe où il est ainsi *prononcé*. L'école juive serait donc postérieure.

(*c*) Scheme-*cha*, le *ch* pour *k*, est un contre-sens, deux lettres pour une; et *jota* pour *k*, et tout le reste confus, sans distinction d'un mot à l'autre. Faut-il s'étonner de l'adage : *un vrai grimoire d'hébreu!*

PATER NOSTER HÉBREU.

Lecture de Volney.

abinω ʃ^i b^e ʃ^a mim (a) i^o q^a dd^a ʃ ʃ^e m-k^a (b)
Pater noster qui in cœlis sanctificetur nomen tuum

t^e bωa m^a lkωt-k^a
adveniat regnum tuum

ï^e hi r^o sωn-k^a k'aʃr b^e-ʃ^a mim ωa k^a n b'ars
vivat voluntas tua ut qui in cœlis et sic in terra

l^a hm-nω d^a br iωm b'iωmω t^a n l'nω hiωm (c)
panem nostrum post diem in diem da nobis hoc die

ωa s^o l^e h l^e nω at hωbωtinω k'ʃr
et dimitte nobis debita nostra ut qui

s^a l^a hnω l^e bălі (d) hωbωtinω
dimittimus super (eos qui) debent nobis

ωa al t^e bia-nω l^e n^e siωn
et ne inducas nos in tentationem

ki am h^a silnω m^e ră
sed quidem solve nos ab maligno

ki l^e k^a h^e m^a lkωt ωa g^o bωr^a h
quia tibi imperium et potentia

ωa k^o bωd l'ăωl^a m ăωl^a mim.
et gloria in sæculum sæculorum.

am^i n.

(*a*) On voit par les mots latins qu'il y a trois mots dans *si be samim :* j'écris *be*, parce que *ba* laisserait l'équivoque d'*a-lef: e* n'existant pas dans l'alfabet hébreu, on sent qu'il y est hors de texte.

(*b*) Sem-*ka:* les Hébreux ont pu prononcer comme l'arabe vulgaire Sem-ak : il semble que les rabbins ont emprunté leur lecture du chaldaïque qui me paraît tenir beaucoup du *nahou.*

(*c*) Chamberlayne a écrit par erreur *ha* dur pour *he* doux.

(*d*) Il est probable que l'Hébreu a prononcé *ala* comme l'Arabe, quoiqu'écrit *ali*, etc., etc.

L'on peut se convaincre par cet échantillon qu'il serait facile de transcrire le dictionnaire hébreu lui-même en entier, et de le rendre lisible à tout lettré européen : pour base de l'opération, on prendrait le Lexique de Buxtorf, ou plutôt celui de *Simonis*, et l'on observerait les règles suivantes :

1° Transcrire les mots hébreux lettre pour lettre (selon mon tableau), et, si l'on voulait y joindre les points-voyelles, on placerait hors de ligne leurs équivalents dont on serait convenu; le mieux, selon moi, serait d'appliquer à l'hébreu les règles de la lecture arabe, bien plus certaine que celle des massorètes; 2° on négligerait tout ce qui dans *Simonis* ne tend point à l'explication directe, par conséquent toutes les citations qui remplissent plus des deux tiers de son livre : cela simplifierait beaucoup le travail;

3° Sur la marge du livre transcripteur on noterait les pages du livre transcrit, comme il se pratique dans les réimpressions d'éditions anciennes; à ce moyen le lecteur pourrait sans cesse recourir à l'original pour le consulter.

Ce travail exécuté conduirait naturellement à celui d'une grammaire, dressée sur les mêmes principes : on serait étonné de la simplicité

qu'elle prendrait, alors qu'on aurait écarté les règles factices des massorètes, tant pour l'alfabet, que pour les déclinaisons et conjugaisons, et qu'à leur baroque langage grammatical, l'on aurait substitué celui de nos grammairiens modernes, bien plus clair par lui-même, et qui, de plus, nous est familier.

Une semblable opération pratiquée sur le *syriaque*, le *chaldéen*, l'*éthiopien*, etc., en ramenant toutes ces langues mortes à la condition du grec et du latin donnerait lieu à une foule de travaux utiles et curieux sur leurs affinités, leurs différences, leur origine. Par cette même méthode on pourrait transcrire le corps entier des livres hébreux, imprimer le texte de la *Bible*, avec autant de fidélité que d'économie : l'on ne saurait douter que si les *sociétés bibliques* appliquaient leur zèle et leurs talents à une telle entreprise, conforme d'ailleurs à leur esprit d'*évangélisme*, elles n'obtinssent un succès aussi rapide qu'éclatant.... Mais désormais j'en ai assez dit sur les *moyens*, c'est au temps d'amener les *réalités;* j'ai la persuasion que cette nouvelle branche d'instruction, aidée de la méthode de l'*enseignement mutuel*, avec qui elle sympathise, aura d'ici à vingt ans produit des effets sur-

prenants, et d'avance appercevant ses heureux et immenses effets sur la diffusion des lumières et sur les progrès de la civilisation, j'aime à inscrire au pied de ce livre,

Exegi monumentum ære perennius
Non omnis moriar!

PROCÈS-VERBAL

De la Commission réunie au dépôt général de la guerre, pour fixer le mode de transcription de l'arabe en caractères français.

Première Séance.

Le 7 nivôse an XI (28 décembre 1802), en conséquence de la lettre du ministre de la guerre, adressée à chacun des citoyens ci-après nommés, et sur l'invitation de M. Sanson, général de brigade du génie, directeur du dépôt de la guerre, MM. Volney, sénateur; Monge, sénateur; Bertholet, sénateur; Langlès, professeur à l'école spéciale des langues orientales vivantes, tous membres de l'Institut national; Sylvestre de Sacy, aussi professeur à ladite école; Caussin, professeur de langue arabe au collège national de France; Lacroix, professeur de mathématiques et membre de l'Institut national; Baudeuf, négociant au Kaire; Marcel, ci-devant directeur de l'imprimerie nationale au Kaire; et Michel Abeyd, Syrien de naissance, s'étant réunis au dépôt de la guerre, le général, directeur du dépôt, les a invités à se former en commission.

M. Sylvestre de Sacy a été nommé président, et M. Lacroix, secrétaire.

Le directeur du dépôt a donné ensuite à la commission lec-

ture du rapport suivant qu'il a fait au ministre de la guerre, le 24 frimaire dernier.

« D'après votre invitation, le sénateur Volney a bien voulu « se rendre au dépôt de la guerre, où se rédige la carte « d'Égypte, pour voir cet intéressant travail.

« Il a été satisfait, tant de ses progrès que du mérite des ma- « tériaux qui lui servent d'éléments, et de la manière exacte et « précieuse dont il est exécuté.

« Il a remarqué avec plaisir la pureté et la netteté avec la- « quelle l'arabe y était écrit par M. Laporte, membre de la « commission des sciences et arts d'Égypte; mais il diffère « d'opinion avec ce traducteur, et en général avec l'école « française des langues orientales, sur la manière d'exprimer « en caractères *européans* les sons de la langue arabe, pour « lesquels nous n'avons pas de signes analogues.

« Sur les vingt-huit lettres de l'alfabet arabe, dix-sept re- « présentent des prononciations absolument les mêmes que « dans notre langue; en conséquence, l'école française et le « sénateur Volney les expriment par nos propres lettres, sauf « quelques observations.

« Il en reste onze qui peignent des prononciations qui nous « sont étrangères. L'école française emploie pour les rendre « les lettres les plus approchantes, prises dans notre langue, « en les doublant, les opposant ou les séparant; ce qui n'in- « dique qu'imparfaitement aux nationaux la prononciation « primitive, et la défigure aux yeux des étrangers.

« C'est à cet inconvénient que le sénateur Volney cherche à « remédier en adoptant pour représenter ces onze lettres, ou « pour peindre leur prononciation, des signes simples, soit de « notre alfabet en les modifiant, soit en les empruntant d'autres « langues de l'Europe, soit en les formant de convention.

« Son système, clairement expliqué dans l'ouvrage qu'il a « publié en l'an III, sous le titre de *Simplification des langues « orientales*, se présente sous des rapports d'utilité générale, « dignes de fixer l'attention du gouvernement dans un moment « où il s'agit de consacrer l'une ou l'autre méthode, par un « monument tel que la carte générale d'Égypte.

« J'ai cru qu'il importait à la topographie de cette contrée, « comme aux progrès des sciences et des arts, d'appeler une « discussion savante sur cette diversité d'opinions, et de sou- « mettre ensuite aux consuls l'avis qui doit en résulter. J'ai « donc l'honneur de vous proposer d'inviter le sénateur Vol- « ney, le professeur de Sacy, et quelques autres savants dans « les langues orientales ou grammaire générale, à se réunir au « dépôt général de la guerre ou ailleurs, pour y discuter cette « intéressante question, afin que leur discussion, soumise à « l'approbation du gouvernement, règle de la manière la plus « avantageuse, la nomenclature française de la carte d'Égypte, « comparée aux caractères arabes. »

Le directeur a ajouté que le ministre avait reconnu l'importance de cette mesure, approuvé son exécution, et que c'était pour cet objet que la commission se trouvait réunie.

M. Laporte ayant été appelé, a donné connaissance des principes par lesquels il avait cru devoir se diriger dans la transcription sur la carte d'Égypte, des noms arabes en caractères français.

Plusieurs membres de la commission ont ensuite exposé les difficultés qui paraissent s'opposer à ce que l'on pût atteindre le double but de représenter, dans les caractères des langues *européanes*, l'orthographe et la prononciation des mots arabes; et par la comparaison faite particulièrement de l'alfabet

français avec l'alfabet arabe, il a été reconnu comme principes qui devaient servir de bases aux discussions suivantes,

1° Que le nombre des éléments qui composent l'alfabet français, est absolument insuffisant pour exprimer toutes les articulations et les sons de la langue arabe.

2° Que parmi ces éléments il y en a plusieurs qui expriment des articulations tout-à-fait étrangères à la langue arabe, tels que le *j* et le *g*, et que par cette raison le nombre des lettres de l'alfabet français, applicables à l'expression des articulations de la langue arabe, se trouve encore diminué.

3° Que de ces données il résulte l'absolue nécessité d'avoir recours à des signes particuliers et de convention, pour exprimer en français les noms-propres ou autres mots de la langue arabe, qu'il faut faire passer dans cette écriture.

En conséquence, après avoir discuté les avantages et les inconvénients des divers systêmes employés ou proposés jusqu'à présent par les orientalistes français, et avoir pris en considération particulière le systême exposé par M. de Volney, dans l'ouvrage intitulé : *Simplification des langues orientales*, pour parvenir à ce but, la commission a délibéré sur cette première question.

Pour exprimer les articulations propres à la langue arabe, qui n'ont point de signes correspondants dans les lettres qui composent l'alfabet français, aura-t-on recours à quelques configurations, soit empruntées des autres langues de l'Europe, soit absolument nouvelles ? ou bien choisira-t-on exclusivement parmi les lettres de l'alfabet français celles qu'il s'agira d'exprimer, sauf à leur faire éprouver quelque modification destinée à caractériser l'usage qui en sera fait ?

La commission, considérant principalement que si, d'un

côté, il est utile de donner aux personnes qui savent la langue arabe un moyen sûr de mettre en caractères arabes les mots que l'on aura exprimés en caractères européans, il n'est pas moins essentiel, d'un autre côté, de n'employer dans cette transcription aucun caractère dont la forme soit absolument étrangère à un lecteur français, a décidé unanimement qu'elle adopte la dernière de ces deux propositions.

Il a été posé une seconde question en ces termes :

Pour modifier les lettres de l'alfabet français qui seront employées à exprimer des articulations propres à la langue arabe, dont elles ne seront cependant qu'un signe imparfait, suivra-t-on la méthode, souvent pratiquée, d'employer plusieurs lettres françaises réunies pour exprimer une seule lettre arabe, ou s'astreindra-t-on, autant qu'il sera possible, à n'employer pour correspondre à chaque lettre arabe qu'une seule lettre française, sauf à la modifier par quelque signe additionnel ?

Il a été décidé qu'on n'emploierait pour chaque lettre arabe qu'une seule lettre française, sauf à modifier la forme des lettres françaises, quand il sera nécessaire par quelque signe additionnel.

En conséquence de cette décision, il a été observé que la valeur du *chyn* arabe étant absolument identique à celle qui s'exprime en français par les deux lettres *ch*, et que des deux lettres *q* et *g*, la première étant toujours suivie d'un *u*, qui ne fait pas la fonction de voyelle, mais paraît faire une partie constitutive du signe de l'articulation, et la seconde exigeant le concours de l'*u*, pour conserver devant l'*e* et l'*i* une valeur approchante de celle qu'elle a devant l'*u* et l'*o*; il serait peut-être convenable de déroger, quant à ces trois cas, à la détermination qui venait d'être prise.

Cet objet ayant été mis en délibération, il a été arrêté que quant au *g* et au *q*, il ne leur sera jamais adjoint d'*u*, comme signe auxiliaire de leur articulation, et que ces deux lettres seront toujours employées comme exprimant chacune, une seule et même articulation, quelle que soit la voyelle dont elles soient suivies, en sorte que le *g* conservera devant l'*e* et l'*i*, la même valeur qu'il a devant l'*a*; et le *q*, malgré l'absence de l'*u*, la valeur qui lui est propre: quant au *ch*, il a été arrêté qu'on conserverait la réunion de ces deux lettres pour exprimer le *chyn*, ce qui a paru avoir d'autant moins d'inconvénient que le *c* pourra ne servir à aucun autre usage.

Seconde Séance, 4 *janvier*.

Le 12 nivôse, la commission s'étant réunie de nouveau, la discussion a été ouverte sur la correspondance à établir entre chacune des lettres de l'alfabet arabe, et celles des lettres de l'alfabet français qui paraîtront les plus propres à les représenter, et sur les signes qu'il conviendra d'employer pour multiplier et diversifier celles de ces lettres qui devront servir à représenter plusieurs lettres arabes. On a observé que ces signes pouvaient être ou hors de la lettre, ou incorporés dans la forme même de la lettre; que la première supposition paraissait plus propre à rendre général l'usage du système qui sera déterminé par la commission, en le mettant à portée de toutes les imprimeries, et que la seconde semblait offrir l'avantage de présenter, au moyen d'un petit nombre de poinçons, qu'il sera nécessaire de faire graver, un coup d'œil plus agréable.

La discussion sur ces diverses propositions s'étant prolongée, sans avoir produit aucun résultat, et la commission ayant

pensé qu'au moyen d'un tableau qui offrirait l'emploi du mode d'exécution, il serait plus facile à chacun de ses membres de prendre une détermination en connaissance de cause, elle a chargé MM. Volney et Sylvestre de Sacy de concerter entre eux la rédaction de ce tableau, pour être mis sous ses yeux, à sa plus prochaine séance, et le général directeur du dépôt a été prié d'inviter le ministre de la guerre à écrire au directeur de l'imprimerie nationale, pour l'autoriser à faire exécuter à cette imprimerie les tableaux dont le modèle lui serait fourni par MM. Volney et Sylvestre de Sacy.

Troisième Séance, *février.*

La commission s'étant assemblée de nouveau, le 18 pluviôse, M. Sylvestre de Sacy, président, a rendu compte de la conférence qu'il avait eue avec le sénateur Volney, dont le résultat avait été que l'on proposerait à la commission d'adopter concurremment deux systêmes représentatifs des articulations arabes qui n'ont point d'équivalent dans l'alfabet français; que dans l'un de ces deux systêmes, le signe employé pour caractériser ces articulations, serait incorporé à la lettre même, et que dans l'autre il en serait séparé; qu'on observerait cependant de rapprocher autant qu'il serait possible, les configurations des deux systêmes: que le premier serait employé dans l'écriture, la gravure et dans l'impression, toutes les fois qu'on voudrait faire les frais de la gravure des poinçons nécessaires; et que le second serait en usage dans la typographie ordinaire, attendu qu'il n'exigerait que très-peu de frais.

Le président a soumis à la commission un projet de transcription de l'arabe en français, conformément à ce second

système, projet qu'il avait fait exécuter à l'imprimerie de la république.

En conséquence, il a proposé de délibérer sur les questions suivantes:

1° Adoptera-t-on concuremment deux systêmes de transcription de l'arabe en français, ou n'en adoptera-t-on qu'un seul?

2° Dans le cas où la commission n'en adopterait qu'un seul, les signes particuliers à cette transcription seront-ils incorporés dans la lettre, ou en seront-ils séparés?

Sur la première question il a été décidé que l'on n'adopterait qu'un systême de transcription de l'arabe en français.

La seconde proposition a donné lieu à une discussion beaucoup plus longue; et quand la question a paru suffisamment éclaircie, elle a été mise aux voix: le résultat de la délibération a été que les signes particuliers que l'on adoptera pour caractériser les lettres françaises employées à représenter les articulations particulières à la langue arabe, seront incorporés dans la figure même de la lettre, et qu'on ne s'écartera que le moins possible de cette disposition: la commission a invité M. Marcel, l'un de ses membres, actuellement directeur de l'imprimerie de la république, à lui présenter, de concert avec MM. Volney et Sylvestre de Sacy un tableau des configurations les plus propres à remplir le but qu'elle se propose, et elle a arrêté qu'elle ne se rassemblerait que quand ce travail serait en état de lui être présenté.

Quatrième Séance, 9 *mai*.

Le 19 floréal, la commission s'étant assemblée, sur l'invitation du général, directeur du dépôt de la guerre, le président

a mis sous ses yeux plusieurs tableaux des diverses configurations que l'on peut donner aux lettres françaises, qui, au moyen de quelques modifications dans leurs formes, doivent servir à représenter plusieurs lettres arabes.

Ces divers tableaux ayant été examinés par tous les membres *présents* de la commission (*), il a été unanimement arrêté: 1° que le tableau ayant pour titre, *Alfabet Harmonique*, pour la transcription de l'arabe, du persan et du turc en français, formé d'après les principes convenus, sera signé du président et du secrétaire, et demeurera joint au procès-verbal de la présente séance; 2° que le directeur du dépôt est invité à faire graver, par tel artiste qu'il jugera à propos, de concert avec MM. Volney, Langlès et Sylvestre de Sacy, les configurations comprises audit tableau, sauf cependant les modifications que le graveur croira nécessaires pour le coup d'œil et l'ensemble des caractères; 3° que la planche, ainsi gravée, servira de modèle, tant pour l'exécution de la carte d'Égypte, que pour la gravure des poinçons nécessaires à la topographie.

Signé, SYLVESTRE DE SACY, président; S. T. LACROIX, secrétaire.

Pour copie,

Le Ministre de la guerre,

Signé, ALEX. BERTHIER.

(*) Le sénateur Volney se trouva absent en voyage.

EXTRAIT DU RAPPORT

De M. De Chénier, *Commissaire de l'Académie Française, lu au Conseil-d'État, le* 27 *février* 1808, *in-*4°, *page* 31, *réimprimé in-*8° *en* 1816, *sous le titre de* Tableau historique de l'état et des progrès de la Littérature française depuis 1789. (Page 15.)

« L'écrit de M. de Volney, sur la simplification des langues orientales, semble, au premier coup-d'œil, devoir nous être complétement étranger; mais le discours préliminaire suffirait pour le rattacher à notre plan, du moins par le mérite du style. On va voir que le fonds des idées l'y rattache encore davantage. L'auteur, partant de cette vérité, que les différents signes du langage doivent représenter les différents sons, conçoit le projet d'un alfabet unique. Il s'agit d'ajouter un petit nombre de signes indispensables à l'alfabet romain, et, par ce moyen très-simple, de lui assujettir les langues de l'Asie, comme les langues de l'Europe et des deux Amériques lui sont déja soumises. Ce projet peut déplaire à ceux qui aiment les sciences occultes, et qui en veulent jusque dans les langues; mais, d'abord, faciliter l'étude des idiômes asiatiques, c'est déja faciliter nos rapports de commerce avec l'Asie. Voilà donc une vue politique; voici maintenant une vue de gram-

Face à la Page 222.

	M		
les voyelles	W		
	H		
et t.			
lle.	i		
	L		
	N		
	F		
	G		
	R		
	S		

des Juifs N°. 22. au Marais.

Alfabet harmonique Européo-Arabe.

Consonnes.

Numéros d'ordre.	Lettres Arabes	Lettres Européennes		Explications	Lettres Européennes Majuscules	Renvoi à l'alfabet Européen
1.	ا	A	a-lef	voyez les voyelles	A a	
2	ب	B	b-é		B b	2
3	ت	T	t-é		T t	8
4	ث	Ṯ	ṯ-êta	thêta grec, th anglais dur	Ṯ ṯ	20
5	ج	G	ǵ-im	djim, ou guim	G ǵ	
6	ح	H	ḥ-a	ca florentin, aspiration rude	H ḥ	32
7	خ	X	x-a	jota espagnol.	X x	30
8	د	D	d-é		D d	7
9	ذ	Ẕ	ẕ-al	th anglais doux.	Ẕ ẕ	19
10	ر	R	r-a		R r	16
11	ز	Z	z-ed		Z z	17
12	س	S	s-âm		S s	18
13	ش	S	ſ-im	ch franc. sh angl. sch. all.	S ſ	22
14	ص	Ṣ	ṣ-âd	emphatiques en gonflant le gosier.	Ṣ ṣ	
15	ض	Ḍ	ḍ-âd		Ḍ ḍ	
16	ط	Ṭ	ṭ-â		Ṭ ṭ	
17	ظ	Ẓ	ẓ-â		Ẓ ẓ	
18	ع	Ă	ă-ïn	voyez les voyelles.	Ă ă	
19	غ	G	ǵ-aïn	grassoyement dur.	G ǵ	24
20.	ف	F	f-é		F f	6
21	ق	Q	q-âf		Q q	
22	ك	K	k-ef		K k	26. ou 28
23	ل	L	l-a		L l	12
24	م	M	m-a		M m	1
25	ن	N	n-a		N n	9
26	و	Ω	ω-aω	ou français voy. les voyelles	Ω ω	
27	ه	H	h-é		H h	31
	ة	Ḥ	ḥ-é	hé final valant t.	ḥ	
28	ي	Ï	ï	voyez les voyelles	Ï ï	
	پ	P	p-é		P p	3
	چ	Tſ	tſ-é		Tſ tſ	
	ژ	J	j-a		J j	21
	گ	G	ǵ-u		G ǵ	25
	ڭ	Ñ	ñ-é	ñ-é Espagnol	Ñ ñ	10
	ڤ	V	v-é		V v	5

Voyelles et Signes orthographiques.

	Lettres arabes	Dénominations Européennes et Arabes	Renvoi à l'alfabet Européen
1	ب	a petit, ou bref (fatha)	1
2	بَا	a grand, ou long (alef fatha)	2
	بَيَ	ä pointé (même valeur.)	2
3	بِ	i petit, ou bref (kasra)	13
4	بِيَ	i (même Kasr.)	11
5	بِي	i grand, ou long (i-Kesra)	14
6	بُ	u petit, ou bref. (domma)	5
7	بُو	ω grand, ou long (waw)	6
8	بِا	e ou ē (alef kisra)	11
9	بَي	ai, ou è	9
10	بَو	au, ou ô	4
11	بُو	o moyen (omsim) (alef dom.)	3
12	بَع	ă guttural (ăin)	
13	بِع	ĕ ĕ guttural (ăin Kasr)	
14	بُع	ŏ ŭ guttural (ăin dom)	

Nasales.

بًا	ăn
بٍ	in
بٌ	ŏn, ou ŭn

Signes orthographiques.

بْ	djezm °
بء	hamza ʼ
بّ	tadid ˜
بٱ	wesla ~
بٰ	madda ~

Imp.ie Lithog.ie de Delvoye fils à Paris Rue de Jussieu N. 23. au Marais.

maire générale, et de la plus haute importance. A l'aide des mêmes signes, on compare aisément les divers idiômes : on découvre, pour ainsi dire, leurs différences essentielles : la science étymologique s'éclaire; la science des idées s'étend elle-même : si, comme l'a judicieusement observé Condillac, les langues sont des méthodes analytiques plus ou moins parfaites, un alfabet unique, gouvernant toutes les langues, pourrait acheminer l'esprit humain vers une méthode universelle : en simplifiant les signes, on rapproche les langues : en rapprochant les langues, on rapproche les peuples : de la séparation des peuples est venue la barbarie; par leur rapprochement, la civilisation s'accroît. On conçoit, d'après cet apperçu rapide, jusqu'où s'étendent (sous des formes grammaticales) les vues philosophiques d'un homme accoutumé à diriger toutes ses pensées vers le perfectionnement de l'espèce humaine. Les cartes d'Égypte, dressées par ordre du gouvernement, doivent être exécutées conformément aux vues de M. de Volney. Une idée aussi féconde en résultats utiles devait fixer l'attention des hommes d'état et des hommes de lettres du dix-neuvième siècle.... »

AVIS

Sur le Tableau N° V.

Par suite des anciennes habitudes, beaucoup de lecteurs pourront trouver que la lettre ſ ne marque point assez la consonne *ch* (français), *sh* (anglais), *sch* (allemand): nous avons essayé d'y remédier dans le *Pater Noster hébreu*, page 209, en mettant un point sous l'ſ, de cette manière ſ̣: par cas fortuit ou médité, cette figure est celle du ja français, vu à l'envers (ſ̣). Cette circonstance serait une raison de plus pour l'adopter; car la prononciation *jé*, étant tout-à-fait analogue à *ché*, il y aurait aussi une sorte d'analogie entre leurs signes *ja* et *ſa*: quelque chose de semblable existe entre b et p, qui ne sont qu'un *même signe droit* ou *renversé*, représentant deux consonnes du même organe. Un alfabet, dressé sur ce plan, serait d'une grande simplicité : dans notre cas, la chose importante est de se mettre d'accord sur les *lettres nouvelles;* il est un terme au-delà duquel l'idée du mieux empêche le bien. Nous croyons ſ̣ préférable à ſ.

H147 74

Deacidified using the Bookkeeper process.
Neutralizing agent: Magnesium Oxide
Treatment Date: June 2006

Preservation Technologies
A WORLD LEADER IN PAPER PRESERVATION
111 Thomson Park Drive
Cranberry Township, PA 16066
(724) 779-2111

THE LIBRARY OF CONGRESS

APR. 74

N. MANCHESTER,
INDIANA

LIBRARY OF CONGRESS
0 003 011 404 8